



Licence de psychologie
1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années

Livret des études
2023-2024

SOMMAIRE

Équipe de la Faculté de Psychologie-SHS.....	3
Calendrier.....	4-5
Organisation de l'institut.....	6
I. Licence de psychologie.....	7
II. Licence 1 avec remise à niveau [aménagement] Axé-Sup psycho, module complémentaire et intégré à la L1.....	19
III. Relations internationales.....	20
IV. Tutorat.....	22
V. Certification numérique : Pix.....	23
VI. Portfolio de compétences.....	23
A qui s'adresser.....	24
Règlement pédagogique.....	25
Les stages.....	34
Année de césure.....	37
Délégation étudiante.....	38
Corps professoral.....	39
Informations pratiques.....	42
Descriptif des enseignements.....	47
Licence 1 ^{ère} année.....	49
Table des matières.....	50
Mineure Sciences de l'éducation.....	60
Mineure droit.....	61
Licence 2 ^{ème} année.....	87
Table des matières.....	88
Licence 3 ^{ème} année.....	149
Table des matières.....	150
Axé-Sup.....	217
Table des matières.....	218
Glossaire.....	223

EQUIPE DE LA FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE-SHS

Directrice de la Faculté de Psychologie-SHS

Brigitte BLANQUET

4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.50.91 - bblanquet@univ-catholyon.fr

Assistante de direction : Sylvie Villevieille – directionshs@univ-catholyon.fr

Directrice adjointe de la Faculté de Psychologie-SHS

Céline BORG

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.52.20 - cborg@univ-catholyon.fr

Directrice pédagogique de la licence : Valérie BERTRAND

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.18.90 - directionpedashs@univ-catholyon.fr

Directrice pédagogique du master : Brigitte BLANQUET

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.52.27 - dirpeda.master.shs@univ-catholyon.fr

Responsable des études, des stages, de la remise à niveau et des admissions en Licence

Franck EINKHAH

4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.51.85

Stage : stageshslicence@univ-catholyon.fr

Scolarité : feinkhah@univ-catholyon.fr

Co-responsable des études : Jefferson VIRGILE

jvirgile@univ-catholyon.fr

Responsable pédagogique des mobilités internationales :

Riccardo REZZESI

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.52.20 - rrezzesi@univ-catholyon.fr

Responsable Administrative Universitaire : Paule KOFFI BREDOU

4^{ème} étage ☎ : 04.72.32.50.93 - rauphilo@univ-catholyon.fr

Secrétariats :

Attachée de Direction : Maëtte DUSSUYER

☎ : 04.72.32.50.96 - attachedirectionpsycho@univ-catholyon.fr

1^{ère} année : Mélanie PHIOUSILA

☎ : 04.72.32.52.03 - shslicence1@univ-catholyon.fr

2^{ème} année : Blandine VINCENT

☎ : 04.81.09.85.27 - shslicence2@univ-catholyon.fr

3^{ème} année : Zoé NITSCHKE

☎ : 04.26.84.52.36 - shslicence3@univ-catholyon.fr

Adresse du secrétariat :

23, place Carnot - 69286 LYON Cedex 02 (4^{ème} étage - Bâtiment L)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h

Mercredi de 9 h à 13 h pour les L1

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER
1 V	1 D	1 M	1 V	1 L
2 S	2 L 3	2 J	2 S	2 M
3 D	3 M	3 V	3 D	3 M
4 L	4 M	4 S	4 L Semaine	4 J
5 M	5 J	5 D	5 M de	5 V
6 M	6 V	6 L 7	6 M Rattrapage	6 S
7 J	7 S	7 M	7 J	7 D
8 V	8 D	8 M	8 V	8 L
9 S	9 L 4	9 J	9 S	9 M
10 D	10 M	10 V	10 D	10 M Examens
11 L	11 M	11 S	11 L 12	11 J S1
12 M	12 J	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 L 8	13 M	13 S
14 J	14 S	14 M	14 J	14 D
15 V	15 D	15 M	15 V	15 L Examens
16 S	16 L 5	16 J	16 S Examens	16 M S1
17 D	17 M	17 V	17 D S1	17 M
18 L Début cours	18 M	18 S	18 L	18 J
19 M 1	19 J	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 L 9	20 M	20 S
21 J	21 S	21 M	21 J	21 D
22 V	22 D	22 M	22 V	22 L Début cours
23 S	23 L	23 J	23 S	23 M
24 D	24 M	24 V	24 D	24 M
25 L 2	25 M	25 S	25 L	25 J
26 M	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 L 10	27 M	27 S
28 J	28 S	28 M	28 J	28 D
29 V	29 D	29 M	29 V	29 L <u>2ème Semestre</u>
30 S	30 L 6	30 J	30 S	30 M 1
	31 M		31 D	31 M

Vacances



FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 V	1 L Pâques	1 M	1 S
2 V	2 S	2 M 8	2 J Examens	2 D
3 S	3 D	3 M	3 V S2	3 L
4 D	4 L 5	4 J	4 S	4 M
5 L 2	5 M	5 V	5 D	5 M
6 M	6 M	6 S	6 L Examens	6 J
7 M	7 J	7 D	7 M S2	7 V
8 J	8 V	8 L Semaine	8 M	8 S
9 V	9 S	9 M de	9 J Ascension	9 D
10 S	10 D	10 M Rattrapage	10 V	10 L
11 D	11 L 6	11 J	11 S	11 M
12 L 3	12 M	12 V	12 D	12 M
13 M	13 M	13 S	13 L 12	13 J
14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 J	15 V	15 L	15 M Examens	15 S
16 V	16 S	16 M	16 J S2	16 D
17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 D	18 L 7	18 J	18 S	18 M
19 L 4	19 M	19 V	19 D	19 M
20 M	20 M	20 S	20 L Pentecôte	20 J
21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 D	25 L	25 J	25 S	25 M Session 2
26 L	26 M	26 V	26 D	26 M jusqu'au
27 M	27 M	27 S	27 L	27 J 05/07
28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 J	29 V Vendredi St	29 L Examens	29 M	29 S
	30 S	30 M S2	30 J	30 D
	31 D		31 V	

PRÉSENTATION GENERALE

L'Université Catholique accueille plus de douze mille étudiants réguliers de 70 nationalités différentes ; douze mille jeunes et adultes participent à ses activités en France, en Afrique et ailleurs. Des ingénieurs et des théologiens, des cadres d'entreprises et des chercheurs, des philosophes, des psychologues et des animateurs de développement sortent chaque année des différents cycles de formation.

Centre d'études et de recherche internationale, l'Université Catholique de Lyon se veut au croisement des idées et des mouvements qui font l'avenir. Elle est membre du PRES [Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur].

ORGANIGRAMME

Chancelier : Monseigneur Olivier de GERMAY

Recteur : Père Olivier ARTUS

Vice-recteurs :

- M. Marc OLLIVIER [Vice-Rectorat développement académique, vie étudiante, formation humaine, culture],
- Mme Emmanuelle GORMALLY [Vice-Rectorat formation, vie académique]
- Mme Valérie AUBOURG [Vice-Rectorat recherche]

Secrétaire général : M. Clément LARCHER

Doyen du pôle facultaire Philosophie, Psychologie et Éducation : M. Pascal MARIN

Directrice de la Faculté de Psychologie : Brigitte BLANQUET

Responsable Administrative du Pôle : Paule KOFFI BREDOU

Chargée de communication : Clémence LAFOND

La Faculté de Psychologie-SHS est une des composantes du Pôle Facultaire Philosophie, Psychologie et Éducation.

Ce pôle facultaire comprend également :

- La Faculté de Philosophie
- La Faculté d'Éducation
- Le Centre Interdisciplinaire d'Éthique : CIE
- L'Université Vie Active : UNIVA
- Le Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil : CEPEC

La Faculté de Psychologie-SHS délivre des enseignements et des diplômes au format Licence et Master professionnel de Psychologie en harmonie avec le processus de Bologne afin de faciliter les mobilités professionnelles et géographiques des étudiants.

En outre, il est également possible de suivre des formations courtes et/ou longues dans le secteur de la psychologie ou encore des sciences humaines et sociales [cf. Catalogue formation continue La Faculté : <https://www.ucl.fr/formation-continue-/formation-continue-social-medico-social-educatif-paramedical-166500.kjsp?RH=1463996487681>]

De nouvelles formations en psychologie sont en cours de préparation et offertes en 2022/2023. Pour plus d'informations s'adresser à Sylvie Villevieille.

Secrétaire de direction et de la Formation Continue : Sylvie Villevieille

Direction : directionshs@univ-catholyon.fr

Formation Continue : formationshs@univ-catholyon.fr

LICENCE DE PSYCHOLOGIE

Le grade de Licence en psychologie sanctionne une formation reconnue dans le cadre d'une convention avec l'Université Lumière Lyon 2. Cette formation s'effectue normalement en trois ans, soit six semestres validés après l'obtention du Baccalauréat.

Au bout de six semestres validés, l'étudiant se voit attribuer une Licence Sciences Humaines, mention Psychologie par un jury convoqué par le Président de l'Université Lumière Lyon 2.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est constituée d'Unités d'Enseignement [U.E]. Une unité d'enseignement comprend un ensemble de cours appelés Éléments Pédagogiques, EP [CM et/ou TD] généralement de 20 heures pour les trois années. Chaque Unité d'Enseignements, UE, permet, selon les cas, d'acquérir 6 ou 12 crédits européens, ECTS [European Credit Transfer System]. Sauf indication contraire, l'ensemble des cours est obligatoire.

Selon la réforme décidée par arrêté ministériel du 25 avril 2002, l'enseignement est entièrement semestrialisé. L'étudiant valide 30 crédits par semestre. La compensation est inter semestrielle. L'année universitaire se déroule sur deux semestres composés chacun de 10 semaines de cours + 1 semaine de rattrapage. La semaine de rattrapage est considérée comme une semaine de cours et obéit aux mêmes règles que les semaines de cours concernant l'assiduité [voir plus bas, chapitre 6].

Plusieurs formes de validation sont possibles, soit par l'élaboration de travaux personnels, soit par contrôle final ou encore continu et ce, à l'oral et/ou à l'écrit.

LICENCE 1^{ère} ANNEE

Au semestre 1 l'étudiant est inscrit dans une mineure parmi les 2 mineures proposées en 1^{ère} année. Les mineures font partie du programme du semestre 1. Au semestre 2, tous les étudiants suivent le même parcours.

Les cours sont assurés principalement par la Faculté de Psychologie-SHS de l'Université Catholique de Lyon. Pour la Mineure 1. Psychologie, mineure Sciences de l'Éducation les cours sont assurés également par la Faculté d'éducation.

Mineure 1. Psychologie, mineure Sciences de l'Éducation : 1^{ère} année de licence

En plus de l'enseignement en Psychologie, la mineure Sciences de l'Éducation ouvre à une poursuite d'études en Sciences de l'éducation et de la formation dans le cadre des diplômes spécifiques de l'Université Catholique de Lyon. Une réorientation en Licence Sciences de l'éducation et de la formation à l'UCLy est possible après validation du semestre accord de la faculté des sciences de l'éducation.

SEMESTRE 1	30 ECTS	234 H
UE. Majeure Psychologie 1	6 ECTS	
- CM Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique		12 H
- CM Psychologie clinique		20 H
- CM Psychologie du développement		20 H
UE. Majeure Psychologie 2	6 ECTS	
- CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale		12 H
- CM Psychologie cognitive		20 H
- CM Psychologie sociale		20 H
UE. Accompagnement	3 ECTS	
- TD Accompagnement Méthodologie du Travail Universitaire		20 H
UE. Mineure Sciences de l'Éducation	12 ECTS	
- CM Epistémologie des sciences de l'éducation		10 H
- CM Histoire des idées pédagogiques		16 H
- CM Enseigner et apprendre		16 H
- CM Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1 ^{er} degré français		12 H
- CM Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif		12 H
- CM Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la toute petite enfance		12 H
- CM Introductions aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme		12 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H

Stage complémentaire : durée libre

Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

SEMESTRE 2	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 2		20 H
- CM Psychologie du développement 2		20 H
- TD Psychologie du développement 2		20 H

UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie sociale 2		20 H
- CM Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
- TD Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychobiologie 1		20 H
- TD Statistiques descriptives		20 H
- CM Histoire de la psychologie		20 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. TIC	3 ECTS	
- TD TIC		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options)	6 ECTS	40H
- TD Éthique		
- TD Culture sanitaire et sociale		
- TD Question de société		
- TD Ouverture aux métiers du paramédical		
- TD Maîtrise de l'oral		
- TD Sociologie en santé mentale		
- TD Anthropologie philosophique		
- TD Philosophie et sciences humaines		
- TD Biologie appliquée à la psychologie		
- TD Biologie renforcée		
- TD Gestion des conflits/dynamique des groupes		

NB : 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Sauf pour les cours de l'UE Mineure Sciences de l'Éducation et le CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale 12 H

NB : Effectif étudiants = 200

Le CM psychologie clinique et psychopathologie ainsi que le CM de psychologie sociale sont coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1.

Les compensations entre les 3 UE fondamentales ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

Mineure 2. Psychologie, mineure Droit : 1^{ère} année de licence

En plus de l'enseignement en Psychologie, la mineure Droit ouvre à une poursuite d'études en Droit dans le cadre des diplômes spécifiques de l'Université Catholique de Lyon. Une réorientation en Licence de droit à l'UCLy est possible après validation du semestre et accord de la faculté de Droit.

SEMESTRE 1	30 ECTS	234 H
UE. Majeure Psychologie 1	6 ECTS	
- CM Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique		12 H
- CM Psychologie clinique		20 H
- CM Psychologie du développement		20 H
UE. Majeure Psychologie 2	6 ECTS	

- CM Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale		12 H
- CM Psychologie cognitive		20 H
- CM Psychologie sociale		20 H
UE. Accompagnement	3 ECTS	
- TD Accompagnement MTU		20 H
UE. Mineure Droit	12 ECTS	
- CM Droit civil : droit des personnes		28 H
- CM Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État		28 H
- CM Introduction au Droit et aux juridictions		22 H
- TD Méthodologie juridique : Droit public et Droit privé		10 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H

Stage complémentaire : durée libre

Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

SEMESTRE 2	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 2		20 H
- CM Psychologie du développement 2		20 H
- TD Psychologie du développement 2		20 H
UE Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie sociale 2		20 H
- CM Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
- TD Psychologie cognitive et Neuropsychologie 2		20 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychobiologie 1		20 H
- TD Statistiques descriptives		20 H
- CM Histoire de la psychologie		20 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. TIC	3 ECTS	
- TD TIC		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options)	6 ECTS	40H
- TD Éthique		
- TD Sociologie en santé mentale		
- TD Anthropologie philosophique		
- TD Philosophie et sciences humaines		
- TD Biologie appliquée à la psychologie		
- TD Culture sanitaire et sociale		
- TD Question de société		
- TD Ouverture aux métiers du paramédical		
- TD Maîtrise de l'oral		
- TD Biologie renforcée		
- TD Gestion des conflits/dynamique des groupes		

NB : 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Sauf pour les cours de l'UE Mineure Droit et le CM
Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale 12 H
NB : Effectif étudiants = 200

Le CM psychologie clinique et psychopathologie ainsi que le CM de psychologie sociale sont
coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1.

Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE
est inférieure à 8.

LICENCE 2^{ème} ANNEE

Ci-dessous la composition détaillée des U.E en semestres 3 et 4.

Les fiches explicatives des enseignements sont à consulter pages 116 à 152 : descriptif des enseignements

Une option professionnalisante est à choisir dans une liste, voir pages 193 à 245

Mention. Psychologie - Licence 2^{ème} année

SEMESTRE 3	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 3		20 H
- TD Psychologie clinique et psychopathologie 3		20 H
- CM Psychologie du développement 3		20 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie sociale 3		20 H
- TD Psychologie sociale 3		20 H
- CM Psychologie cognitive Neuropsychologie 3		20 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- TD Exploitation de la littérature scientifique		20 H
- CM Méthodologie disciplinaire : observation		20 H
- TD Méthodologie disciplinaire : observation		20 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. TIC	3 ECTS	
- TD TIC		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options)	6 ECTS	40 H
- TD Art-thérapie		
- TD Handicap et troubles dys		
- TD Droit de la famille		
- TD Activation du développement vocationnel et personnel		
- TD DFH *		
- TD Thérapies non médicamenteuse auprès des personnes âgées		
- TD Psychologie positive (en anglais)		
- TD Violences intra familiales		
- TD Groupes et liens		
- TD Neuropathie		
- TD Positive Psychology (en anglais)		
- TD Penser le corps souffrant		

Le CM Psychologie du développement, le CM psychologie cognitive/neuropsychologie et le TD Exploitation de la littérature scientifique sont coefficientés 2.

Les autres enseignements sont coefficientés 1

Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

Total S3 : 260 heures

SEMESTRE 4	30 ECTS	260 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 4		14 H
- CM Psychologie cognitive et neuropsychologie 4		14 H
- CM Psychologie sociale 4		14 H
- CM Psychologie du développement 4		14 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie du travail		20 H
- CM Psychologie de la santé		20 H
- CM Psychologie de l'éducation et de la formation		20 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychobiologie 2		20 H
- CM Statistiques inférentielles 1		20 H
- TD Statistiques inférentielles 1		20 H
UE. Préprofessionnalisation		
- CM PPP		6 H
- TD PPP		10 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options) préspécialisation en psychologie	6 ECTS	40 H
- TD Accompagnement du stage		
- TD Le couple		
- TD Psychopédagogie		
- TD Criminologie**		
- TD Interculturalité		
- TD Stress management and avoiding burn out		
- TD Entre image et pensée : la psychologie liée au cinéma		
- TD Criminologie : victimologie		
- TD criminologie : violences intra-familiales et conjugales		
- TD Observation et écoute cliniques		
- TD Gérontologie		
- TD Ethologie		
- TD TCC Thérapies cognitives et comportementales		
- TD Psychologie clinique		
- TD DFH *		
	Total S4 UE Transversale : 260 heures	
* DFH = 2 modules 1 semestre seulement		

Stage complémentaire : durée libre

Le CM psychobiologie et le CM statistiques inférentielles sont coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1. Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

TOTAL (S3 et S4) : 520 heures

NB : 10 séances de cours de 2h, soit 20h. Exceptées pour certains cours de l'UE Fondamentale
Semestre 3 : TIC : 3 ECTS, Langues : 3 ECTS
Semestre 4 : Langues : 3 ECTS

LICENCE 3^{ème} ANNEE

Les fiches explicatives des enseignements sont à consulter pages 153 à 191 : descriptif des enseignements

SEMESTRE 5	30 ECTS	250 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie clinique et psychopathologie 5		20 H
- TD Psychologie clinique et psychopathologie 5		20 H
- CM Psychologie sociale 5		20 H
UE. Options thématiques au choix	6 ECTS	20 H
- TD Remédiation cognitive		
- TD Découverte des médiations thérapeutiques		
- TD Violence et langage		
- TD Sujets non demandeurs de soin		
- TD Insertion et handicap		
- TD Cellules d'urgence et d'intervention		
- TD Trouble du spectre autistique		
- TD Les écrits du psychologue		
- TD Groupes et liens		
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- TD Statistiques inférentielles 2		20 H
- CM Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations		20 H
- TD Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations		20 H
UE. Préprofessionnalisation	3 ECTS	
- CM Éthique et déontologie du psychologue		14 H
- TD PPP		10 H
- Suivi tutorat de stage		12 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE Complémentaire au choix [2 options] spécialisation en psychologie	6 ECTS	20 H
- TD Familles et relations intergénérationnelles		
- TD Psychosomatique		
- TD Pharmacologie		
- TD Enjeux psychiques du travail		
- TD Groupes et médiation		
- TD Périnatalité		
- TD Psychodrame		
- TD Méthodes projectives		
- TD Psychologie clinique approfondie		
- TD DFH *		

NB : 10 séances de 2 H 00, soit 20 H. Exceptées pour CM Éthique et déontologie du psychologue et TD PPP Langues et UE. Préprofessionnalisation : 3 ECTS

Le CM de psychologie sociale et le TD de statistiques inférentielles sont coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1.

Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

Stage : pour les étudiants qui partent à l'étranger au semestre 6 : ceux ci peuvent faire un stage au semestre 5, au semestre 6 à l'étranger mais le stage n'est pas obligatoire.

SEMESTRE 6	30 ECTS	250 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5		20 H
- TD Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5		20 H
- CM Neurosciences cognitives		20 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- TD Psychologie sociale 6		20 H
- CM Psychologie du développement 5		20 H
- TD Psychologie du développement 5		20 H
UE. Fondamentale	6 ECTS	
- CM Épistémologie		20 H
- CM Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires		20 H
- TD Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires		20 H
UE. Préprofessionnalisation	3 ECTS	
- TD Suivi du stage		20 H
- Tutorat stage		12 H
UE. Langue	3 ECTS	
- TD Langues (Anglais, Espagnol, Allemand)		20 H
UE. Complémentaire au choix (2 options)	6 ECTS	40 H
- TD Intelligence artificielle		
- TD Au-delà des mots ou le corps parlant		
- TD Criminologie : crimes contre l'humanité		
- TD criminologie : crimes sexuels et crimes sériels		
- TD Criminologie générale		
- TD Psychopédagogie		
- TD Gériatrie		
- TD Les écrits du psychologue		
- TD Entretiens cliniques et dispositifs groupaux		
- TD Handicap sensoriel		
- TD DFH *		
Travail d'Étude et de Recherche (TER) - Facultatif		5 H

* DFH = 2 modules 1 semestre seulement

TER : Hors cursus prévoir 1 attestation

Stage : pour les étudiants qui partent à l'étranger au semestre 6 : ceux ci peuvent faire un stage au semestre 5, au semestre 6 à l'étranger mais le stage n'est pas obligatoire.

TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE (TER)

Ce travail est accessible aux étudiants de L3. Ce travail d'étude et recherche peut être demandé lors des candidatures à certains Masters [les étudiants doivent se renseigner sur les modalités de candidatures pour chaque Master visé].

Le TER vise à fournir aux étudiant.es un aperçu d'un travail de recherche. Ce travail s'effectue durant toute l'année universitaire et est validé à la fin du S6. Il est réalisé sous l'encadrement d'un.e enseignant.e spécialiste d'un champ de recherche.

A partir d'une question de départ et de la littérature scientifique, l'étudiant.e formule des hypothèses qu'il conviendra de tester ou de mettre au travail. Cette phase d'opérationnalisation sera suivie d'une phase de recueil de données [questionnaires, expérimentation, entretiens, observations...] qui seront traitées puis interprétées à la lumière des hypothèses et des éléments de la littérature. Un rapport individuel de 8 à 10 pages maximum hors bibliographie et annexes qui décrit le travail réalisé est demandé. Il doit comporter :

- Un résumé
- Une revue de la littérature
- La problématique, l'objectif et les hypothèses
- La méthode
- Les résultats

Une discussion et une conclusion

L'étudiant bénéficie de 3 heures de suivi par un enseignant. Il convient de contacter la directrice pédagogique qui affectera un tuteur à l'étudiant selon l'orientation de son TER.

ATTENTION : Les dossiers effectués dans certaines options peuvent servir de TER, il vaut mieux parfois choisir deux options correspondant au MASTER visé que de faire un TER. L'étudiant doit se renseigner sur les constitutions de dossiers des masters

TOTAL : 500 heures

NB : 10 séances de 2H soit 20H. langue : 3 ECTS.

Le CM neurosciences cognitives, le CM psychologie sociale et le CM épistémologie sont coefficientés 2. Les autres enseignements sont coefficientés 1. Les compensations entre UE de la majeure 1 et 2 ne peuvent pas être faites si la note à l'UE est inférieure à 8.

REGIME DES ETUDES

La scolarité est à plein temps.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi et si nécessité le samedi.

Le rythme universitaire s'intègre dans le rythme général de l'Université Catholique de Lyon. Le calendrier est précisé à l'étudiant en début d'année.

Les étudiants bénéficient du statut étudiant, du CROUS et des structures d'information et d'accueil propres à l'Université Catholique.

Cette formation est habilitée à recevoir des étudiants boursiers de l'État.

LICENCE 1 AVEC REMISE À NIVEAU (AMÉNAGEMENT) AXÉ-SUP PSYCHO, MODULE COMPLÉMENTAIRE ET INTÉGRÉ À LA L1

Ce dispositif de renforcement des prérequis nécessaires en L1 de Psychologie est organisé en complément et en même temps que la 1^{ère} année de la licence de Psychologie. Dans ce cas, l'étudiant est inscrit en L1 mais doit suivre les cours complémentaires afin de renforcer son niveau.

L'étudiant bénéficie d'une relation pédagogique de proximité et d'un contenu pédagogique ajusté afin d'atteindre le niveau le plus en adéquation avec les exigences de la licence de Psychologie.

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie orale et écrite du travail universitaire
- Renforcer son autonomie et sa confiance en soi
- Consolider ses connaissances académiques : enseignements pluridisciplinaires
- Développer ses compétences à partir des expériences de terrain et stages
- Travailler sur le projet professionnel

CONTENU DE LA PREPARATION INTEGREE

120 heures de cours [complémentaires aux enseignements de la L1 réparties sur les semestres 1 et 2

> Module Scientifique : 40 heures

- Bases en Statistiques [20h] et en Biologie [20h]

> Module Transversal : 80 heures

- Communication orale universitaire [20h] - Tutorat [20h] – Anglais [20h] - Culture sanitaire et sociale [20h]

- Possibilité de bénéficier des divers ateliers au sein du Département de Formation humaine : communication, relaxation... ou un cours par semaine et par semestre

EVALUATION

Devoirs hebdomadaires, contrôles continus et examens finaux : écrits, oraux ou dossier selon la nature des cours.

RELATIONS INTERNATIONALES

La Faculté de Psychologie-SHS s'engage activement dans le développement des relations internationales en renouvelant et augmentant le nombre de ses partenaires à l'étranger. Les étudiants inscrits en deuxième année de la Licence de Psychologie peuvent faire une demande de bourse pour participer prioritairement en troisième année à l'un des programmes d'échange [Erasmus+ et BRMI] dans une université étrangère, le plus souvent dans le cadre d'un accord bilatéral.

Il s'agit pour l'étudiant d'une opportunité unique de découvrir un autre pays à tous les niveaux : universitaire, culturel, linguistique et personnel.

Par ailleurs, s'il le souhaite, il aura l'occasion de parrainer un étudiant étranger à l'UCLy avant de partir réaliser sa mobilité d'études l'année suivante.

Conventions globales et accords bilatéraux en psychologie : <https://www.ucl.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/>

Le nombre de places offertes aux étudiants pour 1 ou 2 semestres est limité et il varie selon les années en fonction de la réciprocité des échanges.

Une liste est tenue à jour sur la rubrique électronique « International/Nos Universités partenaires ». L'étudiant est invité à la consulter régulièrement car des nouvelles conventions peuvent être ajoutées et d'anciennes supprimées en cours d'année.

Programmes d'échanges :

- Programme ERASMUS+ dans le cadre d'un séjour dans un pays européen, finance les séjours d'étude et les périodes de stages.

Période d'éligibilité : 1^{er} juin 2023 au 30 septembre 2024

Voir site : <https://www.ucl.fr/international/etudier-a-letranger/les-programmes/le-programme-erasmus/>

Remarques : possibilité de combiner une période de stage à une période d'études au cours de son cursus universitaire. Les deux activités doivent se dérouler consécutivement. La durée totale pour un même étudiant ne peut pas excéder 24 mois.

Attention : tous les étudiants n'obtiennent pas une bourse Erasmus+. Il existe un statut « Etudiant Erasmus non allocataire » qui donne les mêmes droits à tous les étudiants Erasmus.

- Programme BRMI [Bourse de la Région Rhône-Alpes] dans le cadre d'une mobilité hors Europe, finance les séjours d'étude et les périodes de stages.

Période d'éligibilité : 1^{er} juin 2023 au 30 septembre 2024

Voir site : <https://www.ucl.fr/international/etudier-a-letranger/les-programmes/la-bourse-regionale-pour-la-mobilite-internationale-etudiante/>

Attention : Les bourses sont des aides financières qui ne peuvent pas couvrir la totalité des dépenses pour le séjour. L'étudiant doit prévoir un budget qui peut être différent d'un pays à l'autre.

Les étudiants paient leurs frais de scolarité à l'UCLy dans la Faculté où ils sont inscrits et ne paient pas de frais d'inscription à l'université d'accueil [sauf cas particuliers]. Certains frais seront parfois obligatoires : assurances, cotisations donnant accès à des services etc.

Procédure à suivre pour prétendre à une mobilité internationale

- Voir site des Relations Internationales : <https://www.ucl.fr/international/etudier-a-letranger/>
- Un dossier de présélection est envoyé par l'assistante de direction de la responsable des mobilités des études et des enseignants aux étudiants qui en ont fait la demande (shslicence3@univ-catholyon.fr) suite à une réunion d'information organisée et animée par la responsable pédagogique des mobilités au mois d'octobre pour les L1, L2. Ce dossier doit ensuite être retransmis au secrétariat des L3/Mobilité Internationale avant fin novembre (shslicence3@univ-catholyon.fr).

Pour les étudiants qui souhaitent partir dans un pays anglophone, un niveau élevé d'anglais est demandé, un test (TOEFL, I.E.L.T.S ou Cambridge ou encore BULATS selon le test demandé par l'Université d'accueil) certifiant le niveau de maîtrise est indispensable. L'étudiant est invité à s'inscrire à l'examen de ce test avant la présélection ou au plus tard en février de l'année en cours. Cette présélection est assurée par la responsable pédagogique des mobilités étudiantes en décembre (résultats communiqués en février). Il est par conséquent fortement conseillé de passer le test dès le premier semestre.

Chaque année, au mois d'octobre, une réunion d'information est prévue. Elle est animée par Célia Vaz-Cerniglia, responsable pédagogique des mobilités internationales étudiantes et enseignantes. Les résultats d'admissibilité à la mobilité sont communiqués après l'affichage des notes du premier semestre (mi-février en général).

A qui s'adresser :

Pour le dossier de présélection et les questions purement pédagogiques, [choix des cours, dossier de stage...]

Responsable pédagogique des mobilités internationales :

Riccardo REZZESI

4^{ème} étage ☎ : 04.26.84.52.20 - rrezzesi@univ-catholyon.fr

Laura D'Ortoli, Assistante de direction

secretariatmastershs@univ-catholyon.fr | 04 26 84 52 28

Pour les modalités administratives et les questions non pédagogiques [dossier final Erasmus, BRMI, logement, Visa...] s'adresser au :

Service des Relations Internationales

Université Catholique de Lyon

10 place des archives

69002 LYON

☎ : 33 .4.72.32.50.79.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00

E-mail : ri@univ-catholyon.fr

Site web : www.ucl.fr [rubrique International]

International Student Desk (ISD)

Horaires d'accueil : mardi et jeudi 9h à 17h et mercredi 9h à 12h30

Campus St Paul – RDC – Bureau C025

isd@univ-catholyon.fr

☎ : 33 .4.26.84.50.13

La Faculté de Psychologie-SHS met en place avec le soutien de la région Rhône-Alpes, un dispositif visant à permettre aux étudiants exprimant une difficulté dans un domaine d'apprentissage d'être accompagnés et soutenus dans leur formation par d'autres étudiants en réussite dans leur cursus.

1/ Objectifs :

Accompagner l'étudiant dans la mobilisation de compétences favorisant et permettant l'autonomie dans les études universitaires.

Aider et soutenir l'étudiant dans l'apprentissage des enseignements présentant une difficulté pour l'étudiant suivi ainsi que dans l'appropriation de la méthodologie du travail universitaire [recherche documentaire, organisation du travail, élaboration des travaux écrits].

2/ Modalités pratiques :

L'action de tutorat est assurée par un étudiant-tuteur plus avancé (une à deux années d'écart), celui-ci est rétribué par la région Rhône-Alpes pour cet accompagnement. Les étudiants inscrits en première année de licence et d'anglais natif pourront aussi tutorer des étudiants primo-entrants. Cette action est basée sur le volontariat des étudiants tutorés. Ceux-ci doivent présenter une demande motivée par écrit ou prendre rendez-vous avec la directrice adjointe, Madame Borg, afin de faire un premier état des lieux des difficultés rencontrées. Cette demande de tutorat doit être formulée au plus tard en début de semestre.

L'accompagnement est individuel et se déroule sur un semestre. Il comporte 10 heures de travail commun et peut être reconduit si nécessaire. Ces 10 heures se déroulent sur cinq semaines minimum, à raison de deux heures par semaine, afin d'être le plus pertinent possible.

Il comprend trois phases :

- diagnostic partagé des difficultés rencontrées,
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de travail comportant des temps avec l'étudiant-tuteur,
- évaluation partagée de l'action

L'engagement des deux étudiants est formalisé dans un contrat signé en début d'action et visé par la directrice adjointe.

CERTIFICATION NUMÉRIQUE : PIX

Pix est le nouveau dispositif national de certification numérique, fruit de la collaboration du monde académique et du monde professionnel réunis autour de l'objectif commun de transition numérique. Il remplace le C2i.

Pix permet aux étudiants d'acquérir une culture numérique composée d'un ensemble de connaissances et de savoir-faire nécessaires pour « un usage sûr, critique et créatif des technologies d'information et de communication pour atteindre des buts liés au travail, l'employabilité, l'apprentissage, les loisirs, l'inclusion et la participation à la société ».

En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP [compétences digitales], le Référentiel Pix comprend 16 compétences réparties dans 5 domaines :

D1 Information et données

D2 Communication et collaboration

D3 Création de contenu

D4 Protection et sécurité

D5 Environnement numérique

Pix permet à chacun de valoriser ses compétences numériques en construisant son profil Pix :

- pour l'intégrer dans son CV [exemple : candidature Master MEEF] et le faire valoir dans le monde professionnel, y compris au niveau européen
- pour savoir où il en est de façon précise et améliorer les points qui lui semblent utiles

Le profil Pix est démarré durant les cours TIC, puis chaque étudiant progresse à son rythme hors séance.

Pix permet de progresser à travers d'épreuves motivantes, Pix veut donner envie de se former en proposant des ressources en ligne.

L'UCly permet aux étudiants de faire certifier leur profil Pix et d'obtenir un certificat. Une inscription est requise auprès du référent :

Mme Laurence Vèze : lveze@univ-catholyon.fr

PORTFOLIO DE COMPÉTENCES

Ce module, piloté par le département de Formation Humaine, est ouvert aux étudiants de psychologie-SHS de L3. Il ne donne pas droit à des crédits mais une attestation est remise en fin de suivi [supplément au diplôme]. Le suivi de ce module est annuel. Des rassemblements de cours ont lieu sur l'année de façon non périodique : 2 rassemblements de 2h sur l'année et un rendez-vous individuel de 30 minutes. En articulation avec les enseignements de PPP, ce module permet de travailler sur les compétences et de développer une réflexivité sur le parcours universitaire en lien avec les expériences de stage. Ce module est aussi une bonne préparation aux candidatures d'entrée en Master. Ce module est sanctionné par une présentation orale des travaux de l'étudiant devant un jury.

Les étudiants intéressés doivent se manifester auprès du secrétariat de L3 en début d'année [septembre] et auprès du secrétariat de la Formation Humaine.

A QUI S'ADRESSER ?

Pour les questions pédagogiques liées :

- au tutorat et l'année de césure : s'adresser à Céline BORG – cborg@univ-catholyon.fr
- à l'orientation et à l'admission en licence de Psychologie [L1, L2 et L3],
- à l'accompagnement des stages [projets de stage, conventions, suivis, problèmes dans le déroulement du stage] à la scolarité et à la remise à niveau : s'adresser à Franck EINKHAH - Il reçoit sur rendez-vous les lundis et mardis de 12h à 13h : stageshsllicence@univ-catholyon.fr
- à la scolarité, Jefferson VIRGILE, co-responsable des études, reçoit sur rendez-vous les jeudis et les vendredis de 12h à 14h - jvirgile@univ-catholyon.fr
- à la mobilité internationale : Riccardo REZZESI rrezzesi@univ-catholyon.fr

Pour les questions pédagogiques liées à la licence seule et pour les situations de handicap, s'adresser prioritairement à la Directrice pédagogique : Valérie BERTRAND
Elle reçoit sur rendez-vous : directionpedashs@univ-catholyon.fr

Pour les questions financières s'adresser prioritairement à la responsable administrative par téléphone ou par mail : Paule KOFFI BREDOU

☎ : 04.72.32.50.93. - aauphilo@univ-catholyon.fr qui transmet le dossier pour étude à la direction.

Pour les questions administratives (inscriptions, scolarité, absences et documents administratifs divers...) s'adresser au secrétariat :

1^{ère} année : Mélanie PHIOUSILA - 04.72.32.52.03 - shslicence1@univ-catholyon.fr

2^{ème} année : Blandine VINCENT - 04.81.09.85.27 - shslicence2@univ-catholyon.fr

3^{ème} année : Zoé NITSCHKE - 04.26.84.52.36 - shslicence3@univ-catholyon.fr

Pour contacter l'un des enseignants de la licence, veuillez-vous reporter à la liste des enseignants.

Pour les attestations, demandes de transfert, attestations de réussite... un délai de 3 jours minimum est nécessaire entre la demande et la remise du document.

CHAPITRE 1. ORGANISATION DES ETUDES ET ADMISSION

Article 1. Durée des études de licence de psychologie

La durée normale d'une Licence en psychologie est de 3 ans [L1, L2, L3] organisée en 6 semestres [de S1 à S6]. La validation de chaque semestre permet à l'étudiant d'obtenir 30 crédits ECTS. Une année universitaire comporte la validation de 2 semestres et de 60 crédits ECTS.

En troisième année, l'étudiant peut réaliser, s'il le souhaite, un ou deux semestres à l'étranger dans le cadre d'un échange.

Article 2. Organisation des mineures en L1

Les mineures sont intégrées au cursus au 1^{er} semestre. A partir de la L2, tous les étudiants font le même cursus en dehors des options qui restent à choisir par chacun. Changement de mineure et/ou de TD en fonction des places disponibles, jusqu'à trois semaines après le début des cours afin de signer le contrat pédagogique [voir chap. 4 article 8].

Article 3. Admission en licence de psychologie

Sont admis en licence les étudiants qui se sont inscrits sur le site Parcoursup du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les dossiers reçus dans le respect du calendrier Parcoursup sont évalués par un jury constitué d'enseignants et de responsables de formation. Un classement est effectué et publié sur le site Internet Parcoursup.

Les candidats ne relevant pas de la procédure Parcoursup [campus France notamment] doivent respecter le règlement propre de la plateforme utilisé ainsi que le calendrier indiqué.

Article 4. Cursus

La convention avec l'Université Lumière Lyon 2 portant sur l'intégralité du cursus, l'admission en 1^{ère} année ou 2^{ème} année de licence de Psychologie à l'Institut Catholique de Lyon ne pourra en aucun cas donner droit à un accès en 2^{ème} ou 3^{ème} année d'un parcours de niveau équivalent à l'Université Lyon 2.

Article 5. Stages

Les stages comportent un règlement spécifique qui doit être connu par tous les étudiants avant leur départ sur le terrain [voir e-campus / espace administratif / Stage et alternance/ Gesta].. Par ailleurs, les étudiants sont soumis au règlement intérieur de la structure d'accueil.

Article 6. Sorties pédagogiques

Les cours peuvent parfois avoir lieu en dehors de l'UCLy. Les sorties pédagogiques sont toujours encadrées par l'enseignant qui les organise. Les étudiants, lors de ces sorties, sont couverts au titre de la Responsabilité civile.

CHAPITRE 2. SAVOIR ETRE

Article 7. Savoir-être

La qualité des relations entre étudiants et enseignants repose sur un comportement honnête et attendu de chacun.

Les étudiants sont tenus d'arriver à l'heure en cours. L'enseignant est habilité à ne pas accepter

les étudiants qui ne respecteraient pas cette règle. Le bavardage et l'utilisation inadaptée des outils informatiques pendant le cours et durant les examens peuvent entraîner l'exclusion de l'étudiant [voir Chapitre 6]. Cette exclusion du cours donne lieu à une absence injustifiée.

L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant la durée des cours, ils doivent être rangés et mis en mode silencieux.

L'usage des ordinateurs portables n'est pas approprié à tous les cours de manière uniforme. Il appartient à l'enseignant de décider dans le cadre de son enseignement si leur utilisation est pertinente ou non.

En cas d'attitude inappropriée en cours, l'étudiant peut être temporairement ou définitivement exclu de l'enseignement. L'exclusion d'un cours génère automatiquement une absence injustifiée.

Il est attendu des étudiants un comportement impliquant le respect de chaque personne et de son travail. Il convient dans toutes les situations de respecter les enseignants, les intervenants, les étudiants, le personnel administratif, et le personnel d'entretien afin de privilégier un climat propice à l'apprentissage.

En cas de comportement inapproprié en cours et/ou dans les locaux de l'université, une exclusion administrative de l'étudiant pourra être décidée par l'équipe de direction. Cette exclusion administrative peut être de quelques jours ou définitive en fonction de la gravité des faits.

Les étudiants de l'Université publique et plus généralement de l'enseignement supérieur restent libres de porter des tenues marquant leur appartenance religieuse, les seules restrictions devant être limitées et justifiées par des impératifs d'hygiène ou de sécurité. L'article L 811-1 du Code de l'éducation .

CHAPITRE 3. INFORMATIONS

Article 8. Les étudiants doivent se tenir informés des évènements et impondérables venant marquer la vie de la Faculté de Psychologie-SHS.

En ce sens, il leur appartient de consulter quotidiennement :

- Leur e-mail universitaire UCLy [Obligatoire],
- L'interface e.campus et le site web de la Faculté de Psychologie-SHS (<http://psycho.uclly.fr/>),
- Le livret des études qui est à leur disposition sur le site internet et sur e.campus.

CHAPITRE 4. CONTRAT PEDAGOGIQUE

Article 9. Chaque début d'année, les étudiants signent un contrat pédagogique en double exemplaire. Ce contrat comporte la liste des cours de l'étudiant, une fois signé il ne peut en aucun cas être modifié. La date limite de signature du contrat est communiquée lors de la journée de pré-rentrée et doit être respectée [au maximum 3 semaines après le début des cours]. Dans le cas contraire, la direction de la Faculté de Psychologie-SHS validera le contrat sur la base des informations qui sont en sa possession. La participation aux examens et le relevé de notes sont établis sur la base de ce contrat et ne pourront donner lieu à aucune discussion après coup. Au-delà du délai imparti, [3 semaines après le début des cours], si le contrat pédagogique n'est pas signé par l'étudiant, celui-ci ne pourra plus prétendre au suivi des enseignements [CM et TD] et ne pourra pas se présenter aux examens.

CHAPITRE 5. EXAMENS ET VALIDATION

Article 10. Déroulement des examens

L'étudiant est tenu de prendre connaissance du règlement des examens qui est communiqué au moins 15 jours avant leur début.

L'étudiant doit, avant l'examen vérifier sur le panneau d'affichage et sur e.campus les heures des épreuves, la salle et le cas échéant, la répartition en salle par ordre alphabétique, les noms correspondent à l'état-civil, (les noms à particule sont classés à la lettre de la particule).

Au moment de l'examen, il doit être en possession de sa carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité. En l'absence de document prouvant son identité, il ne pourra pas composer.

Tout étudiant arrivant en retard après la communication des sujets pourra composer si le retard n'excède pas un tiers de la durée totale de l'examen. En aucun cas, il ne disposera de temps supplémentaire. L'étudiant n'est pas autorisé à sortir de la salle d'examen avant la moitié du temps théorique de l'épreuve.

En cas d'épreuve d'une heure en Amphithéâtre, l'étudiant n'est pas autorisé à quitter la salle avant la fin de l'épreuve.

L'étudiant doit déposer par terre son sac fermé, la table doit être entièrement dégagée. Seuls la carte d'étudiant et les stylos sont autorisés sur la table. Les téléphones doivent être éteints et rangés dans les sacs ou cartables fermés. Leur utilisation est strictement interdite, de même pour les ordinateurs portables et autres supports électroniques. Le port d'écouteurs est strictement interdit.

Tout échange entre étudiant est formellement interdit tout au long de l'épreuve.

Le surveillant est habilité à exclure de la salle d'examen tout étudiant qui contreviendrait à ces dispositions.

L'étudiant doit noter sur sa copie :

- Son nom dans la case prévue à cet effet et la cacheter.
- Le nom de l'épreuve en tête de la copie et préciser s'il s'agit d'une épreuve de 1ère ou de 2^{ème} session.
- Pour les feuilles intercalaires, mettre son numéro de carte d'étudiant le reporter de façon visible sur la copie.
- Pour les cours qui ont plusieurs enseignants (statistique, anglais, TD..), préciser le nom de l'enseignant de façon visible sur la copie.

A la fin de l'épreuve, l'étudiant doit émarger et remettre la copie à l'enseignant/au surveillant avant de quitter la salle définitivement.

Le non-respect de ces règles implique l'annulation de l'épreuve pour l'étudiant concerné et son renvoi en deuxième session.

N.B : Pour les épreuves de TIC, l'émargement est obligatoire malgré l'absence de remise d'une copie anonyme.

Situation COVID : une session de substitution est organisée dans les deux mois suivant l'absence justifiée [étudiant affecté par le COVID ou s'il est contact à risque, c'est-à-dire sans schéma vaccinal complet].

Article 11. Évaluation des connaissances

La formation des étudiants inscrits en Licence en convention avec l'Université Lumière Lyon 2 est évaluée de la façon suivante :

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées chaque semestre. Lors de chaque épreuve, l'étudiant devra se munir de sa carte d'étudiant - ou à défaut de sa carte d'identité - et la présenter au(x) surveillant(s) avant chaque évaluation. En cas de non

présentation de l'une de ces pièces, il ne pourra passer l'épreuve.

Article 11bis. Cas particuliers

UE Formation Humaine :

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi comme option « Formation Humaine » de respecter le règlement pédagogique propre à la Faculté de Psychologie-SHS.

Article 12. Remise des dossiers

Les dossiers et documents écrits [version papier] visant à valider un CM ou un TD doivent être rendus lors de la date de « remise des dossiers », en général le premier jour de la session d'examen, seul jour prévu à cet effet. Une feuille d'émargement attestera de la date de rendu du dossier. Une remise du dossier après cette date entraîne automatiquement le renvoi en deuxième session. L'étudiant doit déposer le même jour une version électronique de son dossier et l'adresser par courrier électronique à l'adresse mail de l'enseignant concerné si ce dernier n'utilise pas Moodle en vue de l'utilisation possible d'un logiciel anti-plagiat et mettre en copie le secrétariat.

En cas de désaccord dans le groupe, le groupe doit en informer l'enseignant et l'équipe pédagogique. Il est interdit de supprimer le nom d'un des membres du groupe lors du rendu.

Article 13. Calcul des notes de cours

A l'intérieur de chaque UE, les EP se compensent. Les UE se compensent entre elles SAUF si l'UE est inférieure à 8 : la compensation ne peut pas être faite. L'étudiant doit repasser en session 2 les EP inférieurs à 10 de cette UE.

Une UE égale ou supérieure à 10 est validée même si un ou plusieurs EP la composant sont inférieurs à 10.

Les semestres se compensent entre eux.

Il peut arriver que le semestre soit supérieur à 10 mais qu'une UE fondamentale soit inférieure à 8 : dans ce cas, le semestre n'est pas validé et les EP inférieurs à 10 de cette UE doivent être repassés en deuxième session

La note de chaque cours est obtenue par la moyenne pondérée des divers travaux de l'étudiant [interrogations, exposés, composition, etc.].

Article 14. Deuxième session

Une deuxième session est organisée en fin d'année lorsque le semestre n'est pas validé par compensation ou bien lorsqu'une UE est inférieure à 8:

- Pour chaque UE non validée à la première session, l'étudiant a la possibilité de repasser les examens de toutes les éléments pédagogiques, EP où il a obtenu une note inférieure à 10/20.
- La note retenue à la suite des 2 sessions est la meilleure note.

Si la note obtenue à un EP en 1^{ère} session est supérieure à la moyenne dans une U.E non validée en 1^{ère} session, elle est conservée de la première à la seconde session.

L'étudiant a également la possibilité de présenter son travail ou de passer ses examens en se présentant directement à la deuxième session. Dans ce cas-là, il ne bénéficie d'aucune session supplémentaire.

Article 15. AJAC et redoublement

Situation d'AJAC

- Tout étudiant qui n'aurait pas validé son année universitaire en L1 peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L2), s'il a acquis sur les 2 semestres de ladite année universitaire au moins 48 ECTS . En conséquence, il devra valider - en priorité - l'année suivante les UE manquantes de L1.

- Tout étudiant qui n'aurait pas validé sa 2^o année de licence (L2), peut être autorisé par le jury à continuer dans l'année supérieure (soit en L3), s'il a acquis sur la dite année 48 ECTS. En conséquence, il devra valider - en priorité - l'année suivante les UE manquantes de L2 en priorité. L'étudiant ne peut prétendre à cette décision s'il n'a pas validé les 60 ECTS de 1^{ère} année.

En début de semestre, l'étudiant AJAC doit vérifier auprès de l'enseignant si des modifications ont été apportées dans le programme du cours et au niveau de la validation, par rapport à l'année précédente.

Situation de redoublement

L'étudiant est redoublant en L1 s'il n'a pas acquis au moins 48 ECTS sur les deux semestres de L1. L'étudiant est redoublant L2 s'il n'a pas acquis au moins 48 crédits universitaires sur les deux semestres de L2.

L'étudiant est redoublant L3 s'il n'a pas acquis les 60 crédits sur les deux semestres L3.

L'étudiant redoublant conserve alors d'une année sur l'autre les UE validées ainsi que tous les éléments pédagogiques (EP) dont la note est égale ou supérieure à la moyenne dans les UE échouées.

Article 16. Proclamation des résultats

Les résultats semestriels ne peuvent être communiqués aux étudiants avant la tenue du jury d'examens. Ce jury est composé de membres de la direction de la Faculté de Psychologie-SHS et de représentants de l'Institut de psychologie de l'Université Lumière Lyon 2.

Le bulletin semestriel est ensuite mis à disposition de l'étudiant, soit au moment de la proclamation des résultats, Les bulletins originaux ne sont pas envoyés par courrier.

Aucun duplicata ne pourra être délivré.

En cas de réussite à la Licence de Psychologie par convention, l'Université Lumière Lyon 2 délivre le diplôme de la Licence.

En cas d'échec, il sera remis à l'étudiant une attestation des notes de son cursus à l'Université Catholique de Lyon.

En cas de contestation de la note à un examen, l'étudiant doit prendre contact avec les directions pédagogiques et présenter une demande argumentée. Les directions pédagogiques évalueront la suite à donner à cette demande.

CHAPITRE 6. ASSIDUITÉ / ABSENCES AUX EXAMENS

Article 17. Assiduité et absences

L'assiduité aux TD est obligatoire.

Au-delà de deux absences injustifiées, le TD ne peut pas être validé. La moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

En cas de validation du TD par dossier de groupe, le même règlement est appliqué : le groupe est renvoyé automatiquement en session 2.

Pour les PPP,, au-delà de 2 absences justifiées ou injustifiées l'étudiant passera en session 2.

En cas d'absence, l'étudiant, dès son retour à l'université, doit présenter un justificatif à l'enseignant puis doit remettre immédiatement après ce justificatif au secrétariat. L'étudiant est responsable du respect de cette procédure. En cas d'irrespect de celle-ci, l'absence sera considérée comme injustifiée.

Au-delà du tiers manqué du nombre de séances de TD et cela même si les absences sont justifiées l'étudiant est normalement renvoyé en session 2. Néanmoins, dans certains cas, la commission pédagogique peut se réserver le droit de statuer sur la possibilité pour l'étudiant de se présenter en session 1.

Seules les absences pour maladie, accident, deuil d'un proche, épreuve de permis de conduire, journée d'appel, rentrent dans les absences justifiées. Au-delà de trois absences justifiées, l'étudiant est renvoyé en session 2. Les stages ne sont pas considérés comme un élément justifiant une absence.

Article 18. Absences aux examens

18.1 Absence aux contrôles continus en TD

Si l'évaluation ne comporte qu'un élément de contrôle (en comptant l'examen final) : toute absence justifiée ou injustifiée entraîne une invalidation du TD. La note est neutralisée et la moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

Si l'évaluation comporte deux éléments de contrôle (en comptant l'examen final) : une absence injustifiée entraîne automatiquement la note de 0. En cas d'absence justifiée, le TD ne peut pas être validé. La moyenne du semestre n'est pas calculée (le semestre ne peut pas être validé). L'étudiant doit se présenter à la deuxième session.

Si l'évaluation comporte plus de deux éléments de contrôle (en comptant l'examen final) : une absence injustifiée entraîne la note de 0. Une absence justifiée est tolérée, excepté pour le contrôle terminal qui est obligatoire. Il y aura calcul de la moyenne sur le nombre de contrôles restants.

18.2 Absence aux partiels et/ou non remise de dossiers

L'absence à l'examen terminal ou à un partiel de mi-parcours, le retard de rendu de dossier (non respect des dates données) ou l'absence de remise de dossier renvoient l'étudiant automatiquement en session 2.

Article 19. Absence de rendu de travaux et/ou de présentation à l'oral

Tout travail appelé à être noté et demandé par l'enseignant (exercices divers, fiches de lecture, présentation orale en groupe ou en individuel...) qui n'est pas honoré par l'étudiant entraînera automatiquement la note de 0, à moins d'une pièce justificative acceptée.

CHAPITRE 7. IRREGULARITE ET FRAUDE

Article 20. L'étudiant est tenu de prendre connaissance et de respecter le règlement pédagogique et le règlement des examens.

Article 21. Fraude aux examens

La fraude aux examens peut prendre plusieurs formes : copiage simple auprès d'un autre étudiant, la récupération d'un brouillon d'un autre étudiant, l'utilisation d'antisèches papier ou

électronique [par ex. l'utilisation de Smartphones], de notes de cours, d'ouvrages dissimulés dans les sacs...

Sanction

En cas d'irrégularité notoire et de fraude, l'étudiant peut être convoqué devant un conseil de discipline* au cours duquel il sera entendu. La direction statuera suite à ce conseil. Auparavant, l'étudiant aura eu connaissance du motif de sa convocation.

Le Doyen du pôle Philosophie, Psychologie et Éducation et la directrice de la Faculté de Psychologie sont informés de la décision prise à l'issue d'un conseil de discipline.

L'étudiant qui se rend coupable de fraude s'expose à une sanction disciplinaire pouvant prendre plusieurs formes : annulation simple de l'examen, invalidation du semestre ou exclusion de l'université provisoire ou définitive qui engendre une interdiction définitive de prendre toute inscription et de passer tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

Le conseil de discipline est composé des personnes suivantes :

- directeur adjoint, responsable de la pédagogie de la Licence et/ou directrice pédagogique de la Licence ;
- enseignant de la discipline concernée et
- un étudiant, délégué de la promotion concernée.

Article 21. Le plagiat

Le plagiat est retenu lorsqu'un étudiant emprunte des mots, des idées, des théories, des statistiques sans citer la source. Il peut être complet ou partiel.

De manière concrète, le plagiat consiste :

- A copier intégralement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et sans mentionner l'auteur ou la source.
- Reformuler l'idée originale ou une théorie d'un auteur, sans citer l'auteur en question.
- Insérer dans un travail des données (images, graphiques, statistiques) provenant de sources externes sans indiquer la source.
- Faire passer le travail d'une autre personne comme le sien (par exemple, un mémoire, une dissertation, etc.)

Tout emprunt littéral non référencé sera donc considéré comme une fraude. Les dossiers et autres documents écrits doivent se composer de la pensée originale de l'étudiant et de citations dûment référencées selon les normes bibliographiques universitaires.

En cas de suspicion de plagiat, l'enseignant peut utiliser un logiciel de détection de plagiat pour le confirmer.

Sanction

En cas de plagiat, l'étudiant ou l'ensemble des étudiants s'il s'agit d'un travail de groupe) peut être convoqué devant un conseil de discipline* au cours duquel, il sera entendu. Il aura auparavant eu accès aux documents justificatifs (explications référencées de l'enseignant sur la nature et le volume du plagiat observé). La direction statuera suite à ce conseil.

Le Doyen du pôle Philosophie, Psychologie et Éducation et la directrice de la Faculté de Psychologie sont informés de la décision prise à l'issue d'un conseil de discipline.

L'étudiant qui se rend coupable de plagiat s'expose à une sanction disciplinaire pouvant prendre plusieurs formes : annulation simple de l'examen, invalidation de l'unité d'enseignement, invalidation du semestre ou exclusion de l'université provisoire ou définitive qui engendre une

interdiction définitive de prendre toute inscription et de passer tout examen conduisant à un diplôme ou titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

* Le conseil de discipline est composé des personnes suivantes :

- la directrice adjointe, le chargé des études et des stages, la directrice pédagogique
- enseignant de la discipline concernée et
- un étudiant, délégué de la promotion concernée.

CHAPITRE 8. HANDICAP ET TIERS TEMPS

Article 22.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements particuliers lors de la passation des examens et contrôles continus (tiers temps, adaptation des sujets, utilisation d'un ordinateur, secrétaire...). Toutefois, ces aménagements sont possibles uniquement sur présentation du certificat délivré par le médecin de L'UCLy après examen et acceptation de la demande de l'étudiant auprès de la personne chargée de la mission handicap : Angélique Hénault.

Cette démarche est volontaire, individuelle, personnalisée et confidentielle. Chaque année, l'accompagnement proposé, s'adapte à votre profil, votre cursus et votre projet.

La Mission Handicap s'adresse :

- À des étudiants qui ont déjà bénéficié au cours de leur scolarité d'aides pendant leurs études ainsi que des aménagements spécifiques pour leurs examens.
- À des étudiants qui n'ont jamais effectué de démarches particulières durant leur scolarité, mais qui rencontrent des difficultés les empêchant de bien réussir leurs études : troubles cognitifs, physiques, psychiques, des troubles en « dys », des déficiences corporelles, des problèmes de santé...
- À des étudiants qui peuvent en avoir besoin en cours d'année pour un handicap temporaire : fracture, immobilisation main...

- Pour une première demande, prendre rendez-vous avec le Dr Marie-Charlotte BOURDEL, sur le site www.rdv-med.fr et entrer le code praticien **Aé0540** - Rubrique aménagement/handicap.

Toute demande doit se justifier obligatoirement, vos documents médicaux ou para-médicaux, comptes rendus médicaux, bilan orthophonique sont à apporter lors de votre rdv.

- Dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles : Toute personne qui estime être victime d'une forme de discrimination, d'abus, de violence ou de harcèlement, y compris de harcèlement numérique peut en faire état en écrivant à : signalementvssetudiant@univ-catholyon.fr. Toute personne témoin d'une situation de discrimination, abus, violence ou harcèlement doit en faire état en écrivant à : signalementvssetudiant@univ-catholyon.fr. Et le cas échéant, aux autorités policières ou judiciaires. Delphine BABIC, Psychologue, Directrice Pédagogique, Titulaire, Tél 06 62 76 16 67, signalementvssetudiant@univ-catholyon.fr

- Pour une reconduction, prendre rendez-vous avec Angélique Hénault sur le site : www.rdv-med.fr et entrer le code praticien **BB6651**

Ce certificat a donc une validité d'un an et doit être renouvelé à chaque rentrée. Aucun aménagement des examens n'est possible sans le strict respect de cette procédure. Les étudiants doivent amener leur attestation délivrée par le médecin de l'UCLy au secrétariat, le plus tôt possible.

CHAPITRE 9. ETUDIANTS PRIORITAIRES

Article 23.

Sont considérés comme prioritaires les étudiants salariés et/ou chargés de famille et/ou sportifs de haut niveau. Dans la mesure du possible, l'emploi du temps est aménagé [au niveau des groupes de TD uniquement] afin que l'étudiant puisse suivre les enseignements.

Les justificatifs à fournir sont les suivants :

Pour les étudiants salariés : attestation de l'employeur sur la période d'enseignement de l'UE précisant les jours et les horaires de travail / Chèque emploi service universel (CESU) + photocopie de la pièce d'identité de l'employeur signataire.

Pour les étudiants chargés de famille : Photocopie du livret de famille

Pour les étudiants sportifs : Photocopie de la licence sportive et attestation de l'entraîneur avec les jours et horaires sur lesquels le sport est pratiqué

Toute demande d'accès prioritaire doit être adressée au moment de l'inscription administrative.

Tout étudiant considéré comme prioritaire [par exemple, contrat de travail] pourra prétendre à un aménagement de son emploi du temps [changement de groupe de TD] dans la limite des places disponibles afin de pouvoir participer, en cas de conflit horaire, aux séances de TD.

LES STAGES

Avant toute démarche [recherche de stage, contractualisation], il faut s'informer sur la réglementation des stages. En particulier, les étudiants doivent prendre connaissance du texte suivant et des éléments correspondant à leur situation [stage principal, stage complémentaire, à l'étranger] présents sur e-campus.

Introduction : Le stage est une partie essentielle de la formation en psychologie. Bien qu'il ne soit obligatoire qu'à partir de la troisième année de Licence, la direction de la Faculté de Psychologie-SHS conseille à tous les étudiants d'effectuer au moins un stage ou une expérience de terrain [bénévolat, enquête] chaque année. Tout est fait pour préserver l'autonomie des étudiants et leur donner très tôt accès aux informations nécessaires. Il est toujours possible, une fois les documents consultés, de rencontrer le responsable des stages.

Les stages permettent à l'étudiant de se confronter à la rencontre avec une institution, des usagers, des professionnels, un réseau et de mettre en pratique les connaissances. En outre, les stages et leur élaboration à travers le rapport de stage, sont un atout majeur, tant pour les étudiants qui envisagent une réorientation et/ou, qui se destinent à un master autre que psychologique que pour ceux qui envisageant la poursuite de leur parcours en Master de Psychologie

Les démarches de recherche et de contractualisation du stage font pleinement partie de cette expérience de formation. Elles concourent à la connaissance du secteur, à l'acquisition de techniques de recherches, au développement personnel et à la réflexion sur le projet et l'analyse des situations institutionnelles.

Les stages constituent cette partie de la formation que l'étudiant construit et réalise par lui-même, à l'extérieur, en appui sur l'Université. Cette liberté s'accompagne de contraintes [trouver un stage en adéquation avec son projet de formation, l'articuler avec son cours si inscrit dans le contrat pédagogique] et nécessite de bien respecter la réglementation en vigueur et de se conformer aux exigences de l'Université.

Un stage engage plusieurs personnes, l'étudiant, l'université, les professionnels et les usagers des structures. Il convient donc d'être particulièrement vigilant dans la manière dont il est pensé, mené et encadré.

- 1] Un projet de stage nécessite une réflexion et une anticipation importante.
- 2] Sur e-campus / Gesta Espace Mes études - Stage/Alternance l'étudiant trouvera plusieurs documents qui l'aideront dans toutes les étapes de cette expérience de stage : du projet à sa réalisation. Ces documents précisent aussi les objectifs, principes, outils à disposition. L'étudiant est invité à prendre le temps de lire attentivement ces documents avant de démarcher des institutions.
- 3] **La recherche du stage** : elle incombe prioritairement à l'étudiant, qui doit ainsi se familiariser avec les réseaux existants, avec la démarche de candidature, avec les entretiens d'embauche.
- 4] Dans le cas d'un stage obligatoire, les critères de lieux et de durée sont précisés en amont par l'Université.
- 5] Dans le cadre d'un stage complémentaire, l'étudiant a à réfléchir à la pertinence de son projet. La responsable des études [scolarité et stages] fournit un appui méthodologique et des conseils et un accompagnement en lien avec les tuteurs universitaire de stage.

- 6) Validation du projet de stage :** c'est l'Université qui décide la viabilité d'un projet de stage, considérant l'année d'inscription de l'étudiant, le projet pédagogique et la nature de la structure. Les critères sont présentés sur e-campus.
- 7) Le stage ne peut pas être confondu avec une activité salariée ou de bénévolat,** le statut de stagiaire nécessitant un positionnement différent dans l'institution qui l'accueille.
- 8) Les étudiants sont amenés à s'interroger sur le lien de familiarité et de proximité qu'ils ont avec le stage. Trop de familiarité et trop de proximité sont des obstacles et des éléments à analyser.
- 9) Tout stage s'appuie sur une « convention de stage » remplie est validée avant le début du stage.** Elle précise les objectifs, les missions que l'étudiant effectuera dans l'institution qui l'accueille, ainsi que le nom du maître de stage au sein de cette institution. Elle constitue une garantie, pour les trois parties, en termes de responsabilité civile et d'engagement réciproque. Elle doit être ramenée à l'Université signée par tous les intervenants avant le début du stage. Toute activité réalisée hors de ce cadre ne sera pas considérée comme faisant partie du stage ou étant sous la responsabilité de l'université.
- 10) Toute modification** des conditions précisées dans la convention, par exemple la prolongation ou l'interruption d'un stage, doit faire l'objet d'un avenant, signé par toutes les parties. La demande est à argumenter par l'étudiant et n'est pas forcément acceptée.
- 11) En fin de stage le maître de stage remet à l'étudiant une « attestation de stage »,** précisant la durée exacte et les modalités du stage ainsi que son évaluation. Ces documents comportent un tampon de l'institution. La gestion des attestations de stage n'est pas du ressort de l'Université : c'est à l'étudiant de conserver ses documents, d'en faire des copies, etc.
- 12) Tout stage, obligatoire ou complémentaire, donne lieu à la rédaction d'un écrit** [rapport de stage, dossier clinique, élaboration de la problématique de stage, etc.]
- La différence entre les stages complémentaires et obligatoires réside dans le mode de validation :**
- Le stage obligatoire donne lieu à une validation et compte pour le calcul de la moyenne semestrielle.
 - Le stage complémentaire donne lieu à une évaluation mais ne compte pas pour le calcul de la moyenne semestrielle.
- 13) La durée minimale des stages est pensée de manière à permettre à l'étudiant de découvrir correctement le terrain.** En conséquence, il n'est pas possible de cumuler plusieurs stages pour arriver à cette durée.
- L2 : Option stage : un stage de 50 heures minimum
 - L3 : un stage de 105 heures minimum
 - Stage complémentaire : nombre d'heures à déterminer selon le projet
- 14) La validation des stages dépend de plusieurs critères :** la réalisation du nombre d'heures suffisant, l'appréciation qualitative du maître de stage, et la réalisation d'un écrit. Cela passe par la remise à la date de la session choisie d'un écrit et d'une attestation de stage qui y est annexée... Si le stage ou l'écrit n'est pas terminé en session 1, l'étudiant présente en session 2. Tout manquement à ces exigences entraîne la non validation du dossier et, le cas échéant, du stage.
- 15) Les stages d'une durée supérieure à 308 heures cumulées donneront lieu à une gratification.** Cette gratification n'est pas considérée comme une rémunération. Elle entraîne à ce titre une franchise de cotisations et de contributions sociales de la part de la structure d'accueil comme de la part du stagiaire.

16) En cas de difficultés dans le déroulement du stage, il est conseillé de prévenir le plus rapidement possible la responsable des stages à l'université. Ces dispositions s'appliquent que le stage soit réalisé en France ou à l'étranger, qu'il soit obligatoire ou complémentaire, et quelle que soit sa durée. Il n'y a pas d'exception.

Pour les étudiants qui partent à l'étranger au semestre 6, le stage n'est pas obligatoire. Toutefois ils pourront, s'ils le souhaitent effectuer un stage au semestre 5 ou au semestre 6 à l'étranger.

Pour en savoir plus :

Faculté de Psychologie-SHS
Université catholique de Lyon
23, place Carnot
69286 Lyon
Tél. 04 72 32 51 83 [secrétariat]
stageshslicence@univ-catholyon.fr

[CIRCULAIRE N°2015-122 DU 22 JUILLET 2015]

Une année de césure peut être demandée au cours de son cursus universitaire par tout étudiant de l'université.

Cadre fixé par la circulaire pour organiser cette période de césure :

- La période de césure devra s'organiser sur une période d'un semestre, ou de deux semestres consécutifs, soit sur la même année universitaire, soit sur deux années différentes.
- Si un étudiant peut solliciter une période de césure en début de cursus (dans le cadre d'un diplôme national ou d'établissement), il ne peut bénéficier de ce dispositif à moins d'être admis à suivre ses études en licence ou en Master au sein de notre Faculté de Psychologie.
- Pendant la période de césure, l'étudiant ne peut se présenter aux examens pour le semestre ou l'année concernée, il ne peut pas y avoir validation d'unités d'enseignements durant cette période,
- L'étudiant ne peut pas se voir imposer par l'établissement une période de césure dans son cursus universitaire.

Formalités pour l'étudiant dans le cadre d'une demande de césure :

- Remise du dossier de candidature au secrétariat de l'année de scolarité concerné [téléchargement du formulaire et information sur l'année de césure : <http://www.ucl.fr/les-formations-par-niveau-de-diplome/licences-et-bac-3/licence-de-psychologie-en-convention-avec-l-universite-lumiere-lyon-2-50232.kjsp?RH=1443125242776>]

Le non-respect de ce calendrier pourra justifier un refus de la demande de césure.

L'étudiant précisera dans sa demande le projet qu'il poursuit sur cette période de césure, et qui peut consister en :

- Une formation professionnelle autre que celle suivie,
- Une expérience professionnelle en rapport ou non avec la formation,
- Création d'entreprise/d'activité en rapport ou non avec sa formation,
- Un service civique, un engagement volontaire associatif, en France ou à l'étranger,
- Un stage en milieu professionnel (si un semestre demandé est adossé à 200h de formation),
- Tout autre projet personnel de l'étudiant (engagement associatif, mandat électif, etc.).

NB : Il ne s'agit aucunement d'un temps de pause.

Pour en savoir plus :

Céline BORG

Faculté de Psychologie-SHS

Université Catholique de Lyon - 23, place Carnot - 69286 Lyon

cborg@univ-catholyon.fr

Environnement et contexte

La complexité du fonctionnement d'une université est une réalité évidente pour la grande majorité des étudiants et tout particulièrement pour les nouveaux-entrants. En intégrant l'enseignement supérieur, l'élève devenu étudiant est amené à acquérir une plus grande autonomie dans l'organisation de son rythme de travail et de sa vie d'étudiant en général.

Il est donc judicieux, voire indispensable pour les étudiants de pouvoir bénéficier d'un relais identifié pour un échange constructif d'informations et une communication de qualité avec l'encadrement universitaire afin de pallier les difficultés rencontrées.

Rôle et missions des délégués

Les représentants de promotions ou les délégués ont pour missions principale de représenter les étudiants auprès de la direction pédagogique de la Faculté.

Ils assurent un rôle d'interface entre les étudiants et la direction par la transmission d'informations portant aussi bien sur la formation que sur la vie de l'établissement. Ils communiquent et transmettent les interrogations, les remarques sur les problèmes rencontrés ainsi que les réponses apportées.

Ils sont forces de proposition et peuvent être organisateurs de services en lien avec le BDE en faveur de la promotion dont ils sont élus.

Ils ne sont pas responsables de leurs camarades mais ont la mission de les représenter. A ce titre, ils ne bénéficient d'aucun privilège mais leur fonction doit être respectée.

Ils peuvent être sollicités pour assister à l'assemblée générale de l'université.

Mode d'élection

Les délégués sont élus au premier trimestre de l'année universitaire à la majorité des suffrages exprimés pour une durée d'un an.

Les délégués ainsi élus pourront être aidés par les suppléants.

Les représentants ne peuvent en aucun cas être nommés par un enseignant ou par la direction. En cas d'égalité des voix, un 2^{ème} tour est organisé.

Sont électeurs et éligibles tous les étudiants inscrits en licence de Psychologie [L1- L2 - L3] à l'UCLy.

Mode d'organisation

Recueil des candidatures [mi-octobre]

Organisation des élections : un lien Doodle permettant d'effectuer le vote [anonyme] sera envoyé aux étudiants par mail

Affichage des résultats : Avant les vacances de la Toussaint sur e-campus et sur les panneaux d'affichage [4^{ème} étage]

Une première réunion avec la direction pédagogique est organisée en novembre puis en février et en avril

Pour en savoir plus :

Franck EINKHAH

feinkhah@univ-catholyon.fr

Faculté de Psychologie-SHS

**CORPS PROFESSORAL
LICENCE DE PSYCHOLOGIE**

Emilie AILHAUD, chargée d'enseignement, Docteur en sciences du langage
Marie ANAUT, Professeur HDR, psychologie du développement
Damien ANDRE, Chargé d'enseignement, psychologue
Manon Arents, chargée d'enseignement, Docteur en psychologie de l'éducation et de la formation
Sylvie AVANZO, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie
Florence BARONE, Maître assistante, TIC
Laurence BERTRON GATIER, Chargée d'enseignement, psychologue
Valérie BERTRAND, Maître de conférences, Enseignant-Chercheur, Docteur en psychologie sociale
Brigitte BLANQUET, Professeure, HDR, psychologue, Docteur en psychopathologie
Sonia BENZEMMA, chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Céline BORG, Professeure, HDR, psychologue, Docteur en neuropsychologie
Luc BOUCHINET, chargé d'enseignement, Docteur en droit
Pierre BOURDARIAT, Chargé d'enseignement, psychologue
David BOUVAREL, chargé d'enseignement, neuropsychologue
Dagmar CAUJET, Maître assistant, DEA en études germaniques
Blandine CERISIER, chargée d'enseignement, docteur en psychologie sociale
Solveig CHAPUIS, chargée d'enseignement, psychologue, orthophoniste
Jessica CHARVIER, chargée d'enseignement, psychologue
Amanda COMORETTO, chargée d'enseignement, Docteur en psychologie du développement
Marie-Laurence de BADTS, Chargée d'enseignement, Psychologue
Glauca da Costa Neves, chargée d'enseignement, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Laurent DENIZEAU, Maître de conférences, Docteur en anthropologie
Emmanuel D'Hombres, Maître de conférences, Docteur en philosophie
Hind DRISSI, chargée d'enseignement, orthoptiste
Rosa FESSELIER, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en Psychologie cognitive
Céline GAYON, Chargée d'enseignement, neuropsychologue
Guillaume GILLET, chargé d'enseignement, docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Céline GAYON, Chargée d'enseignement, neuropsychologue
Léa GODREAU, chargé d'enseignement, traductrice en anglais
Glauca DA COSTA NEVE,, chargée d'enseignement , psychologue, Docteur en Psychologie
Frédérick GUINARD, Maître de conférences, enseignant-chercheur. Docteur en psychologie clinique et psychopathologie

Sandrine HARISPURU, Chargée d'enseignement, avocate
Angélique HENAULT, Chargée d'enseignement, psychologue du travail
Arlette JACQUET-POIDEVIN, Chargée d'enseignement, culture générale et culture sanitaire et sociale
Laurence JAUR-DAIZE, Chargée d'enseignement, méthodologie
Virginie JAUSSAN, chargée d'enseignement, Master 2 psychologie de l'éducation et de la formation
Pascal JEAN-BAPTISTE, chargé d'enseignement, Docteur en droit
Emmanuelle JOLY-LAFARGE, chargée d'enseignement, psychologue clinicienne
Clémence JOUBERT, Chargée d'enseignement, psychologue, docteur en neurosciences
Claude JOURDAIN, Chargée d'enseignement, psychologue
Sabine KAZOGLOU, Chargée d'enseignement, anglais
Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI, Chargée d'enseignement, psychologue
Frédéric LEFEVERE, Maître Assistant, psychologue
Christophe LEVEQUE, chargé d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique
Clovis LEVREZ, chargé d'enseignement, Docteur en psychologie du développement
Audrey MAZUR-PALANDRE, Ingénieure de Recherche
Christine MELATO, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie, maitre de conférences
Landry MERESSE, chargé d'enseignement, docteur en droit
Finbar McENEANEY, chargé d'enseignement, anglais
Sarah MOREAU, chargée d'enseignement, psychologue
Elara MOUDILOU, Maitre de conférences, Docteur-HDR en biologie
Théodore ONGUENE, chargé d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Nathalie PERRETON, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en Neuropsychologie
Catherine PADOVAN, Chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie cognitive
Jacquie PELLAT, Chargée d'enseignement, Français
Christine PLASSE-BOUTEYRE, Maître de conférences, Enseignant-Chercheur, Docteur en Sociologie
Patrick-Ange RAOULT, Chargé d'enseignement, psychologue, HDR, Docteur en psychologie clinique et psychopathologie
Ricardo REZZESI, Docteur en philosophie
Sarah-Diane RITT, Chargée d'enseignement, psychologue du travail
Hélène ROMANO, Chargée d'enseignement, psychologue, HDR, Docteur en psychopathologie
Jessica ROSAND, psychologue, doctorante en psychologie clinique
Christel RUBY, chargé d'enseignement, psychologue
Ella SCHLESINGER, chargée d'enseignement, psychologue, Docteur en psychologie clinique

Audrey SIMON, chargée d'enseignement, psychologue
Olivier SOUBEYRAND, Chargé d'enseignement, TIC
Lionel SOUCHE, chargé d'enseignement, psychologue clinicien
Astrid THEBAULT-GUIOCHON, chargée d'enseignement, Master en sciences cognitives
Socorro TRIVINO, Maître assistante, espagnol
André VANHECKE, Chargé d'enseignement, psychologue du travail
Célia VAZ-CERNIGLIA, Maître de conférences, Enseignant-chercheur, psychologue, Docteur en psychologie du développement
Juan VIDAL, maître de conférences, enseignant-chercheur, docteur en neurosciences
Jefferson VIRGILE, Chargé d'enseignement, Neuropsychologue
Delphine ZENI-CADASSE, chargée d'enseignement, psychologue clinicienne

CORPS PROFESSORAL DISPOSITIF DE REMISE A NIVEAU « AXE-SUP PSYCHO »

Elara MOUDILLOU Chargé d'enseignement, Biologie
Arlette JACQUET-POIDEVIN Chargée d'enseignement, culture sanitaire et sociale
André VANHECKE, Chargé d'enseignement PPP, psychologue du travail
Léa GODREAU, chargé d'enseignement, traductrice en anglais
Jacquie PELLAT, Chargée d'enseignement, Français
Jefferson VIRGILE, Chargé d'enseignement, Neuropsychologue, Initiation aux statistiques

Si vous souhaitez contacter un enseignant dont vous ne connaissez pas l'adresse de messagerie, merci d'envoyer vos messages au secrétariat qui se chargera de les transférer à l'enseignant concerné : shslicence1@univ-catholyon.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

LOGEMENT :

Service logement de l'Université Catholique :

Madame MORALES

10 place des archives - 69002 LYON - ☎ : 04.26.84.52.02 ou 04.72.32.51.73.

service.logement@univ-catholyon.fr

RESTAURATION :

L'université Catholique dispose de deux cafétérias gérées par le CROUS

10 place des Archives

23, Place Carnot

Accès de 7h30 à 16h30

Accès de 7h30 à 16h

TRANSPORT :

Transports en Commun Lyonnais, bus, tramways et métros

Boulevard Marius Vivier Merle [Part Dieu] 69003 LYON

☎ : 04.78.60.25.53.

Agence TCL - 6 place Bellecour, 69002 Lyon

POINT SANTE – Service de Médecine Préventive :

Un médecin, reçoit les étudiants pour la visite médicale qui est obligatoire au cours des trois premières années dans l'enseignement supérieur. Ce médecin vous apportera des conseils préventifs de santé et répondra à vos questions.

Dr. Marie-Charlotte BOURDEL : mbourdel@univ-catholyon.fr

La prise de rendez-vous se fait auprès du Secrétariat des Services aux Etudiants

☎ : 04.72.32.51.72, pole.sante@univ-catholyon.fr

POINT ECOUTE :

L'Université Catholique propose à tous le point écoute. C'est un lieu où toute personne appartenant à l'université peut venir et être assurée d'être écoutée dans une confidentialité totale.

Ce n'est pas un lieu thérapeutique, c'est un lieu d'échange. C'est un sas où des personnes peuvent trouver, dans la confiance partagée, un espace de parole pour continuer la route avec des professionnels, si c'est nécessaire. Une psychologue clinicienne, peut vous rencontrer au moment des permanences ou sur rendez-vous [cf. le document Point Ecoute qui vous est remis lors de la journée de rentrée].

Prise de rendez-vous auprès de Mme Véronique FAYOLLE : pole.sante@univ-catholyon.fr

Secrétariat du vice rectorat vie étudiante.

☎ : 04.72.32.51.72.

MISSION ORIENTATION :

Au delà de l'appropriation des savoirs, de l'obtention des diplômes, la formation de l'étudiant ne saurait avoir de sens sans un projet professionnel.

Les instituts, écoles et la mission orientation accompagnent les étudiants dans la construction de leur projet d'étude et de leur projet professionnel.

La chargée de mission orientation, psychologue du travail, propose une permanence d'accueil pour les étudiants qui s'interrogent sur leur orientation.

Dans le cours des études, chacun peut rencontrer des difficultés, un nouveau projet peut émerger et remettre en question le choix de formation, de spécialité ou d'option.

L'étudiant peut prendre rendez-vous pour échanger sur ses questions, avoir des conseils pour organiser ses recherches ou faire un bilan d'orientation.

Contact : Marine Moquet

☎ : 04 72 32 51 96 | mission.orientation@univ-catholyon.fr

BOURSES :

Elles sont gérées par le CROUS – Service du Dossier Social Etudiant (DSE)

25 rue Camille ROY. 69366 Lyon Cedex 07 – ☎ : 04.72.80.13.00.

Le CROUS gère à la fois les demandes de logement en résidence universitaire et les demandes de bourse d'enseignement supérieur.

Les demandes sont à faire par internet directement auprès du CROUS de Lyon. La demande doit être renouvelée chaque année.

Les cycles licence/master sont habilités à recevoir des étudiants boursiers.

Pour tous renseignements :

Secrétariat Universitaire – Mme Sophie JAMIN

10 place des Archives – 69286 LYON cedex 02 - ☎ : 04.72.32.50.95.

su@univ-catholyon.fr

Bourses au mérite :

Accueil

Pour vous aider à financer vos études à l'UCLy, vous pouvez bénéficier d'une bourse accueil lors de votre entrée en première année de premier cycle. Cette aide permet la prise en charge de 50% ou 25% des frais de scolarité de première année.

Pour les étudiants primo-entrants de moins de 28 ans

Les dossiers sont étudiés, chaque année, sur les situations présentées et en fonction des critères suivants:

Critère social, calculé à partir du revenu de référence fiscal divisé par le nombre de parts
Niveau et qualité des résultats scolaires, estimés à partir de la moyenne de première et terminale et les notes au baccalauréat

Projets d'études et professionnels, à partir d'une lettre personnalisée du projet de formation et, lorsqu'il existe, du projet professionnel

L'étudiant peut bénéficier d'une bourse accueil et d'une bourse CROUS ou bourse Région Rhône-Alpes.

Dossier à télécharger sur le site ucl.fr à retourner avant le 31 juillet 2023

Poursuite d'études

Pour les étudiants de moins de 28 ans ayant effectués leur première année au sein de l'UCLy. Les dossiers sont étudiés, chaque année, sur les situations présentées et en fonction des critères suivants:

- Critère social, calculé à partir du revenu de référence fiscal divisé par le nombre de parts
- Qualité des résultats universitaires
- Projet professionnel et personnel de l'étudiant

La bourse poursuite d'études est une prise en charge complète ou partielle des frais de scolarité. L'étudiant peut bénéficier d'une bourse accueil et d'une bourse CROUS ou bourse Région Rhône-Alpes.

Un jury indépendant examine les dossiers début décembre et donne réponse aux étudiants à partir de janvier.

Le jury est composé :

- des personnalités des entreprises qui soutiennent et accompagnent le projet
- des représentants des pôles facultaires
- du Vice-recteur chargé de la formation et de la vie étudiante

Dossier à télécharger sur le site ucl.fr à retourner avant le 16 octobre 2023.

Secrétariat Universitaire – Mme Sophie JAMIN

10 place des Archives– 69286 LYON cedex 02 - ☎: 04.72.32.50.95.

su@univ-catholyon.fr

SCUIO de l'Université Lumière Lyon 2

Service commun universitaire d'information et d'orientation

Campus Porte des Alpes, 5 avenue Pierre Mendès France - 69676 BRON CEDEX

☎: 04.78.77.23.42.

Courriel : scuio@univ-lyon2.fr

Site Web : <http://www.univ-lyon2.fr>

L'AUMÔNERIE

Aumônier : Bertrand CHATAIN

L'aumônerie se veut un lieu de rencontre ouvert à tous les étudiants.

Pour ceux qui le désirent, elle propose sous des formes diverses [groupes de réflexion, conférences, temps de prière et de célébration, week-ends, activités de vacances] une première recherche ou un approfondissement de la vie chrétienne.

Elle est également attentive à encourager les initiatives qu'elle juge intéressantes pour l'animation étudiante, et plus généralement pour la qualité des relations entre toutes les personnes qui fréquentent l'Université.

Il y a aura deux lieux de rencontre possible pour les étudiants:

Le lieu principal: l'aVenir, local de l'aumônerie, 2^{ème} étage, près de la chapelle, campus Saint-Paul. Rendez-vous tous les mercredis soir, à 19h00 à la chapelle.

Le lieu Carnot : l'Oratoire de Carnot, hall d'accueil, premier étage sur la passerelle, à droite. Rendez-vous tous les jeudis midi.

Plus d'autres rendez-vous qui seront signalés à la rentrée.

☎: 04. 72.32.50.16

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Deux centres de documentation à la disposition des étudiants :

Sur le campus Carnot :

23 Place Carnot - 69002 Lyon - ☎: 04.26.84.52.33.

Sur le campus Saint-Paul :

10 place des Archives - 69002 Lyon - ☎: 04.72.32.50.20.

Site de l'université catholique

<http://www.netvibes.com/portailpsycho#Accueil>

LE BUREAU DES ETUDIANTS (BDE)

Créé en janvier 1995, a pour objectif de souder la promotion et de favoriser l'entraide entre les étudiant(e)s de psychologie. Les étudiant(e)s élisent en début d'année leurs représentant-es au BDE.

Son but est aussi que la Faculté de Psychologie en Sciences Humaines et Sociales du pôle facultaire de Philosophie soit activement représentée au sein de l'Université Catholique de Lyon.

BDE Psydyllique

Adresse mail : bde.psycho.uclly@gmail.com

Les élections du bureau du BDE sont organisées en début d'année universitaire. Les horaires des permanences du BDE sont précisés en début d'année par voie d'affichage.

LE BUREAU DES SPORTS (BDS)

Bureau Des Sports de l'AS CATHO

Campus Saint-Paul | 10, Place des Archives 69002

Salle de Sport Gérard ODRAS | Bâtiment A : 6° étage

Tous les jours [sauf le jeudi] entre 12h30 et 13h30.

Par téléphone au 04.72.32.51.26.

Par mail : bds@univ-catholyon.fr

Ou sur facebook : BDS Fac Catholique de Lyon

Contacts :

Guillaume RAMEIL : 06 18 48 82 96 Mail : guillaumerameil@gmail.com

Jacques POCARD : 06 75 69 70 53 Mail : j.pocard@aliceadsl.fr

Toutes les activités proposées par l'AS Catho :

Sports collectifs: Basket, Football, Foot US, Handball, Rugby, Volley Ball.

- Sports individuels: Musculation, Fitness, Zumba, Abdos-Fessiers, Aïkido, Athlétisme, Aviron, Badminton, Danse, Escalade, Equitation, Judo, Karaté, Lutte, Natation, Plongée, Squash, Taekwondo, Tennis, Tennis de Table et Yoga.

Il vous est offert deux types d'affiliation à des prix très attractifs par rapport aux tarifs extra universitaires, et compte tenu de l'ensemble des activités proposées :

Une cotisation "loisirs" de 40 euros permet de participer aux entraînements, mais ne donnant pas accès aux compétitions est proposées.

Une licence de compétition de 50 euros qui permet de participer aux entraînements et aux différents championnats organisés par la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire). est proposée.

E-CAMPUS

Ecampus est la plateforme en ligne de l'UCLy. Elle est accessible depuis n'importe quel poste informatique à l'adresse suivante :

<http://ecampus.uclly.fr>

Cette plateforme regroupe l'ensemble des outils numériques mis à votre disposition à l'université, notamment : le bureau virtuel avec une messagerie électronique [10Go] et un espace de stockage et de partage de documents [25Go], la bibliothèque électronique, la plateforme pédagogique, et l'accès aux notes, planning, annuaire, informations sur la vie étudiante, etc.

En cas de besoin, il est possible de contacter : ecampus@univ-catholyon.fr

MOODLE

Moodle est un logiciel Open Source dédiée à l'apprentissage et au travail collaboratif en ligne. Il s'agit de la plateforme pédagogique de l'UCLy. Plusieurs outils, adaptés aux différents niveaux de la formation, sont à la disposition des étudiants et des enseignants. Parmi eux se trouvent les descriptions des cours, des supports de cours en différents formats [texte, PDF, HTML, etc.], des forums de discussion et chat, des exercices, des travaux à rendre en ligne, l'agenda des cours, etc.

TESTOTHÈQUE

La Testothèque est un service et de consultation de tests psychologiques, de manuels et de passation de tests sur place proposé par la Faculté de Psychologie-SHS. Elle se trouve au 4ème étage du secteur L.

La Testothèque est ouverte :

1- À tous les étudiants Licence 2ème et 3ème année et de MASTER 1 et 2 de Psychologie qui ont un droit de consultation et de passation de tests sur place aux horaires d'ouverture de la Testothèque ;

2- Aux enseignants de la Faculté de Psychologie qui ont le droit de consultation sur place et d'utilisation limitée à l'heure de leur cours SHS.

La Testothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

La consultation est ouverte gratuitement à tous les étudiants et enseignants de Psychologie de l'Université aux heures d'ouverture de la Testothèque. Elle se fait sur demande par mail ou via

le formulaire de contact sur le site e campus au moins 1 semaine avant la consultation auprès de la responsable : testothèque@univ-catholyon.fr

Dans le cadre de la préparation des examens, les étudiants sont autorisés à réserver un test sur les créneaux d'ouverture de la Testothèque et faire passer le test dans une salle adjacente à la Testothèque, avec une attestation écrite du consentement de la personne à qui vous ferez passer le test : testothèque@univ-catholyon.fr

Vous pouvez retrouver la liste complète des tests disponibles, des informations plus détaillées sur les tests, le règlement, les conditions d'emprunt sur le site e campus, onglet « ressources ».

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Ces informations ne sont pas contractuelles et des modifications sont possibles en cours d'année. L'étudiant doit s'assurer des modalités d'évaluation auprès de chaque enseignant en début de cours qui sont susceptibles de modifications éventuelles.

**LICENCE
PREMIERE
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

LICENCE 1^{ÈRE} ANNÉE – SEMESTRES 1 ET 2

Semestre 1.....	51
UE. Majeure psychologie 1	
Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique.....	51
Psychologie clinique.....	51
Psychologie du développement.....	52
UE. Majeure psychologie 2	
Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale.....	53
Psychologie cognitive.....	54
Psychologie sociale.....	54
UE. Accompagnement	
Accompagnement MTU.....	55

MINEURE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Epistémologie des sciences de l'éducation.....	57
Histoire des idées pédagogiques.....	57
Enseigner et apprendre.....	57
Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1 ^{er} degré français..	57
Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif.....	57
Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la petite enfance.....	57
Introductions aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme.....	57

MINEURE DROIT

Droit civil : droit des personnes CM.....	58
Droit civil : droit des personnes TD.....	58
Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État CM.....	58
Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État TD.....	58
Droit Civil, droit des personnes.....	59
Méthodologie juridique : Droit public et Droit privé.....	59

UE. Langue

Anglais.....	60
Allemand.....	61
Espagnol.....	61

Semestre 2	64
UE. Fondamentale	
Psychologie clinique et psychopathologie 2.....	64
Psychologie du développement 2 CM et TD.....	64
UE. Fondamentale	
Psychologie sociale 2	65
Neuropsychologie 1 CM et TD.....	66
UE. Fondamentale	
Psychobiologie 1.....	67
Statistiques descriptives.....	68
Histoire de la psychologie	68
UE. Langue	
Anglais.....	69
Allemand.....	70
Espagnol.....	71
UE. TIC	
TIC	73
UE. Complémentaire au choix [2 options]	
Ethique.....	75
Sociologie en santé mentale.....	75
Anthropologie philosophique.....	77
Biologie renforcée.....	78
Philosophie et sciences humaines.. ..	78
Culture sanitaire et sociale	79
Ouverture aux métiers du paramédical	80
Question de société.....	80
Maîtrise de l'oral	80
Biologie appliquée à la psychologie.....	81
Gestion des conflits/dynamique des groupes	81

SEMESTRE 1				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE MAJEURE PSYCHOLOGIE 1				6
Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique	CM	12		
Psychologie clinique	CM	20		
Psychologie du développement	CM	20		
UE MAJEURE PSYCHOLOGIE 2				6
Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale	CM	12		
Psychologie cognitive	CM	20		
Psychologie sociale	CM	20		
UE ACCOMPAGNEMENT				3
Accompagnement MTU	TD	20		
MINEURE SCIENCES DE L'ÉDUCATION				12
Introduction aux sciences de l'éducation > Epistémologie des sciences de l'éducation > Histoire des idées pédagogiques > Enseigner et apprendre	CM CM CM	42		
Introduction aux spécialisations : fondamentaux 1 ^{er} degré français	CM	12		
Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif	CM	12		
Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la petite enfance	CM	12		
Introductions aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme	CM	12		
MINEURE DROIT				12
Droit civil : droit des personnes	CM	28		
Droit constitutionnel : Théorie générale de l'État	CM	28		
Introduction au droit et aux juridictions	CM	22		
Méthodologie juridique : Droit public et Droit privé	TD	10		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		

SEMESTRE 2				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 2	CM	20	2	
Psychologie du développement 2	CM/TD	20/20		
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie sociale 2	CM	20	2	
Psychologie cognitive et neuropsychologie 2	CM/TD	20/20		
UE FONDAMENTALE				6
Psychobiologie 1	CM	20		
Statistiques descriptives	TD	20		
Histoire de la psychologie	CM	20		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	CM	20		3
UE TIC				3
TIC	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS)				6
Ethique	TD	20		
Sociologie en santé mentale	TD	20		
Culture sanitaire et sociale	TD	20		
Questions de société	TD	20		
Ouverture aux métiers du paramédical	TD	20		
Maîtrise de l'oral	TD	20		
Philosophie et sciences humaines	TD	20		
Biologie renforcée	TD	20		
Anthropologie philosophique	TD	20		
Biologie appliquée à la psychologie	TD	20		
Gestion des conflits/dynamique des groupes	TD	20		

N'apparaissent ici, que les coefficients > supérieurs à 1

SEMESTRE 1

UE MAJEURE PSYCHOLOGIE 1

MÉTODOLOGIE DISCIPLINAIRE : DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Amanda COMORETTO - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

12h CM [6 x 2 heures]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

231. Identifier les étapes de la production des connaissances scientifiques en psychologie
232. Identifier les spécificités des différentes démarches, méthodes et outils de recueil de données en psychologie ainsi que leurs intérêts et leurs limites respectives

Objectifs pédagogiques :

Ce cours d'initiation à la méthodologie en psychologie a pour objectifs de présenter globalement les démarches de production et de diffusion des savoirs scientifiques en psychologie et de donner aux étudiant.es des clés de compréhension pour se repérer dans la pluralité des approches et des méthodes qui seront abordées au cours de leur formation. Ce cours invitera les étudiants à réfléchir à la différence entre science, croyance, idéologie pour les aider à se repérer dans la production de savoir.

Contenus :

- La psychologie comme science et la question épineuse de la [ou des] définition.s de la science
- Définition des critères de scientificité des connaissances en psychologie et de la pluralité des modèles de la recherche
- Principes du dialogue itératif entre induction et déduction
- Présentation de la démarche hypothético-déductive
- Présentation de la démarche processuelle
- Réflexion sur les clivages modernes entre subjectivité et objectivité, quantitatif et qualitatif

Modalités d'évaluation :

1 écrit de 45mn [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Christine MELATO - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 séances x 2 heures]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

191. Identifier et situer les fondateurs de la psychologie clinique, ses objets, ses champs d'application dans l'histoire de la discipline
192. Restituer les concepts fondamentaux de la théorie psychanalytique

Objectifs pédagogiques :

Ce cours d'introduction à la psychologie clinique a pour objectifs :

- 1/de présenter cette spécialité de la psychologie, son objet, ses méthodes, ses domaines d'applications et d'exercice [ainsi que formation et législation relatives à la pratique clinique].
2/de présenter quelques concepts théoriques fondamentaux issus de la métapsychologie [freudienne et post-freudienne], pour penser réalité et pratique cliniques.

A la fin de cet enseignement, les étudiants devront être capables de différencier cette spécialité des autres approches au sein de la psychologie, décrire ses spécificités, son intérêt, et maîtriser les connaissances théoriques enseignées.

Contenus :

- Spécificité de la psychologie clinique
- Ses méthodes : “clinique à mains nues” et “clinique armée”
- Introduction de concepts : appareil psychique, réalité pulsionnelle/réalité psychique, conflictualité intra-psychique, rôle de l'environnement, construction psychoaffective, équilibre / déséquilibre psychiques, continuum normal-pathologique, ...

Modalités d'évaluation :

Ecrit de 45mn [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Amanda COMORETTO - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 séances x 2 heures]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]
212. Caractériser les méthodes et les outils d'évaluation spécifiques à la psychologie du développement [observation, entretien, tests, épreuves piagésiennes, etc.]
214. Analyser les enjeux de l'utilisation des outils de la psychologie du développement selon les situations

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement vise à introduire les principales notions de psychologie du développement. Selon une approche historique, il sera fait mention des nouvelles méthodes, façon de concevoir, de se représenter le développement psychologique de l'enfant. A la suite de ce cours, les étudiants pourront faire les liens entre les grands courants de la Psychologie et les empreintes laissées au fil du temps par des auteurs phares en Psychologie.

Contenus :

- Génèse de la psychologie du développement
- Les méthodes en psychologie du développement
- Les grands courants théoriques du début du 20^{ème} siècle à nos jours

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 2 écrits de 30 mn chacun

Session 2 : écrit de 1H

UE MAJEURE PSYCHOLOGIE 2**MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : MÉTHODE EXPÉRIMENTALE**

Céline BORG - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

12h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

42. Questionner les intérêts et les limites d'un raisonnement, d'un modèle, d'une méthode, d'une étude
43. Identifier les enjeux théoriques et appliqués d'un résultat scientifique
51. Utiliser un vocabulaire scientifique précis et adapté
245. Concevoir et mettre en œuvre une étude expérimentale ou quasi-expérimentale

Objectifs pédagogiques :

Identifier les différents types de relation existantes entre des phénomènes/variables.

Détenir les informations nécessaires au processus d'opérationnalisation.

Identifier les questions de recherches liées à la démarche expérimental.

Identifier un plan expérimental.

Savoir lire et comprendre les résultats issus d'une démarche expérimentale.

Contenus :

- Introduction à la méthode expérimentale
- Démarche expérimentale (Causalité vs corrélation)
- Des hypothèses théoriques aux hypothèses opérationnelles
 - Variables indépendantes (provoqué vs invoqué; intra vs inter-sujet.)
 - Variables dépendantes (mesures de la variable).
 - Variables contrôles
- Plan expérimental
- L'échantillonnage et ses biais
 - Groupe contrôle
 - Echantillonnage et biais (randomisation, sélection des participants; critère d'inclusion/exclusion
 - Ecriture formalisée.

- Mise en évidence des effets des variables indépendantes sur les variables dépendantes.
 - Effet d'interaction et effet principal
- Valeurs seuils.
- La lecture des résultats [tableaux & Figures [+ Normes APA]]
- Les limites : La démarche quasi expérimentale

Modalités d'évaluation :

Ecrit de 45 mn [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE COGNITIVE

Céline BORG - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

- 151. Caractériser les principaux champs théoriques, courants épistémologiques et approches méthodologiques de la psychologie, leurs spécificités et leurs complémentarités
- 201. Retracer les fondements historiques et épistémologiques de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, ainsi que leurs grands courants théoriques
- 202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain

Objectifs pédagogiques :

La psychologie cognitive fait référence à cette psychologie qui s'intéresse à la façon dont notre cerveau traite des informations afin de produire des comportements adaptés. Selon les scientifiques, ces traitements seraient exploités par des fonctions [aussi appelées fonctions cognitives], qui servent des buts bien précis. L'objectif de la série des trois enseignements de psychologie cognitive proposés lors de ces trois années de licence est de présenter tour à tour ces différentes fonctions.

Contenus :

Après une introduction sur les origines historiques de la psychologie cognitive, cet enseignement présentera les principaux travaux scientifiques qui ont été réalisés sur les fonctions cognitives suivantes : Mémoire, métacognition, théorie de l'esprit, attention, perception.

Modalités d'évaluation :

Ecrit de 45 mn [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE SOCIALE

Valérie BERTRAND - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

221. Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier

222. Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche

223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de présenter aux étudiants ce qu'est la psychologie sociale et de les familiariser avec certaines de ses théories fondamentales. Plus spécifiquement, à la fin de cet enseignement, les étudiants devront être capables de situer et d'expliquer les différentes théories de l'influence sociale et du fonctionnement des groupes et de les reconnaître dans des situations concrètes de la vie quotidienne.

Contenus :

Influence sociale, normes sociales, fonctionnement des groupes

Modalités d'évaluation :

Ecrit de 1H30 [session 1 et session 2]

UE TRANSVERSALE**ACCOMPAGNEMENT MTU**

L. Desfonds, A. Aihauld, L. JAUR-DAIZE,- 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

CM, TD, exercices, travaux de groupe

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Etre initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer

une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Etre autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Objectifs pédagogiques :

Etre autonome dans le travail

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression

Contenus :

- Prise de notes, fiche de lecture, fiche de révisions
- Réalisation d'une recherche documentaire/ normes APA
- Argumentation et structuration d'un récit
- Résumé de texte
- Rédaction d'une dissertation en SHS

Bibliographie :

DUBOST, M., TURQUE, C. [2014], *Améliorer son expression écrite et orale*, Ellipses

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 2 contrôles continus en cours et/ou à remettre à l'enseignant

Session 2 : examen écrit. Durée : 2 heures

MINEURE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- Introduction aux sciences de l'éducation CM
- Épistémologie des sciences de l'éducation CM
- Histoire des idées pédagogiques CM
- Enseigner et apprendre CM
- Introduire aux spécialisations : fondamentaux 1^{er} degré français CM
- Introduction aux spécialisations : anthropologie de l'acte éducatif CM
- Introduction aux spécialisations : enjeux éducatifs de la petite enfance CM
- Introduction aux spécialités - anthropologie de l'acte éducatif : personnalisme CM

DROIT CONSTITUTIONNEL : THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT CM ET TD

Pascal JEAN-BAPTISTE - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Exposé magistral et exercices pratiques [dissertation et commentaire de texte]

Prérequis du cours :

Philosophie, Histoire [géographie], Histoires des idées politiques, Français [écrit-oral], etc.

Compétences visées :

Esprit critique, Esprit de synthèse, Esprit analytique à travers un cheminement intellectuel autour des grands concepts et développements historiques, discursif de la matière « Droit constitutionnel. Théorie générale de l'État ».

Objectifs pédagogiques :

Se familiariser avec les concepts classiques du droit constitutionnel

Comprendre les spécificités du droit constitutionnel

Analyser le lien entre pouvoir politique et l'État, la forme de l'État, la Constitution du gouvernement et des pouvoirs publics, la participation des citoyens à l'exercice de ces pouvoirs et la protection des droits fondamentaux.

Comprendre la démocratie comme un mode particulier d'exercice du pouvoir

Contenus :

L'état, la démocratie, la constitution, la séparation des pouvoirs

Bibliographie :

- ACQUAVIVA Jean-Claude, Droit constitutionnel et institutions politiques, Gualino, coll. Mémentos, 24^{ème} éd., Paris, 2021.

- AVRIL Pierre et GICQUEL Jean, Lexique de droit constitutionnel, PUF, Coll. Que sais-je ?, 6^{ème} éd., 2021.

Modalités d'évaluation :

1.- Une note de devoir-maison [40%]

2. – Une note d'examen de fin de semestre : 2 heures [60%]

INTRODUCTION GÉNÉRAL AU DROIT ET INSTITUTIONS JURIDICTIONNELLES

Luc BOUCHINET- 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Présentielle

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Une meilleure connaissance du système juridique français, de ses principes et de son fonctionnement, une capacité à mémoriser et une exigence de rigueur.

Objectifs pédagogiques :

Au terme du cours, les étudiants devront être capable de présenter cette notion complexe et polysémique qu'est le droit et de préciser les normes s'appliquant actuellement en France. Ils devront également connaître les différentes juridictions françaises, leur rôle, leurs acteurs et le fonctionnement de chacune d'entre elles.

Bibliographie :

- CASTALDO André, MAUSEN Yves, Introduction historique au droit, 5e éd., Dalloz, 2019, 830 p. [Précis]
- DEUMIER Pascale, Introduction générale au droit, 6e éd., LGDJ, 2021, 396 p. [Manuel]

Modalités d'évaluation :

Examen sur table 1H [session 1 et 2]

MÉTHODOLOGIE EN DROIT PUBLIC ET EN DROIT PRIVÉ

Landry MERESSE- 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Présentiel, exposition de la méthode + exercice individuel et en groupe

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Expression écrite et orale, analyse, synthèse

Objectifs pédagogiques :

Maîtrise des différents exercices en Droit

Contenus :

Méthodologie de la QRC, de la dissertation, du commentaire et de la fiche d'arrêt

Modalités d'évaluation :

Questions et exercices pratiques 1 H

DROIT CIVIL, DROIT DES PERSONNES

Sandrine HARISPURU- 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

28 heures CM / TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Acquisition d'une vision d'ensemble du droit des personnes

Objectifs pédagogiques :

Savoir en quoi consiste la personnalité juridique, ce qui la définit et les conséquences de

l'acquisition de la personnalité juridique

Contenus :

Acquisition et perte de la personnalité juridique – éléments d'identification d'une personne – droits attachés à la personnalité juridique – les personnes vulnérables

Bibliographie :

Droit des Personnes [Dalloz] & Droit des Personnes [LexisNexis]

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : 1 note sur devoir ramassé [40 % de la note finale]

Contrôle fin de semestre : 1 note - fiche d'arrêt et/ou QCM – durée : 1 heure minutes [60 % de la note finale]

UE LANGUE

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY, LÉA GODREAU - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1] - voir groupes

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse ; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; textes psychologiques en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes généraux et spécialisés. Résumés de textes et d'études de cas.

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales [vocabulaire, grammaire] pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Compétences visées :

Pouvoir lire des articles à contenu psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes littéraires courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Objectifs pédagogiques :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts [articles de journaux, magazines, sites internet et extraits de fiction].

Contenu/plan du cours :

Le cours doit permettre aux étudiants de devenir réellement et pleinement acteurs du processus d'apprentissage linguistique.

Primauté est donc donnée à l'expression orale sous toutes ses formes [exposés, jeux de rôles, commentaire de textes, articles, documents iconographiques...], avec à l'arrière-plan la consolidation des acquis grammaticaux. A titre d'exemple, on insistera sur le bloc temps/aspect/modalité, les postpositions, les mots charnières, les prépositions et conjonctions, etc.

Le cours s'articulera autour des centres d'intérêts des étudiants en l'occurrence le domaine des Sciences Humaines et Sociales :

- comprendre des textes modernes ou des articles de journaux [acquisition de vocabulaire, de locutions idiomatiques],

- s'exprimer sur des textes, sur des photos ou images, à partir de thèmes de vie (commentaires, exposés...),
 - revoir les structures de la langue, les points de grammaire essentiels (temps, présents, passés et present perfect/ article/ prépositions) assortis d'exercices ou de Q.C.M
- SUJET du semestre 1 : PARENTING

Bibliographie :

English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press
 L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].
 English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

Modalités d'évaluation : Première session : 2 contrôles continus, [2 écrits grammaire] de 30 mins Coeff 1

Examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours, Résumé, question sur le texte, coeff 2

Deuxième session : examen écrit, texte inconnu. Résumé. Durée : 1h45

Evaluation AJAC : Un examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours du semestre, durée 1h50. Mêmes modalités pour la deuxième session.

ESPAGNOL :

20 H - Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1er semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal. Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés (dvd, projection).
- Lecture, compréhension et analyse de textes

Prérequis du cours:

Connaissance de base, niveau baccalauréat

Compétences visées :

- S'exprimer à l'oral avec une certaine aisance, en faisant preuve de rigueur et de clarté, en maîtrisant les connaissances acquises
- Rédiger d'une manière cohérente et structurée sur une gamme de sujets variés, donner son point de vue et le développer.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Objectifs pédagogiques :

- Renforcer le potentiel de chaque élève par une mise en pratique des compétences à l'écrit et à l'oral.
- Enseigner et faciliter l'appropriation du lexique spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Contenus :

- Exploiter le bagage de l'étudiant à partir d'une révision méthodique des bases de la langue afin de stabiliser les acquis et développer le potentiel écrit et oral

- Travail de groupe pour préparer l'exposé
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Bibliographie :

ORMAL- GRENON J. B., SALZEDO C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

GONZÁLES HERMOSO A., SÁNCHEZ ALFARO M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

Modalité d'évaluation :

- Première session : control continu: coef 1 - Exposé oral : coef 1 - Devoir sur table, 2h : coef 2
- Deuxième session : examen écrit de 2 heures, sur le contenu du cours.

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences

Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

Modalités d'évaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c.

Un exposé oral – coef 0,25 du c.c.

Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c.

Une note de participation- coef 0,25 du c.c.

b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

SEMESTRE 2

UE FONDAMENTALE

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 2

F. Guimard - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Psychologie clinique 1

Compétences visées :

A192 Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse

A193 Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de présenter une introduction à la métapsychologie ainsi qu'une initiation à la psychopathologie clinique psychanalytique. Il s'agira de présenter plusieurs notions et concepts permettant à l'étudiant de commencer à construire les bases d'une réflexion clinique dans le champ de la psychologie et de la psychopathologie.

Contenus :

L'enseignement est organisé en deux parties. La première partie [psychologie clinique] est centrée sur la vie psychique et ses enjeux à partir du travail du rêve, du conflit œdipien, de la période de latence, des théories sexuelles infantiles et des fantasmes originaires. La deuxième partie [psychopathologie] présente une définition de la psychopathologie ainsi que plusieurs notions de base et fournit un premier cadre méthodologique nécessaire à l'approche clinique en psychopathologie. Elle se poursuit par la découverte des grandes organisations psychopathologiques [névroses, psychoses, organisations limites] et les processus qui y sont à l'œuvre.

Modalités d'évaluation :

Ecrit 2H [session 1 et session 2]

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 2

A Comoretto, C Gayon, R Fesselier, J Rosand, J. Chamodon - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Prérequis du cours :

Psychologie du développement 1

Compétences visées :

- 211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]
- 212. Caractériser les méthodes et les outils d'évaluation spécifiques à la psychologie du développement [observation, entretien, tests, épreuves piagésiennes, etc.]
- 213. Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu
- 214. Analyser les enjeux de l'utilisation des outils de la psychologie du développement selon les situations
- 217. Identifier les facteurs individuels et contextuels, ainsi que leurs interactions dans la compréhension des trajectoires développementales

Objectifs pédagogiques :

A la lumière des grandes théories du développement abordées lors du semestre 1, l'objectif est de présenter les connaissances, théories et modèles du développement de l'individu dans différents grands domaines [biologique, cognitif, émotionnel et social].

Les TDs qui accompagnent le cours magistral permettront d'aborder certaines des thématiques vues en CM d'un point de vue plus pratique. Ils seront aussi l'occasion de développer des compétences dans la lecture et la synthèse d'articles scientifiques en psychologie du développement, par la réalisation d'une courte vidéo.

Contenus :

Seront plus particulièrement abordés :

- Le développement cérébral et sensoriel ;
- Le développement des grandes fonctions cognitives et de la perception du temps ;
- Plusieurs aspects du développement émotionnel tels que l'expression et la reconnaissance des expressions, la régulation émotionnelle et l'attachement ;
- Le développement social en début de vie, et le caractère et la personnalité dans le développement de l'individu.

Modalités d'évaluation :

CM : session 1 : 2 écrits de 30mn. Session 2 : écrit de 1H

TD : session 1 : dossier vidéo + 1 écrit de 1H. Session 2 : écrit de 1H

UE FONDAMENTALE

PSYCHOLOGIE SOCIALE 2

Clovis LEVREZ - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Psychologie sociale 1

Compétences visées :

A221 Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des

sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier
A222 Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche
A223 Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement se situe dans le prolongement du CM du semestre 1 et a pour objectif de poursuivre la formation théorique des étudiant.es en psychologie sociale, avec un point de focus sur les processus psychosociaux impliqués dans les relations interpersonnelles.

Contenus :

Ce CM est composé de deux parties. La première est centrée sur la perception de soi et des autres : y seront abordés les processus de construction, de définition et de présentation du soi, de comparaison sociale, de formation d'impression et d'évaluation d'autrui, ainsi que d'attributions causales des comportements notamment. La deuxième partie du CM traitera plus spécifiquement des relations interpersonnelles, et notamment des attractions interpersonnelles, des processus concourant à la construction de l'intimité, mais aussi des comportements prosociaux [altruistes] et antisociaux [agressifs].

Modalités d'évaluation :

Ecrit 1H [session 1 et session 2]

NEUROPSYCHOLOGIE 1

C Borg, R Fesselier, D Bouvarel, C Gayon, C Padovan, C Joubert - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Prérequis du cours :

Psychologie Cognitive 1

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu
201. Retracer les fondements historiques et épistémologiques de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, ainsi que leurs grands courants théoriques
202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain
203. Caractériser les principales pathologies du système nerveux central, les grands syndromes lobaire et la spécialisation hémisphérique fonctionnelle
204. Caractériser la sémiologie, les modes d'évaluation, et les méthodes de prise en charge des syndromes neuropsychologiques
205. Caractériser les méthodologies expérimentale et clinique spécialisées en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques :

L'objectif est d'introduire la neuropsychologie, sa méthodologie spécifique, les grands courants de pensée et leur influence sur la recherche et la pratique en neuropsychologie ;

d'aborder les différences hémisphériques fonctionnelles ainsi que certains syndromes neuropsychologiques ; d'aborder la méthodologie spécifique de la neuropsychologie.

Contenus :

CM

- Introductions, champs théoriques et d'application, terminologie
- Asymétries cérébrales: méthodologie
- Asymétries cérébrales: données actuelles
- Le syndrome de déconnexion calleuse
- Troubles du langage
- Troubles visuospatiaux
- Syndromes démentiels
- ...

TD

- Étude de textes fondateurs
- Techniques d'étude des asymétries cérébrales fonctionnelles [écoute dichotique, présentation visuelle tachistoscopique...]
- L'approche psychométrique en neuropsychologie
- Les études de cas et les études de groupe en neuropsychologie
- ...

Modalités d'évaluation :

CM : écrit de 30 mn [session 1 et 2]

TD : session 1 : 2 écrits de 1H chacun. Session 2 : écrit de 30 mn

UE FONDAMENTALE

PSYCHOBIOLOGIE 1

Elara MOUDILOU - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu

Objectifs pédagogiques :

Faire connaître aux étudiants l'organisation des systèmes nerveux central et périphérique, et des bases biochimiques de leur fonctionnement.

Contenus :

Histoire de la psychobiologie; composantes cellulaires et l'organisation du système nerveux; système nerveux central et périphérique; les fonctions homéostatiques [régulation du milieu interne]; développement du système nerveux et la plasticité cérébrale; communication dans le système nerveux [potentiel de membrane & potentiel d'action; transmission

synaptique & neurotransmetteurs]; modulation de l'activité cérébrale et comportement [système dopaminérgique, noradrénérgique et serotoninérgique]; principe de base de la psychopharmacologie

Modalités d'évaluation :

Ecrit 45 mn [session 1 et 2]

STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Jefferson VIRGILE, Clémence JOUBERT - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

251. Maîtriser les bases de l'analyse scientifique des données quantitatives [statistiques descriptives, inférentielles, et de modélisation]

Objectifs pédagogiques :

Comprendre les statistiques descriptives, les représentations graphiques et la loi normale. Calcul des principaux paramètres de position et de dispersion, utilisation de la table de la loi normale.

Contenus :

Statistiques descriptives, les représentations graphiques, la loi normale.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 2 écrits : 45mn et 1H

Session 2 : écrit 1H

HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE

Nikos KALAMPALIKIS, Sabine ROUAT - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

141. Situer la psychologie et ses grands courants théoriques dans leur contexte historique et social

143. Situer les apports de la psychologie dans le champ des sciences humaines et sociales et identifier les convergences, différences, et apports réciproques avec d'autres disciplines telles que l'anthropologie ou la sociologie

151. Caractériser les principaux champs théoriques, courants épistémologiques et approches

méthodologiques de la psychologie, leurs spécificités et leurs complémentarités

Objectifs pédagogiques :

Les étudiants pourront acquérir une meilleure connaissance des figures fondatrices de la psychologie, des disciplines de la psychologie ; des différentes écoles et tendances ; des débats, fruit d'un long processus de confrontation d'idées, d'exploration scientifique, de maturation théorique. Les étudiants pourront acquérir des compétences théoriques visant à exercer leur sens de la réflexion et leur esprit critique.

Plus précisément, ce cours magistral a comme objectifs : 1) de sensibiliser les étudiants à l'histoire de la psychologie en ciblant différentes perspectives (fondements et chronologie, grands courants de la psychologie, contexte scientifique de l'établissement de la psychologie et émergence de la psychologie scientifique, histoire critique, etc.). 2) de mettre l'accent sur les nombreux débats qui ont présidé à son établissement et à son développement d'hier à aujourd'hui.

Contenus :

Parmi les principaux contenus seront abordés par exemple : l'histoire de la psychologie française : des origines à nos jours ; de la psychologie clinique, de la psychopathologie et de la psychiatrie ; de la psychologie générale et de la psychologie cognitive, de la psychologie sociale et de la psychologie du travail.

Modalités d'évaluation :

Ecrit 45 mn [session 1 et 2]

UE LANGUE [Anglais, Allemand ou Espagnol]

L'étudiant conserve le même choix de langue qu'au 1^{er} semestre.

ANGLAIS

SABINE KAZOGLOU, FINBAR MCENEANEY, LÉA GODREAU - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2] - mêmes groupes qu'au 1^{er} semestre

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse ; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; textes psychologiques en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes généraux et spécialisés ; études de cas.

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Compétences visées :

Pouvoir lire des articles généraux et psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes littéraires courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Objectifs pédagogiques :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts [articles de journaux, magazines, sites internet et extraits de fiction].

Contenu/plan du cours :

Le cours doit permettre aux étudiants de devenir réellement et pleinement acteurs du processus d'apprentissage linguistique.

Primauté est donc donnée à l'expression orale sous toutes ses formes (exposés, jeux de rôles, commentaire de textes, articles, documents iconographiques...), avec à l'arrière-plan la consolidation des acquis grammaticaux. A titre d'exemple, on insistera sur le bloc temps/ aspect/modalité, les postpositions, les mots charnières, les prépositions et conjonctions, etc.

Le cours s'articulera autour des centres d'intérêts des étudiants en l'occurrence le domaine des Sciences Humaines et Sociales :

- comprendre des textes modernes ou des articles de journaux [acquisition de vocabulaire, de locutions idiomatiques],
- s'exprimer sur des textes, sur des photos ou images, à partir de thèmes de vie (commentaires, exposés...),
- revoir les structures de la langue, les points de grammaire essentiels (temps, présents, passés et present perfect/ article/ prépositions) assortis d'exercices ou de Q.C.M

SUJET du semestre 2: ADDICTION

Bibliographie :

English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press

L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].

English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

Modalités d'évaluation : Première session : 2 contrôles continus, [2 écrits grammaire] de 30 mins - Coeff 1

Examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours, Résumé, question sur le texte ou grammaire, coeff 2

Deuxième session : examen écrit, texte inconnu. Résumé. Durée : 1h50

Evaluation AJAC : Un examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours du semestre, durée 1h50

Mêmes modalités pour la deuxième session.

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S2] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et

aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie:

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

Evaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c.

Un exposé oral – coef 0,25 du c.c.

Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c.

Une note de participation- coef 0,25 du c.c.

b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures 2^{ème} semestre [S2] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audiovisuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés [dvd, projection].
- Lecture, compréhension et analyse de textes

Pré-requis :

Maitrise du programme du S1

Compétences visées :

- S'exprimer à l'oral avec une certaine aisance en faisant preuve de rigueur et de clarté.
- Être apte à participer activement à une conversation standard et pouvoir défendre ses opinions.
- Rédiger d'une manière détaillée, cohérente et structurée sur une gamme de sujets variés, donner son point de vue et le développer.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Objectifs pédagogiques :

- Continuer à renforcer le potentiel de chaque élève par une mise en pratique des compétences à l'écrit et à l'oral.
- Enseigner approfondir et faciliter l'appropriation du lexique spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
- Encourager l'autonomie de telle sorte que l'étudiant devienne acteur de son propre apprentissage et ce dès la 1^{ère} année.

Contenu/plan du cours :

Progression en lien logique avec le 1^{er} semestre

- Exploiter le bagage de l'étudiant à partir d'une révision méthodique des bases de la langue pour stabiliser les acquis.
- Développer le potentiel écrit et oral par une étude approfondie de la grammaire.
- Poser le cadre contextuel de certains sujets traités dans le but de développer, élargir la culture et éveiller la curiosité.
- Travailler la technique de l'argumentaire
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : Première session : - Control continu: coef 1 - Exposé oral : coef 1 - Devoir sur table : coef 2

Deuxième session : Examen écrit de 2 heures

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures sur le contenu des cours du semestre

Bibliographie :

ORMAL-GRENON J. B., SALZEDO C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

GONZÁLES HERMOSO A., SÁNCHEZ ALFARO M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

UE TIC

TIC

Florence BARONE, Olivier SOUBEYRAND - 1^{er} semestre [S1]

Modalités pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plate-forme pédagogique et le réseau

Support de cours électronique.

Document d'aide

Dépôt de production sur la plate-forme pédagogique

Prérequis du cours :

Connaître les rudiments de fonctionnement d'un ordinateur.

Compétences visées :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Courrier électronique

Gestion d'une boîte électronique, rédaction d'un email et règles à respecter (fonctions à, cc ou cci par exemple). L'UCLy vous fournira un compte informatique à utiliser tout au long de votre scolarité et à consulter régulièrement.

Traitement de texte :

- Rédaction d'un courrier et d'un CV [fonctions de base : caractères, paragraphes]
- Compte-rendu de réunion [fonctions de base + mettre en page]
- Réalisation d'un rapport-mémoire [Consignes – Fonctions de base – Mise en page – Références – Table des matières – Illustrations – Bibliographie]

Présentation :

Créer le support visuel d'une présentation orale [insérer des images, graphiques, vidéos, faire des transitions entre les différents slides...]

Internet

Utiliser rationnellement un navigateur et la recherche d'information sur le net.

Environnement de travail

Utilisation de la plateforme de E-learning

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer

une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française et ses techniques d'expression :

Respecter la syntaxe et l'orthographe ainsi que les caractéristiques du type d'écrit.

Être autonome dans l'activité d'écriture et montrer à cette occasion sa capacité à communiquer sa pensée, à raisonner et à organiser ses connaissances.

Construire et illustrer un exposé adapté à l'objet, aux circonstances et au public, prendre la parole en public.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.

Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.

Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Être initié au processus de production, de diffusion et de valorisation des connaissances.

Objectifs pédagogiques :

Connaître et maîtriser l'environnement numérique de travail de l'Université : compte informatique, e-campus [informations, plate-forme pédagogique, bureau virtuel avec messagerie et espace de stockage, ressources documentaires]

Gérer son poste de travail : stockage, format de fichiers, sauvegarde, archivage

Maîtriser les fonctions essentielles des outils de communication [messagerie, traitement de texte, logiciel de présentation (PREAO), traitement de l'image].

Rechercher de l'information sur Internet.

Contenus :

Chapitre 1 : Utilisation des moyens informatiques de l'Université

Chapitre 2 : Le poste de travail

Chapitre 3 : Le bureau virtuel – Le courrier électronique

Chapitre 4 : Le document électronique

Chapitre 5 : Le traitement de texte 1er niveau [Courrier - CV]

Chapitre 6 : Le traitement de texte 2ème niveau [Compte-rendu de réunion-Note d'information]

Chapitre 7 : Le traitement de texte 3ème niveau [Rapport – mémoire]

Chapitre 8 : La présentation assistée par ordinateur

Bibliographie :

La bibliographie sera donnée par l'enseignant au début du semestre.

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : contrôle continu coef 1 [présentation d'un support visuel] + examen sur machine coef 2 [le traitement de texte], durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

2^{ème} session : examen sur machine. Durée : 1 heure

UE. COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX

ETHIQUE

Jessica CHARVIER - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Analyse de vidéos ; Analyse de textes ; Débats ; Discussions

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Développer une réflexion ouverte sur un sujet complexe
Questionner sur le plan éthique une situation

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser à la réflexion éthique et déontologique du psychologue
Réfléchir à la posture du psychologue

Contenus :

La morale, l'éthique et la déontologie
Débats autour de situations de société
L'éthique et la déontologie du psychologue
Le code de déontologie des psychologues
La loi
Cas cliniques

Bibliographie :

Code de déontologie des psychologues
Codes civil et pénal

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier de groupe + présentation orale
Session 2 : dossier retravaillé

SOCIOLOGIE EN SANTÉ MENTALE

Christine Plasse Bouteyre - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Analyse de vidéos ; Analyse de textes ; Débats ; Discussions

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Dans ce TD, au travers d'apports de cours et d'études de sources variées (articles, vidéos...), il s'agira d'envisager les rapports de nos sociétés aux troubles mentaux au cours des siècles passés et aujourd'hui.

Cet enseignement visera :

- à montrer de quelle manière les troubles mentaux, les formes de mal être ou encore, à contrario, les perceptions du bien-être... illustrent de quelle façon ces faits et leur traitement sont un reflet de nos sociétés contemporaines ;
- à familiariser l'étudiant(e) au travail de problématisation et de construction d'un objet d'étude.
- à s'exercer à analyser des objets de recherche en émettant des hypothèses et en construisant une argumentation ;
- à acquérir quelques repères sur la méthodologie et les techniques d'enquête en sciences sociales ;
- à développer sa capacité à lire, problématiser et interpréter des données quantitatives ou qualitatives d'enquêtes.

Objectifs pédagogiques :

Ce TD vise à familiariser concrètement l'étudiant(e), via l'étude de sources diverses, avec la sociologie de la santé et des troubles mentaux et de leur traitement social à l'époque contemporaine. Par-delà une sensibilisation au regard sociologique et aux méthodologies en sciences sociales, cet enseignement a pour objectif de montrer de quelle façon les troubles mentaux sont des épreuves à la fois personnelles et profondément sociales, le vecteur dans un langage socialisé des ressentis les plus intimes autant qu'un indicateurs des mutations sociétales.

Contenus :

Ce TD sera organisé autour de travaux et d'exercices ayant comme supports différents extraits d'enquêtes ou de réflexions théoriques relatives au champ de la sociologie du bien-être, de la maladie mentale et du soin.

Le TD s'organisera autour de quatre thématiques fortes.

- Premièrement : Le psychisme individuel, un objet pour les sciences sociales ?
- Deuxièmement : Les dimensions sociales du trouble mental.
- Troisièmement : Les recompositions du champ de la santé mentale.
- Quatrièmement : du côté de « ceux qui souffrent ».

Bibliographie :

- Adam P. et Herzlich C. [1994], Sociologie de la santé et de la médecine, Paris, Nathan.
- Augé M. Et Herzlich. [dir.] [2002], Le sens du mal : anthropologie, histoire, sociologie de la maladie, Paris, Editions des archives contemporaines.
- Bastide R. [1965], Sociologie des maladies mentales, Paris, Flammarion.
- Foucault M. [1961], Histoire de la folie à l'âge classique, Paris, Plon.
- Foucault M. [1963], Naissance de la clinique, Paris, PUF.

Modalités d'évaluation :

La validation du semestre reposera :

- Pour la première session sur le contrôle continu de 2 notes comprenant un exposé oral à deux ou trois étudiants [d'une quinzaine de minutes sur un livre ou un corpus de documents] et un dossier collectif à remettre en fin de semestre reposant sur l'étude d'une problématique ou de plusieurs articles ou d'un film ou d'un livre.
- pour la seconde session sur un examen individuel sur table de 2 h sans documents, portant sur l'ensemble des exposés entendus, des documents lus et travaillés en TD.

ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE

Riccardo Rezzesi - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours magistral, dialogue, discussion et lecture de textes

Prérequis du cours :

Une connaissance minimale de l'histoire de la pensée ; désir de penser et pratiquer l'interdisciplinarité

Compétences visées :

Découvrir les débats et les mutations conceptuelles qui ont caractérisé l'histoire de la notion de personne ; développer une pensée personnelle et critique par rapport aux questions animant l'anthropologie philosophique : « Qu'est-ce que l'homme ? » ; « Y-a-t-il un propre de l'homme ? » ; « Quelle est la place de l'homme dans la nature ? », etc.

Objectifs pédagogiques :

Comment définir la personne ? Qu'est-ce qui fait de nous une personne ? La raison, la capacité de réflexion, la maîtrise de soi, la relation aux autres ? La question de la personne (et la personne comme question) se trouve au cœur de l'histoire de la pensée : de la philosophie antique et médiévale à la Déclaration universelle des droits de l'homme, en passant par sa formulation moderne (de Locke à Kant). Le cours se propose ainsi de réfléchir sur la complexité, la spécificité et l'évolution historique de la notion de personne, avec un approfondissement de l'anthropologie personnaliste proposée par Emmanuel Mounier (1905-1950).

Contenus :

Concept de personne ; personnalisme ; anthropologie relationnelle ; question de la subjectivité

Bibliographie :

HOUSSET, E., La différence personnelle. Essai sur l'identité dramatique de la personne humaine, Paris, Hermann, 2019

HOUSSET, E., La vocation de la personne, Paris, PUF, 2007

LACROIX, J., Kant et le kantisme, Paris, PUF, 1981.

LACROIX, J., Le personnalisme. Sources, fondements, actualité, Lyon, CSF, 1981

MOUNIER, E., Écrits sur le personnalisme, Paris, Seuil, 2000

MOUNIER, E., Le Personnalisme, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2001

RICŒUR, P., Parcours de la reconnaissance, Paris, Folio, 2005

RICŒUR, P., Soi-même comme un autre, Seuil, 1990

VIALATOUX, J., La morale de Kant, Paris, PUF, 1956

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu à mi-semester – rédaction d'une fiche de lecture

Examen final – Devoir écrit sur table [durée : 2h] : commentaire de texte ou dissertation, au choix.

Session 2 : devoir sur table 2H

PHILOSOPHIE ET SCIENCES HUMAINES

Emmanuel d'Hombres - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours magistral comportant des séquences interactives.

Prérequis du cours :

Goût de l'interdisciplinarité ; curiosité intellectuelle pour des disciplines voisines, bordant la psychologie

Compétences visées :

Acquisition d'une culture générale et d'une réflexion critique sur les différentes sciences humaines

Objectifs pédagogiques :

Les sciences humaines (histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, linguistique, économie) constituent aujourd'hui un vaste massif de savoirs, d'origine, d'amplitude et de méthodologie différentes. Quelles sont les principales ? Quelle est leur histoire ? Quelles sont leurs principaux concepts et leurs débats structurants ? Quelles relations entretiennent-elles entre elles, et notamment avec la psychologie ? La philosophie, discipline à vocation réflexive, nous engage dans une attitude à la fois de curiosité bienveillante et de vigilance critique à l'égard de ces différents savoirs, des controverses qui s'y déroulent, de leur portée et de leur prétention.

Nous procéderons par coups de sonde philosophique sur des concepts et débats importants des différentes sciences humaines, en laissant une large part à l'interaction au plan pédagogique.

Contenus :

Sociologie ; anthropologie ; histoire ; linguistique ; économie ; réflexivité sur les savoirs

Bibliographie :

Michel Foucault, Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines, Gallimard, 1966

Ernst Cassirer, Logique des sciences de la culture, Ed. du Cerf, 1991

Renée Bouveresse, La philosophie et les sciences de l'homme, Ellipses, 1998

Jean-François Dortier (dir.), Une histoire des sciences humaines, Ed. Sciences Humaines, 2012

Florence Hulak et Charles Girard (dir.), Philosophie des sciences humaines, 2 vol., Vrin, 2012-2018

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu à mi-semestre : 1 heure

Examen final (devoir écrit sur table : dissertation ou commentaire) : 2 heures

BIOLOGIE RENFORCÉE

Elara Moudilou - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques, vidéos, exercices

Prérequis du cours :

Connaissance des bases de la biologie humaine

Compétences visées :

Comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une cellule
Comprendre les systèmes de communication au sein d'un organisme pluricellulaire :
communication entre cellules et communication nerveuse

Objectifs pédagogiques :

Avoir des connaissances approfondies en biologie et neurobiologie

Contenus :

L'organisation des cellules et des virus
L'information génétique et son expression
Prolifération, différenciation
La communication intercellulaire
La communication nerveuse
La potentialisation et la dépression à long terme

Bibliographie :

- Biologie, Le cours, Daniel Richard, Dunod, 2018
- Biologie pour psychologues, Daniel Boujard, Dunod, 2014

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 1h d'examen sur table
Session 2 : 1h d'examen sur table

CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE

Arlette JACQUET-POIDEVIN - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Exposés en sous-groupes sur les thèmes de culture sanitaire et sociale.

Prérequis du cours :

Ecoute active et intérêt pour l'actualité sanitaire et sociale.

Compétences visées :

Connaissances approfondies des thèmes de culture sanitaire et sociale. Aisance en expression orale.
Emploi du vocabulaire spécifique.

Objectifs pédagogiques :

Présentation approfondie des thèmes de la culture sanitaire et sociale et réflexion éthique sur des situations particulières.

Contenus :

Exposés oraux et synthèse écrite en fin de semestre.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral + écrit : 2 heures

Session 2 : examen écrit : 2 heures

QUESTION DE SOCIÉTÉ

La fiche ECTS sera disponible ultérieurement.

OUVERTURE AUX MÉTIERS DU PARAMÉDICAL

Arlette JACQUET-POIDEVIN - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Découverte et rencontres avec des acteurs du paramédical de leur entourage et du mien.

Exposés oraux en sous-groupes.

Construction de questionnaires et de fiches récapitulatives.

Prérequis du cours :

Ecoute active et intérêt pour le milieu sanitaire, social et paramédical.

Compétences visées :

Connaissances approfondies de la formation, de l'évolution de la profession, du vocabulaire, des structures et des acteurs du paramédical.

Objectifs pédagogiques :

Recueillir des informations sur l'actualité de la formation, des témoignages des acteurs du milieu paramédical avec leur vécu.

Contenus :

Recherches documentaires et exposés oraux en sous-groupes.

Synthèse écrite en fin de semestre sous forme de dossier.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral + écrit 2H

Session 2 : examen écrit 2H

MAÎTRISE DE L'ORAL

Jaur-Daize Laurence - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Cours magistral

Mises en situation

Exercices pratiques

Auto-évaluation entre pairs

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Prendre la parole dans différents contextes

Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation

Choisir un registre de langue approprié
Utiliser un vocabulaire précis et varié
Développer la fluidité verbale
Maîtriser la communication verbale et non-verbale
Développer un argumentaire personnel ou en groupe
Coopérer dans l'optique d'une production orale

Objectifs pédagogiques :

Mettre les étudiants à niveau en expression écrite et orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir.

Contenus :

- > Exercices individuels hebdomadaires
- > Exposé collectifs programmés
- > Prise de parole individuelle dans le cadre de débats

Bibliographie :

Cordeil-Le Millin, Y. [2015], La parole est à vous. Paris, France : Dunod
Dubost, M., & Turque, C. [2014]. Améliorer son expression écrite et orale. Paris, France : Ellipses.
S. de Freitas [2018] Porter sa voix : s'affirmer par la parole : Le Robert

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Contrôle continu :
Ensemble de présentations orales [coeff.1] + oral de groupe [coeff.2]
Session 2 : exposé

BIOLOGIE APPLIQUÉE À LA PSYCHOLOGIE

La fiche ECTS sera disponible ultérieurement.

GESTION DES CONFLITS/DYNAMIQUE DES GROUPES

Angélique HENAULT, André VANHECKE - 2^{ème} semestre [S2]

Modalités pédagogiques :

Outiller les étudiants pour mieux vivre la vie de groupe à l'Université
Aider à intégrer le déséquilibre sociocognitif comme étape inhérente au processus d'apprentissage

Prérequis du cours :

Être en situation d'apprentissage
Avoir vécu ou observé des situations conflictuelles

Compétences visées :

Repérer, analyser les situations conflictuelles en situation d'apprentissage
Exprimer ses perceptions [vécus émotionnels, stress]
Adopter une posture constructive [levier d'action, ouverture, dialogue]

Objectifs pédagogiques :

Identifier les situations potentiellement conflictuelles

Analyser les facteurs influençant la situation
Repérer les états émotionnels (personnels et d'autrui)
Exprimer ses perceptions, vécus émotionnels pour faire évoluer la situation
Apprendre à se décentrer et mieux comprendre son environnement
Apprendre à négocier avec soi et avec ses collègues

Contenus :

Analyses de situations vécues – Retours d'expérience
Apports conceptuels : Groupe, étapes de vie d'un groupe,
contextes et modes d'apprentissage – conflit socio-cognitif
Faits, opinions, ressentis
Émotions, attitudes, comportements

Bibliographie :

ANZIEU D, MARTIN J-Y « Dynamique des groupes restreints » PUF Quadrige Manuels
MUCCHIELLI R « Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes » Ed° ESF Sciences Humaines
MUCCHIELLI R « L'entretien de face à face dans la relation d'aide » Ed° ESF
Paul WATZLAWICK « La réalité de la réalité » Ed° POINTS Essais
WEBER P « Premier entretien dans la relation d'aide » Ed° Chronique Sociale
HUET C, RHAU G, THOMAS L « La boîte à outils du bien-être au travail » Ed° DUNOD
Anne Nelly PERRET-CLERMONT « La construction de l'intelligence dans l'interaction sociale » Ed° P .LANG
BUCH C, DARMON C & Al « Régulation des conflits sociocognitifs et apprentissage » Revue Française de Pédagogie N°163, 2008

Modalités d'évaluation :

Dossier de sous-groupe - Coeff 2
Présentation orale (avancement du dossier) - Coeff 1
En session 2, reprise du dossier

**LICENCE
DEUXIEME
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

LICENCE 2^{ÈME} ANNEE – SEMESTRES 3 ET 4

Semestre 3

UE. Fondamentale

Psychologie clinique et psychopathologie 3 CM et TD	88
Psychologie du développement 3	88

UE. Fondamentale

Psychologie sociale 3 CM et TD	89
Psychologie cognitive Neuropsychologie 3.....	90

UE. Fondamentale

Exploitation de la littérature scientifique	91
Méthodologie disciplinaire : observation	92

UE. Langue

Anglais.....	93
Allemand.....	93
Espagnol.....	94

UE. TIC

TIC	96
-----------	----

UE. Complémentaire au choix [2 options]

Violences intra familiales.....	98
Activation du développement vocationnel et personnel.....	99
Neuropathie.....	100
Troubles dys	101
Droit de la famille.....	102
Penser le corps souffrant.....	104
Thérapies non médicamenteuse auprès des personnes âgées.....	103
Groupes et liens.....	104
Psychologie positive [en anglais].....	105
Art-thérapie.....	105
DFH.....	106

Semestre 4

UE. Fondamentale

Psychologie clinique et psychopathologie 4	108
Psychologie cognitive et neuropsychologie 4	108
Psychologie sociale 4.....	109
Psychologie du développement 4.....	110

UE. Fondamentale

Psychologie du travail	111
Psychologie de la santé.....	113
Psychologie de l'éducation et de la formation	113

UE. Fondamentale

Psychobiologie 2	114
------------------------	-----

Statistiques inférentielles 1	115
UE. Préprofessionnalisation	
PPP	116
UE. Langue	
Anglais.....	117
Allemand.....	118
Espagnol.....	119
UE. Complémentaire au choix (2 options)	
Accompagnement du stage.....	120
Gestion du stress et affirmation de soi.....	122
Le couple.....	123
Entre image et pensée : La psychologie au cinéma.....	124
Psychopédagogie.....	125
Criminologie Victimologie.....	126
Criminologie Violences intra familiales et conjugales.....	127
Interculturalité.....	127
Gérontologie.....	128
Ethologie.....	129
TCC Thérapies cognitives et comportementales.....	130
Psychologie clinique.....	132
Observation et écoute clinique.....	133
DFH.....	135

SEMESTRE 3				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 3	CM/TD	20/20		
Psychologie du développement 3	CM	20	2	
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie sociale 3	CM/TD	20/20		
Psychologie cognitive Neuropsychologie 3	CM	20	2	
UE FONDAMENTALE				6
Exploitation de la littérature scientifique	TD	20	2	
Méthodologie disciplinaire : observation	CM/TD	20/20		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE TIC				3
TIC	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX [2 options]				6
Art-thérapie	TD	20		
Handicap et troubles dys	TD	20		
Droit de la famille	TD	20		
Activation du développement vocationnel et personnel	TD	20		
DFH	TD	20		
Thérapies non médicamenteuse auprès des personnes âgées	TD	20		
Psychologie positive [en anglais]	TD	20		
Violences intra familiales	TD	20		
Approche systémique des relations familiales	TD	20		
TD Penser le corps souffrant	TD	20		
Neuropathie	TD	20		

SEMESTRE 4				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 4	CM	14		
Psychologie cognitive et neuropsychologie 4	CM	14		
Psychologie sociale 4	CM	14		
Psychologie du développement 4	CM	14		
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie du travail	CM	20		
Psychologie de la santé	CM	20		
Psychologie de l'éducation et de la formation	CM	20		
UE FONDAMENTALE				6
Psychobiologie 2	CM	20	2	
Statistiques inférentielles 1	CM/TD	20/20	2	
UE PRÉPROFESSIONNALISATION				3
PPP	CM/TD	6/10		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX [2 options]				6
Accompagnement du stage	TD	20		
Stress management and avoiding burn out	TD	20		
Entre image et pensé : la psychologie liée au cinéma	TD	20		
Le couple	TD	20		
Psychopédagogie	TD	20		
Criminologie : violences intra-familiales	TD	20		
Criminologie : victimologie	TD	20		
Interculturalité	TD	20		
Gérontologie	TD	20		
Ethologie	TD	20		
TCC Thérapies cognitives et comportementales	TD	20		
Psychologie clinique	TD	20		
DFH	TD	20		
Observation et écoute cliniques	TD	20		

N'apparaissent ici, que les coefficients > supérieurs à 1

SEMESTRE 3

UE FONDAMENTALE

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 3

PA. Raoult, G. da Costa Neves, F. Guinard, C. Ruby, S. Moreau, S. Benzema - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

A192 Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse

A193 Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.

A195 Mobiliser les concepts fondamentaux de la psychopathologie clinique (principaux pôles d'organisation du psychisme et regroupements nosographiques en psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte) pour rendre compte d'observations cliniques, notamment dans certains champs spécifiques (psychosomatique, criminologie, psychotraumatisme, handicap, vieillissement)

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de reprendre et de compléter plusieurs notions et concepts de la métapsychologie aux fondements de l'approche psychodynamique en psychologie clinique, de présenter une introduction générale à la psychopathologie et de faire découvrir les grandes spécificités de la psychopathologie en fonction des âges de la vie.

Contenus :

CM :

En premier lieu sont abordés les théories des pulsions, les organisations pulsionnelles et le travail du deuil. Le cours présente ensuite une première synthèse de l'approche clinique en psychopathologie et les spécificités psychopathologiques au fil des âges (bébé, enfant, adolescent, adulte, vieillissement).

Il se complète par un TD organisé autour de l'étude de cas cliniques.

TD :

- Apports méthodologiques sur l'étude de cas clinique (repérage, observation, réflexion ; implication subjectivante / distanciation objectivante ; repérage des modalités transférentielles et contre- attitudes)
- Travail autour de cas cliniques mettant en scène des problématiques cliniques et psychopathologiques liées aux différents âges de la vie.
- Exploration des enjeux psychiques et psychopathologiques

Modalités d'évaluation :

Validation commune au CM et TD : écrit de 2H (session 1 et session 2)

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Marie ANAUT - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Psychologie du développement 1 et 2

Compétences visées :

211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]

213. Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu

217. Identifier les facteurs individuels et contextuels, ainsi que leurs interactions dans la compréhension des trajectoires développementales

Objectifs pédagogiques :

A la lumière des grandes théories du développement abordées lors du semestre 1 et dans la continuité du semestre 2, l'objectif est de présenter les connaissances, théories et modèles du développement de l'individu dans différents grands domaines [biologique, cognitif, émotionnel et social].

Contenus :

Seront plus particulièrement abordés :

- La question de l'inné et de l'acquis ;
- Le développement moteur ;
- Le développement perceptif ;
- Le développement des émotions et de l'empathie ;
- Le développement du jugement moral et de la coopération

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 2 écrits de 30 mn chacun. Session 2 : écrit 1H

UE FONDAMENTALE**PSYCHOLOGIE SOCIALE 3**

B. Cerisier, C. Levrez, M. Moktari, A. Hénault, SD. Ritt - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Prérequis du cours :

Contenus de L1

Compétences visées :

A221 : Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier

A222 : Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche

A223 : Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie

quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement présente les principaux champs d'investigation de la psychologie sociale et des théories fondamentales de la discipline. Il initie à l'articulation de concepts théoriques en psychologie sociale, à la vérification empirique des hypothèses issues de cette articulation, et à l'interprétation des résultats issus de la recherche en psychologie sociale.

Les travaux dirigés visent à renforcer et compléter les connaissances acquises en CM [cf contenus].

Contenus :

Bloc 1 : le groupe et ses enjeux [sentiment d'appartenance ; décisions et performances en groupes ; rôles et statuts sociaux au sein des groupes ; dynamique de groupes].

Bloc 2 : représentation collective de soi et d'autrui [catégorisation sociale ; stéréotypes, préjugés et discriminations ; théorie de l'identité sociale ; relations intergroupes].

Modalités d'évaluation :

CM : écrit 1H30 [session 1 et 2] : TD : session 1 : 5 CC de 10mn et 1 écrit de 1H30. Session 2 : écrit de 1H30

PSYCHOLOGIE COGNITIVE NEUROPSYCHOLOGIE 3

Céline BORG - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain

207. Mettre en pratique la démarche expérimentale en lien avec une fonction cognitive, ainsi que les méthodologies expérimentale et clinique spécialisées en neuropsychologie

209. Mettre en pratique le processus de validation, de falsification et d'exploitation de modèles du fonctionnement cognitif normal et pathologique

261. Exploiter logiquement des arguments théoriques et empiriques pour faire émerger une problématique de recherche et des hypothèses théoriques réfutables

Objectifs pédagogiques :

La psychologie cognitive vise à comprendre comment les individus traitent des informations dans le but de produire des comportements adaptés. Les étudiant.es se voient présenter différents modèles théoriques de certaines fonctions cognitives, appuyés par des résultats expérimentaux.

Contenus :

En deuxième année, l'objectif est d'avancer dans la compréhension de certaines fonctions cognitives en particulier : la mémoire de travail, l'imagerie mentale, et le raisonnement.

Modalités d'évaluation :

Examen : 1 heure

UE FONDAMENTALE

EXPLOITATION DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

C. Gayon, C. Joubert, M. Arents - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

11. Utiliser les outils numériques permettant l'accès à l'information scientifique
21. Explorer la documentation non disciplinaire pertinente pour répondre à une question spécifique
22. Effectuer une revue de littérature scientifique
23. Evaluer la fiabilité d'une source d'information
24. Identifier et exploiter les indices de la fiabilité scientifique d'une étude ou d'une observation
31. Référencer les informations rapportées conformément aux exigences scientifiques
32. Dresser une synthèse précise, concise et didactique des éléments pertinents en lien avec le sujet traité
41. Articuler de façon logique et cohérente des concepts, modèles théoriques et observations
42. Questionner les intérêts et les limites d'un raisonnement, d'un modèle, d'une méthode, d'une étude
43. Identifier les enjeux théoriques et appliqués d'un résultat scientifique
51. Utiliser un vocabulaire scientifique précis et adapté
52. Transmettre un message simple, clair, adapté au public visé, à l'oral comme à l'écrit
53. Utiliser des supports visuels clairs et adaptés facilitant la compréhension de l'information
54. Réaliser un compte-rendu de recherche conforme aux standards scientifiques
61. Identifier précisément les informations pertinentes d'un article scientifique rédigé en anglais

Objectifs pédagogiques :

Ce TD vise à former les étudiant.es à l'exploitation de la littérature scientifique en psychologie, ceci avec un objectif triple : 1) renforcer leur autonomie dans la formation en leur offrant les outils nécessaires pour répondre eux/elles-mêmes aux questions de psychologie qu'ils et elles se posent au cours de leur cursus, 2) les former à l'articulation logique des éléments de la littérature et les initier ainsi à l'exercice de la problématisation scientifique, et 3) les former à l'écriture d'un compte-rendu scientifique conforme aux standards académiques.

Contenus :

Au cours des séances du TD, les étudiants seront formés progressivement à chacune des étapes de la problématisation scientifique : sélection d'une question de départ pertinente en psychologie, évaluation de la fiabilité des sources d'information, exploration de la littérature grise pour contextualiser la question, exploration de la littérature scientifique via l'interrogation des bases de données internationales, sélection et lecture des articles scientifiques pertinents et synthèse des éléments essentiels, articulation des éléments théoriques et empiriques convergents et divergents, problématisation, synthèse orale du travail, et rédaction d'un rapport théorique référencé conforme aux standards scientifiques et académiques

Modalités d'évaluation :

Dossier et présentation orale

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : OBSERVATION

B. Cerisier, M. Arents, V. Jaussan - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2h] + 20h TD [10 x 2h]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

241. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'observation

301. Communiquer de façon réflexive et argumentée, à l'écrit comme à l'oral, à propos de ses observations, questionnements, postures, et pratiques de terrain

Objectifs pédagogiques :

- Initier les étudiants aux méthodes qualitatives
- Compléter ses connaissances théoriques et pratiques sur l'observation à partir de lecture
- Découvrir les différents dispositifs et techniques d'observation dans la recherche en psychologie
- Elaborer un dispositif d'observation en fonction des objectifs de recherche
- Recueillir et analyser les données de l'observation
- Découvrir les différentes techniques d'observation dans la pratique du psychologue

Contenus :

Cet enseignement de méthodologie disciplinaire est focalisé sur l'observation en psychologie. Il vise à situer l'observation au sein des méthodes qualitatives : de l'épistémologie générale aux aspects techniques.

Différents types d'observation sont explorés [dans le cadre de la recherche et de la pratique]. A travers les apports théoriques des CM et leur mise en pratique dans les TD, les étudiants vont apprendre à élaborer un dispositif d'observation [notamment à l'appui de la construction d'une grille d'observation], à analyser les données recueillies et à réfléchir les implications éthiques de cette méthodologie.

En effet, dans cet enseignement, les questions déontologiques font l'objet d'une attention particulière, tant en ce qui concerne le dispositif même de l'observation, le positionnement de l'observateur et la prise en compte du sujet observé.

Références

- ARBORIO, A., FOURNIER, P. [2021]. *L'observation directe*. Paris Dunod. Les Topos, 5^{ème} édition.
- De KETELE, ROEGIERS, X. [2016]. *Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents*. Paris : De Boeck, 4^{ème} édition
- DEVEREUX, G. [1967]. *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris : Flammarion.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu. Le contrôle des connaissances du CM sera réalisé lors des 2 contrôles continus du TD

UE LANGUE

ANGLAIS CM

Sabine KAZOGLU, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Nouvelles en langue anglaise ainsi que vidéos liées aux nouvelles

Pré-requis :

Maîtrise parfaite des présents, temps du passé et du futur ; capacité de rendre compte dans un anglais grammaticalement correct d'un texte court.

Elaboration d'une analyse.

Compétences visées :

Compréhension écrite et orale, expression orale, compte rendu d'analyses, opinion.

Objectifs pédagogiques :

Acquisition intermédiaire/avancée de compétence en compréhension orale et écrite et expression orale à partir de textes courts/nouvelles en rapport avec les sciences humaines et sociales et la psychologie complexe des personnages des nouvelles.

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension et analyse des textes, informations sur les auteurs

Exercices de compréhension orale

Discussions et débats sur les textes et leurs aspects psychologiques

Révisions grammaticales sur les temps, prépositions, adjectives et vocabulaire dérivé

Bibliographie :

BRADBURY, T.CAPOTE, et al. THIRTEEN, *Modern English and American Short Stories* [dans ce recueil vous lirez les nouvelles suivantes : The Landlady, I Spy, The Telegram, The Fly The Last Leaf], éd. Le Livre de Poche. Lire en Anglais

MURPHY R., *English Grammar in Use*. Cambridge University Press

A.FRANGI, C.ROLAND-LÉVY, *L'anglais de la psychologie en 1000 mots*, éd Belin 1995 [recommandé]

Modalités d'évaluation : Première session : Participation orale - coeff1

Evaluation orale à la fin du semestre sur travail effectué pendant S3 (lecture des nouvelles voire bibliographie), nouvelle non annoncée à l'avance - coeff 2, durée 15 minutes.

Deuxième session : rédaction écrite de 2 H. Résumé de 300 mots sur une des nouvelles.

Evaluation AJAC : rédaction écrite de 2 H. Résumé de 300 mots sur une des nouvelles.

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences

Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

Modalités d'évaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c.

Un exposé oral – coef 0,25 du c.c.

Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c.

Une note de participation- coef 0,25 du c.c.

b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 1^{er} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audiovisuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal.
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés [dvd, projection].
- Lecture, compréhension et analyse de textes

Pré-requis :

Avoir validé les semestres 1 et 2

Compétences visées :

- L'élève saura, lors des tâches assignées, exploiter les savoirs des semestres : 1 et 2
- Les bases de grammaire [conjugaison, vocabulaire, syntaxe, etc.] doivent être acquises permettant une communication fluide et une compréhension étendue même sur des sujets plus spécifiques
- Faire preuve d'une participation active en cours

Objectifs pédagogiques :

- Continuer à parfaire et asseoir les bases linguistiques
- Encourager l'autonomie de telle sorte que l'étudiant continue à être acteur de son propre apprentissage.
- Créer des activités interactives
- Acquisitions de compétences en compréhension orale et écrite

Contenu/plan du cours :

- Traiter les différents points de grammaire où l'élève rencontrera des difficultés.
- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un contenu sans fautes [glossaire, grammaire etc.] afin de faciliter une participation plus spontanée.
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : Première session : - Control continu : coef 2 - Evaluation oral à la fin du semestre sur travail effectué pendant S3, durée 15 minutes, coef 2

Deuxième session : Rédaction écrite de 2h, sur le contenu du cours

Evaluation AJAC : Rédaction écrite de 2h, sur le contenu du cours

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne : www.bbc.com/mundo et www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

UE TIC

TIC

Florence BARONE, Olivier SOUBEYRAND - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

TD sur ordinateur en utilisant la plate-forme pédagogique et le réseau

Support de cours électronique.

Document d'aide

Exercices de mise en application en lien avec la psychologie et avec le TD de Statistiques.

Dépôt de production sur la plate-forme pédagogique

Prérequis du cours :

Connaître les rudiments de fonctionnement d'un ordinateur.

Compétences visées :

1. Savoir-faire disciplinaire :

Savoir mettre en forme un tableau de chiffres.

Être capable de créer des formules de calcul.

Utiliser les fonctions de base d'Excel.

Représenter graphiquement des données numériques.

Exploiter les données [tri, sous-total, tableaux, etc.]

2. Compétences transférables :

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'auto-évaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents [papier et électroniques] en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques [textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...]

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, contester et ou défendre ses idées.

3. Compétences génériques préprofessionnelles

Travailler en réseau, utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif.

Être responsable, à l'ère du numérique de la maîtrise de son identité numérique, respecter la réglementation en matière de vie privée et de propriété intellectuelle.

Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine.

Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les bases d'un tableur et d'un éditeur de graphique : éléments constitutifs, calculs, mise en forme, exploitation des données, graphiques
Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques.

Contenus :

Le tableur

Chapitre 1 : Introduction, éléments de base

Chapitre 2 : Calculs

Chapitre 3 : Mise en forme des données

Chapitre 4 : les tris et les sous-totaux

Chapitre 5 : les graphiques (et fonctions graphiques)

Chapitre 6 : L'intégration de données externes

Chapitre 7 : Les tableaux (dont tableaux dynamiques croisés et TCD approfondis)

Chapitre 8 : Le traitement de texte et les tableaux

Bibliographie :

La bibliographie sera donnée par l'enseignant au début du semestre.

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Contrôle continu [coef 1] + Évaluation individuelle sur machine sous forme d'un partiel

Durée : 1 heure [coef 2]

2^{ème} session : Évaluation individuelle sur machine.

Durée : 1 heure

Les dates des examens vous seront communiquées en début de cours et par voie d'affichage

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS)

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

ppt, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques ... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires

Prérequis du cours :

Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.

Compréhension des notions théorico-cliniques du développement affectivo-cognitif d'un sujet, du couple conjugal, de la famille ; psychopathologie, mécanismes de défense, analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle, ...

Notions des émotions, crise, conflit, ...

Compétences visées :

Acquisition des connaissances cliniques :

- D'appliquer des connaissances dans la relation et le travail avec un patient dans le cadre d'une prise en charge d'un enfant/adolescent/adulte qui a subi des violences interfamiliales ou/et est lui-même violent
- De présenter des prises en charge de délinquants
- D'appliquer des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

Décodage, analyse des théories, concepts, sur :

- Le couple, la famille
- Les violences exercées dans les familles : intraconjugales, interfamiliales
- Les conséquences des violences interfamiliales sur les enfants
- Les préventions des violences intrafamiliales
- La prise en charge des violences interfamiliales

Contenus :

- Initiation théorique, à travers des cas cliniques, à la méthodologie de réparation et d'analyse clinique de divers « modes » de violences dans le couple, la famille, les générations, ...
- Utilisation de l'outil de médiation du psycho-socio-génogramme dans la prise en charge thérapeutique

Bibliographie :

- Coutanceau R, Smith J., [2014], Violences psychologiques, Dunod, Paris
- Coutanceau R., Salmona M., [2016], Violences conjugales et famille, Dunod
- Kedia M., Vanderlinden J., & 3 plus, [2019], Dissociation et mémoire traumatique, Dunod, Paris
- Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1ère session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2ème session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1ère session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2ème session : Retravailler le dossier

ADVP (ACTIVATION DU DÉVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL) – « SE PRÉSENTER : DE L'IDÉAL AU RÉEL »

André VANHECKE - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

L'UE s'appuie sur la pédagogie expérientielle pour faire vivre des moments individuels et de groupe, et ainsi acquérir des connaissances en lien avec la construction de projet.

Prérequis du cours :

Être en situation d'apprentissage

Avoir exercé une activité [bénévole et/ou professionnelle] au sein du milieu professionnel, familial, en association, en club sportif, saisonnière...

Compétences visées :

Valoriser les activités réalisées [seul.e ou en groupe]

Identifier ses valeurs, centres d'intérêt, habiletés

Se présenter en valorisant ses expériences, ses centres d'intérêt

Participer à la réalisation d'une production en équipe

Expérimenter une démarche créative

Objectifs pédagogiques :

Identifier les expériences réalisées en précisant leur contexte

Lister les activités réalisées [individuellement et/ou collectivement]

Exprimer les principaux apprentissages réalisés [cognitifs, techniques, organisationnels, relationnels, etc...]

Repérer ses centres d'intérêt et les valeurs associées

Contenus :

Expression de leurs expériences [professionnelles, engagement sportif, associatif, culturel...]

Analyse des habiletés développées, des apprentissages réalisés

Conception et réalisation d'une production [en sous-groupe]

Analyses de situations vécues – Retours d'expérience

Apports conceptuels : Développement de la Personne – Contextes, valeurs et sens

Concepts d'expérience, d'apprentissage

L'approche ADVP : Étapes d'un Projet, Type de pensée, Intentionnalité

Bibliographie :

Carl ROGERS « Le développement de la Personne », INTER EDITIONS

Marie-Claude MOUILLET, Claude COLIN, Denis PELLETIER « Chemin faisant – Tome 1, ADVP : Fondements théoriques, exercices pratiques » Ed° QUI PLUS EST

Martine BOVAY et Jacques LIMOGES « Imprévisibles ados, difficultés et richesses » Ed° FABERT

Jacques LIMOGES « La dynamique Individu, étude, travail. L'orientation et les développements de carrière » Ed° QUI PLUS EST

Philippe CARRE, Albert BANDURA « Une psychologie pour le 21ème siècle » Revue SAVOIRS 2004 N°5

Guy LE BOTERF « De la compétence à la navigation professionnelle »
Ed° EDITIONS d'ORGANISATION

Modalités d'évaluation :

Réalisation d'une production en sous-groupe - Coeff 2 [remis en TD8]

Présentation orale [Retour d'expérience par sous-groupe] - Coeff 1 [remis en TD9]

En session 2, dossier/production retravaillé

NEUROPATHIES

Elara Moudilou - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Présentations orales, vidéos, exercices

Prérequis du cours :

Cours de psychobiologie L1

Compétences visées :

Comprendre les mécanismes des principales neuropathies

Objectifs pédagogiques :

Renforcer et compléter les fondements présentés dans les CM de L1 et L2 de psychobiologie par l'analyse de grandes maladies neurobiologiques.

Contenus :

Les maladies neurogénétiques [Maladie de Huntington, Ataxie de Friedreich, Maladie de Charcot Marie Tooth]

Les tumeurs cérébrales

Les maladies à prions

La maladie d'Alzheimer

La maladie de Parkinson

La sclérose en plaques

L'épilepsie

Pour chacune de ces maladies, il sera question des orientations thérapeutiques disponibles

Bibliographie :

- Les maladies neurodégénératives et maladies apparentées en pratique, François Tison, Philippe Couratier, Marc Paccalin, Julie Erraud, Elsevier Masson, 2022

- La sclérose en plaques - Clinique et thérapeutique, Bruno Brochet, Jérôme de Sèze, Christine Lebrun-Frenay, Hélène Zéphir, Elsevier Masson, 2017.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 1h d'examen sur table

Session 2 : 1h d'examen sur table

HANDICAP ET TROUBLES DYS

Audrey MAZUR - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

TD en présentiel

Supports de cours : vidéos, power point, polycopiés, animations, lectures

Compétences visées :

Ce TD a pour objectif de développer :

Avoir une connaissance des troubles du neurodéveloppement

Savoir les distinguer

Connaitre les différents troubles Dys- et leur impact sur l'individu, sa scolarité, sa vie professionnelle et sa vie quotidienne

Connaitre le trouble de la dyslexie-dysorthographe, son évolution et son impact selon les âges

Prendre conscience des clés et des leviers pouvant aider les personnes présentant une dyslexie-dysorthographe

Objectifs pédagogiques :

Ce cours est un cours de découverte afin de se familiariser aux troubles du neurodéveloppement. Ces troubles seront alors décrits, tant d'un point clinique que comportemental. Puis, un focus sera fait sur les troubles des apprentissages et plus spécifiquement sur la dyslexie-dysorthographe.

En cours, seront apportées des bases théoriques permettant alors de nourrir une réflexion, en groupe, sur une thématique en lien avec ces troubles du neurodéveloppement. Un travail de recherche sera demandé et validé par un oral. Puis une évaluation sur table sur le contenu du cours sera prévue à la fin du semestre.

Contenus :

TD 01 – Les troubles neuro-développementaux - Introduction

TD 02 – Les troubles neuro-développementaux – Description clinique

TD 03 – Les troubles des apprentissages – Introduction

TD 04 – Les troubles des apprentissages – Description clinique

TD 05 – Les troubles des apprentissages – Impacts au quotidien

TD 06 – Les prérequis à l'entrée dans la lecture et l'écriture

TD 07 – Les mécanisme de lecture et d'écriture

TD 08 – Exemple d'un trouble des apprentissages : la dyslexie-dysorthographe

TD 09 – Exemple d'un trouble des apprentissages : la dyslexie-dysorthographe

TD 10 – Oraux

Bibliographie :

Collectif d'auteurs. [2020]. Les troubles du neurodéveloppement. Contraste – Enfance et Handicap, n°51.

Fourneret, P. et Da Fonseca, D. [2018]. Les enfants Dys. Elsevier Masson, Issy-Les-Moulineaux.

Mazeau, M., Pouhet, A. et Ploix-Maes, E. [2021]. Neuropsychologie et troubles des apprentissages chez l'enfant. Elsevier Masson.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Oraux sur le dernier cours et évaluation sur table pendant la période des examens [1H30]

Session 2 : évaluation sur table [1H30]

DROIT DE LA FAMILLE

Sandrine HARISPURU - 3^{ème} semestre [S3]

Compétences visées :

Cet enseignement vise à appréhender les diverses formes de « cellules familiales » et les divers liens familiaux ainsi que leurs conditions de création, fonctionnement et dissolution.

Objectifs pédagogiques :

Connaître les différents liens familiaux : leurs conditions de constitution, de fonctionnement et de dissolution ainsi que les différents effets de ces liens

Contenus :

Approche du droit de la famille à travers le couple (concubinage, PACS et mariage), la filiation (par procréation et adoption) et les relations juridiques entre les membres d'un couple et d'une famille.

Bibliographie :

Dalloz Action : droit de la famille / Collection « Les Carrés » L'essentiel du droit de la famille / LexisNexis : droit de la famille

Modalités d'évaluation :

Sessions 1 et 2 : QCM et/ou cas pratique – Durée : 45 mn

PENSER LE CORPS SOUFFRANT

Laurent Denizeau - 3^{ème} semestre [S3]

Compétences visées :

Capacité à questionner des univers de représentations

Objectifs pédagogiques :

Initiation à l'anthropologie du corps

Se situer dans un questionnement éthique

Contenus :

- Qu'est-ce qu'une représentation ?
- Les représentations du corps humain
- Histoire de l'anatomie, l'invention du corps en occident
- Approches anthropologique et éthique de l'expérience de la maladie
- Anthropologie de la douleur

Bibliographie :

LE BRETON David, 1990, Anthropologie du corps et modernité, Presses Universitaires de France.

- 1995, Anthropologie de la douleur, Métailié

MARIN Claire, Hors de moi, Allia, 2008.

SCHUMACHER Bernard [dir.], 2019, L'éthique de la dépendance face au corps vulnérable, Erès.

Modalités d'évaluation :

Un commentaire de texte ou une dissertation au choix, sur table, durée 2h

Idem session 2

THÉRAPIES NON-MÉDICAMENTEUSES AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

Céline GAYON - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Alternance de lecture d'articles scientifique, vidéos, podcasts, cours théorique et jeux de rôle.

Prérequis du cours :

Connaissances autour du vieillissement cognitif, être à l'aise pour parler en public et avec les outils informatiques, imagination, curiosité et ouverture d'esprit.

Compétences visées :

Changer son regard sur la personne âgée et les troubles cognitifs.

Acquérir des connaissances à propos de différentes méthodes de prise en charge non-médicamenteuses.

Comprendre la méthode, savoir l'appliquer.

Analyser une situation clinique, faire un choix de prise en charge adaptée en fonction de la personne.

Objectifs pédagogiques :

Ceci est une option de découverte qui s'adresse aux étudiants voulant travailler avec les personnes âgées qui ont des troubles cognitifs, afin de proposer une prise en charge non-médicamenteuse adaptée.

Une spécialisation est requise pour pratiquer en accord avec le code de déontologie des psychologues.

Contenus :

Après un rappel à propos de la maladie d'Alzheimer et ses symptômes psycho-comportementaux, chaque séance de TD abordera une thématique particulière : philosophie Carpe Diem, approche Montessori, technique de validation de N. Feil par exemple. Des initiations autour de la démarche Snoezelen, la zoothérapie, l'art-thérapie ou les gérontotechnologies seront également abordées dans ce TD où la participation active est fortement recommandée !

Des lectures complémentaires seront proposées tout au long du semestre, sur le principe de la classe inversée, ainsi que la remise de certains travaux de synthèse sur Moodle.

Bibliographie :

Camp,C- J. [2019]. Alzheimer, une vie pleine de défis. Paris : ESF sciences humaines.

Gil, R. & Poirier, N. [2018]. Alzheimer : de carpe diem à la neuropsychologie. Paris : Editions Erès.

Pellissier, J. [2010]. Ces troubles qui nous troublent. Toulouse : Editions Erès.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu + Examen sur table d'une durée d'une heure en session 1.
Examen sur table en session 2. [1 heure]

GROUPES ET LIENS

Catherine Perrot - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Photolangage et dispositif Grupo Operativo

Compétences visées :

Se familiariser avec une posture d'écoute groupale.

Se sensibiliser au champ transféro-contre-transférentiel.

Apprendre à repérer les mouvements émotionnels et certains processus dans les groupes.

S'initier au rôle d'animateur.trice de groupe, d'observateur.trice du groupe

Objectifs pédagogiques :

Acquerir des connaissances théoriques et concepts de base sur la groupalité dans un référentiel psychanalytique.

Articuler la théorie du groupe avec la pratique.

Expérimenter la situation groupale, la mise en lien avec l'autre

Mieux appréhender la complexité et l'importance des groupes dans le développement et la vie psychique du sujet.

Contenus :

TD 1 : La tâche de groupe et les angoisses dans les groupes [médiation Photolangage]

TD 2 : Apports de Bion : groupe de base et groupe de travail

TD 3 : Notion de relation d'objet et de lien : approche contemporaine de J.Puget

TD 4 : Applications de la théorie du lien de J.Puget aux groupes, couples, familles

TD 5 : Apports de Foulkes : dimension de rôle, porte-parole et mirroring/ introduction à la psychothérapie de groupe

TD 6 : Apports de Pichon-Rivière : comment entendre l'articulation sujet/groupe : groupes internes, porte-voix, et rôles

TD 7 : Pichon- Rivière : les émergents, la théorie des 3D, et tâche du groupe explicite et implicite

TD 8 : Les différents transferts dans les groupes, la dimension fraternelle en jeu dans les groupes [Rosa Jaitin]

TD 9 : Approche psychanalytique du groupe familial et bases de la thérapie familiale analytique contemporaine [TFP]

TD 10 : Groupes et liens virtuels [médiation Photolangage + mini exposés des étudiants]

Bibliographie :

- BION W, Recherches sur les petits groupes, Paris, PUF, 1961.
- FOULKES S.H, La groupe-analyse : psychothérapie et analyse de groupe, Paris, Payot, 2004.
- PICHON-RIVIERE E., Le processus Groupal, Paris, Erès, 2004.
- KAES R, Le complexe fraternel, Paris, Dunod, 2009.
- JAITIN, R, Clinique de l'inceste fraternel, Paris, Dunod, 2006 .

- PUGET J, BERENSTEIN I, Psychanalyse du lien ans différents dispositifs thérapeutiques, Paris, Erès, 2008.
- PUGET J, Faire avec l'incertitude, investir le présent du sujet, Lyon, Chronique Sociale, 2020.
- GRANGEON Evelyne, « Les fondements groupaux de la thérapie familiale psychanalytique », Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, vol. 37, no. 2, 2001, pp. 31-43.

Modalités d'évaluation :

Partiel 1H en session 1 et session 2.

POSITIVE PSYCHOLOGY

Amanda Comoretto - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

Seminars

Prérequis du cours :

B2 level of English

Compétences visées :

The lecturer will lead the class with a critical eye on the various oral presentations.

Objectifs pédagogiques :

Explore the possibilities offered by the dynamic, intellectually rich, and extremely popular field of positive psychology by means of discussions, oral presentations and active research

Contenus :

Happiness and subjective Wellbeing [SWB], positive emotions, self-efficacy, optimism, hope, gratitude and forgiveness, applying positive psychology

Bibliographie :

1. Lyubomirsky, S. [2013]. The Myths of Happiness. ISBN 13: 978-0143124511
2. Fredrickson, B. L. [2009]. Positivity. ISBN-13: 978-0-307-39374-6
3. Fredrickson, B. L. [2013]. Love 2.0. ISBN-13: 978-0-14-218047-1

Modalités d'évaluation :

Choice of a research topic to be elaborated orally and in writing. Session 1:

Oral presentation and essay [average mark between the two]

Active participation in the group will be rewarded.

Session 2 : Re-elaborated essay

ART-THÉRAPIE – DÉCOUVERTE ET PRATIQUE

ARENTS Manon - 3^{ème} semestre [S3]

Modalités pédagogiques :

10 séances de TD / 2h par séance

Prérequis du cours :

Avoir un intérêt pour l'expression artistique sous toutes ses formes ainsi que pour l'accompagnement thérapeutique.

Avoir une curiosité pour le monde de l'art, des notions théoriques seront abordées

Être prêt.e à se saisir d'un média artistique pour réaliser son propre dispositif

Une pratique artistique est un plus [dessin, musique, modelage ...] mais ce n'est pas un prérequis

Compétences visées :

Découverte de l'art-thérapie

Élaboration de dispositif(s) d'art-thérapie

Assimilation de notions propres à cette approche thérapeutique

Objectifs pédagogiques :

Se familiariser avec la pratique de l'art-thérapie

Découvrir des outils de travail

Réaliser son propre dispositif d'art-thérapie

Contenus :

Études de productions artistiques variées [dessin, peinture, musique, film ...]

Présentation des différents champs d'expression de l'art-thérapie [traumatisme, deuil, particularités développementales ...]

Introduction à l'histoire de l'art

Présentation de dispositifs d'art-thérapie

Accompagnement dans l'élaboration de son propre dispositif d'art-thérapie

Bibliographie :

Altet, X. B. I. [2020]. Histoire de l'art:«Que sais-je?» n° 2473. Que sais-je.

Charras, K., Eynard, C., Cérèse, F., & Cérèse, A. [2022]. S'affranchir du concept de handicap: Critique constructive d'une notion obsolète. Éditions In Press.

Dikann, A. [2019]. L'art-thérapie, un soin à plusieurs dimensions.

Fernandez, L. [2008]. Le test de l'arbre. Un dessin pour comprendre et interpréter.

Houdé, O. [2020]. La psychologie de l'enfant. Que sais-je.

Klein, J. P. [2019]. L'art-thérapie. Que sais-je.

Kübler-Ross, E., & Kessler, D. [2009]. Sur le chagrin et le deuil. Editions Jean-Claude Lattès.

Pedinielli, J. L., & Mariage, A. [2015]. Psychopathologie du traumatisme. Armand Colin.

Vives, J. M., & Vinot, F. [2014]. Les médiations thérapeutiques par l'art: Le Réel en jeu. Eres.

Zaouche-Gaudron, C. [2002]. Le développement social de l'enfant. Paris: Dunod.

Modalités d'évaluation :

Session 1

1 dossier individuel - coef 1

1 oral individuel - coef 1

Session 2

Examen sur table - 1 heure

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie

qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen (10 séances hebdomadaires de 2h).

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE, envoyés par mail 10 jours avant le début des cours et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 (sauf mercredi après-midi et vendredi)

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module (cours) choisi.

SEMESTRE 4

UE FONDAMENTALE

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 4

François David-CAMPS et Barbara SMANIOTTO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Prérequis du cours :

Psychologie clinique 1 ; Psychologie clinique et psychopathologie 2 ;
Psychologie clinique et psychopathologie 3

Compétences visées :

A192 Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse

A193 Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de cet enseignement est d'accompagner l'étudiant dans le travail d'articulation théorico-clinique qui sous-tend l'approche clinique en psychologie et en psychopathologie. Il s'agira donc de renforcer les connaissances théoriques et méthodologiques permettant le repérage des modalités d'émergence de la vie psychique à partir d'une présentation des principaux dispositifs cliniques. Le cours présentera ensuite les modèles psychopathologiques visant à une compréhension des différentes formes de souffrance psychique et de ses résonances avec les problématiques sociales et somatiques.

Contenus :

Métapsychologie : approfondissement ; Méthode d'exploration de la réalité psychique : l'associativité et le transfert ; Sémiologie des modes d'émergence de la réalité psychique ; Modèles psychopathologiques ; Pôles d'organisation du psychisme ; Psychoses ; Névroses ; Organisations limites ; Souffrances narcissiques- identitaires.

Modalités d'évaluation :

Ecrit 1H30 [session 1 et session 2]

NEUROPSYCHOLOGIE 2

Catherine PADOVAN - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Prérequis du cours :

Neuropsychologie 1, Psychologie Cognitive 1, Psychologie Cognitive 2

Compétences visées :

- 142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu
- 202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain
- 203. Caractériser les principales pathologies du système nerveux central, les grands syndromes lobaire et la spécialisation hémisphérique fonctionnelle
- 204. Caractériser la sémiologie, les modes d'évaluation, et les méthodes de prise en charge des syndromes neuropsychologiques
- 205. Caractériser les méthodologies expérimentale et clinique spécialisées en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement vise l'approfondissement de certains syndromes neuropsychologiques majeurs en présentant leurs tableaux cliniques, leurs classifications et leur évaluation.

Contenus :

- Les aphasies
- Les alexies et les agraphies
- Les apraxies
- Les syndromes frontaux
- Les syndromes amnésiques
- Neuropsychologie des traumatismes crâniens
- Les agnosies
- ...

Modalités d'évaluation :

Ecrit 30 mn [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE SOCIALE 4

Blandine CERISIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Prérequis du cours :

Contenus des semestres 2 et 3 des enseignements de psychologie sociale de la licence de psychologie.

Compétences visées :

- A221 : Rendre compte des spécificités de l'approche psychosociale dans les champs des sciences humaines et sociales en général, et de la psychologie en particulier
- A222 : Restituer les modèles théoriques fondamentaux de la psychologie sociale ainsi que les spécificités de ses objets, méthodes et outils de recherche
- A223 : Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement étend le champ des connaissances en psychologie sociale des étudiants

de licence de psychologie. Dans la continuité des enseignements de psychologie sociale des semestres 2 et 3, il présente les principaux champs d'investigation de la psychologie sociale et les théories fondamentales de la discipline. Il initie à l'articulation de concepts théoriques en psychologie sociale (cf. contenus), à la vérification empirique des hypothèses issues de cette articulation, et à l'interprétation des résultats issus de la recherche en psychologie sociale.

Contenus :

Bloc 1 : Attitudes et comportements [modèles explicatifs des attitudes, de l'intention comportementale et modèles comportementaux associés, communication persuasive, dissonance cognitive et engagement].

Bloc 2 : Représentations sociales, rumeurs, émotions et menaces collectives.

Modalités d'évaluation :

Examen 1H30 [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 4

M. Anaut - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

A165 : Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie de l'éducation, pour répondre à une problématique développementale rencontrée en milieu éducatif ou médico-éducatif

A211 : Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]

A213 : Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les diverses sources socio-environnementales pouvant influencer le développement de l'individu tout au long de la vie
- Mieux connaître les influences potentielles des divers environnements de l'individus sur son développement psychosocial, adaptatif et relationnel
- Questionner les interactions entre l'individu et ses environnements sociaux pour mieux comprendre le développement social de l'individu : ses modes relationnels, son intégration sociale, ses compétences psychosociales, son adaptation aux événements de vie, etc.

Contenus :

Cet enseignement sera consacré au rôle de l'environnement social dans le développement psychosocial de l'individu tout au long de la vie. Les différentes sphères d'influence seront présentées et il s'agira notamment d'aborder le rôle de relations précoces, de la famille, de l'école, du groupe des pairs, mais aussi des milieux socio-économiques et culturels, etc. sur le développement de l'individu, et notamment son développement social (ses modes relationnels, son intégration sociale, ses compétences psychosociales, son adaptation aux

événements de vie, etc.). Ainsi, les notions de relations et d'interactions seront au cœur de cet enseignement et il s'agira de présenter leur nécessité dans les acquisitions, l'ajustement au monde et le bien-être de l'individu au cours des différents âges de la vie, mais aussi cours de certains événements de vie pouvant engendrer une vulnérabilité [transitions de vie, maladies, vieillissement, etc.].

Modalités d'évaluation :

Dossier [session 1 et 2]

Une question de réflexion portant sur un aspect du CM à traiter à distance. Cette question implique la mobilisation des apports du CM et aussi de lectures personnelles. Les réponses doivent être argumentées en s'appuyant sur des articles scientifiques référencés selon les normes APA. Deux pages environ [feuille Recto – Verso] + Bibliographie + annexes [si besoin].

UE FONDAMENTALE

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

Valentina DOLCE - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2 heures]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

161. Restituer les principaux modèles théoriques développés dans une perspective intégrative, notamment en psychologie de la santé, du travail, ou de l'éducation

163. Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie du travail, pour répondre à une problématique relative aux activités professionnelles et organisationnelles

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement vise à :

- Proposer une réflexion sur la discipline [définition, niveaux d'analyse pris en charge par la psychologie du travail, relation avec les autres disciplines] ;
- Initier les étudiant.e.s aux principaux modèles théoriques utilisés pour étudier les implications psychologiques de l'expérience professionnelle, ainsi que les principales questions et les principaux problèmes liés à la relation entre l'individu, le travail et l'organisation ;
- Faire découvrir aux étudiant.e.s les champs d'investigation/d'application actuels de la psychologie du travail ;
- Faire découvrir les principales activités professionnelles d'un.e psychologue [ex : le recrutement ; l'orientation scolaire et professionnelle ; la formation ; la consultation organisationnelle, l'analyse du travail et la recherche...].

Contenus :

Principaux thèmes abordés pendant le cours :

- La présentation de la discipline et ses apports ;
- Le rôle du travail pour l'individu [sens du travail et question identitaire] ;

- Les mutations du travail : travailler aujourd'hui ;
- Les risques psychosociaux, détresse et bien-être dans les organisations ;
- La conciliation entre vie professionnelle et vie privée ;

Les objectifs pédagogiques seront atteints à travers une présentation conceptuel-théorique des principaux thèmes. Parallèlement, les applications concrètes de ces apports seront explicitées dans le métier d'un.e psychologue du travail.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : écrit de 45 mn. Session 2 : écrit de 1H

PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Sylvie AVANZO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2h]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

161. Restituer les principaux modèles théoriques développés dans une perspective intégrative, notamment en psychologie de la santé, du travail, ou de l'éducation

162. Mobiliser et articuler les apports issus des divers champs théoriques de la psychologie pour répondre des activités d'un individu

164. Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie de la santé, pour répondre à une problématique sanitaire individuelle ou sociale

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement présentera les théories, méthodes et connaissances scientifiques et les applications cliniques et psychosociales ainsi que les champs d'intervention en psychologie de la santé. Il s'intéressera aux positions du psychologue de la santé, à ses responsabilités en tant que professionnel et à aux modalités en prise en charge des vulnérabilités sur la base d'exemples concrets.

Contenus :

Introduction à la psychologie de la santé [définitions et différents domaines ; principaux modèles théoriques et méthodes en psychologie de la santé] ; psychologie clinique de la santé [définition, positionnement théorique et méthodologique, finalités]; psychologie sociale de la santé [définition, positionnement] ; applications et champs d'intervention en psychologie clinique et sociale de la santé ; responsabilités du psychologue de la santé et position clinique ; prises en charge cliniques et psychosociales des situations de vulnérabilité du sujet.

Modalités d'évaluation :

Examen sur table [1h]

PSYCHOLOGIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Amanda COMORETTO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10X2h]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Restituer les principaux modèles théoriques développés dans une perspective intégrative, notamment en psychologie de la santé, du travail, ou de l'éducation [A161]

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de présenter les concepts, théories et connaissances scientifiques en psychologie du développement appliquées à la question de la résilience tout au long de la vie, en s'appuyant sur des exemples concrets en lien avec la pratique professionnelle en psychologie de l'éducation et de la formation.

Contenus :

Mots clés : résilience, famille, éducation, handicap, développement. Dans cette UE, la question de la résilience sera travaillée selon différents angles, en rapport avec le contexte et les situations de vie (la famille, l'école, le handicap), et en lien avec l'âge et le développement des individus. Cet enseignement sera l'occasion de mieux définir ce concept, de connaître les différents facteurs de résilience et leurs rôles respectifs et d'en comprendre les apports et les limites à travers plusieurs exemples. Au-delà des apports théoriques, il sera aussi question de prendre une part active dans l'identification de ces facteurs de résilience et des moyens d'agir sur ces facteurs dans différents contextes.

Modalités d'évaluation :

Ecrit de 1H [session 1 et 2]

UE FONDAMENTALE**PSYCHOBIOLOGIE 2**

J. Vidal - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

CM Psychobiologie 1

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psychobiologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu

Objectifs pédagogiques :

Compréhension des bases neuronales des systèmes de perception et de motricité, de certaines fonctions cognitives et comportements psychoaffectifs.

Faire connaître aux étudiants les bases neuroanatomiques et neurofonctionnelles de la perception humaine, de la motricité, de la mémoire, des émotions et de la motivation.

Contenus :

Perception visuelle ; Somesthésie ; Contrôle du mouvement ; Audition & équilibre ; Olfaction & gustation ; Psychobiologie de l'apprentissage et de la mémoire ; psychobiologie des émotions ; Psychobiologie de la motivation [prise alimentaire, sexualité, comportement dirigé vers un but] ; Psychobiologie des troubles mentaux

Modalités d'évaluation :

Ecrit 45 mn [session 1 et 2]

STATISTIQUES INFÉRENTIELLES 1

Céline BORG, Jefferson VIRGILE, A. Thébault-Guiochon - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2h] + 20h TD [10 x 2h]

Compétences visées :

251. Maîtriser les bases de l'analyse scientifique des données quantitatives (statistiques descriptives, inférentielles, et de modélisation)

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du cours est de former au traitement statistique des données quantitatives.

CM

- différencier la méthode expérimentale [hypothético-déductive] des autres méthodes de recherche
- comprendre les principes de construction des plans factoriels
- utiliser les statistiques descriptives pour décrire les effets expérimentaux des plans factoriels [effets principaux, interactions d'ordre 2 et d'ordre 3]
- comprendre l'analyse de variance [ANOVA], le critère F et la table du F [principes des tables statistiques]
- utiliser les tests inférentiels comme l'ANOVA pour décider de l'existence d'un effet expérimental dans la population théorique : hypothèse nulle, critère de décision, erreur de type 1, erreur de type 2

TD

Se familiariser et utiliser correctement la notation et symbolologie internationale en probabilité/statistiques ; formuler des hypothèses ; savoir sélectionner le bon test à réaliser en fonction de l'étude et les hypothèses posées ; effectuer correctement les calculs impliqués ; évaluer une statistique de test et identifier sa valeur de p [significativité] ainsi que la valeur critique, interpréter les conséquences des résultats du test en fonction de l'étude.

Contenus :

CM

La première partie du semestre est consacrée essentiellement à la démarche descriptive [description des effets principaux et des effets d'interaction dans les plans factoriels]. La seconde partie du semestre est consacrée essentiellement à la démarche inférentielle avec l'exemple de l'analyse de variance [ANOVA] :

1. LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE EN PSYCHOLOGIE COGNITIVE

1.1. Généralités : Les méthodes de recherche ; 1.2. La méthode expérimentale ; 1.3. Statistiques descriptives et statistiques inférentielles ; 1.4. Le cycle du processus de recherche

2. LA CONSTRUCTION DU PLAN EXPÉRIMENTAL

2.1. Le problème et la recension des travaux ; 2.2. L'hypothèse générale ; 2.3. Les variables de la situation expérimentale ; 2.4. La définition du plan factoriel ; 2.5. L'hypothèse opérationnelle

3. LE TRAITEMENT DES DONNÉES DES PLANS FACTORIELS

3.1. Généralités ; 3.2. Les données des plans factoriels ; 3.3. La situation expérimentale ; 3.4. La

réduction de l'erreur expérimentale et les contrôles ; 3.5. L'écriture des plans factoriels ; 3.6. L'analyse des effets principaux ; 3.7. L'analyse des interactions simples (ou d'ordre 2) ; 3.8. L'analyse des interactions doubles (ou d'ordre 3)

4. EXERCICES SUR LA DESCRIPTION DES EFFETS EXPÉRIMENTAUX

5. L'ANALYSE DE VARIANCE

5.1. Premiers pas vers le F : L'inférence statistique, Hypothèse nulle et hypothèse alternative, Comment décider sur l'improbable ; 5.2. Le critère F : Approche intuitive ; 5.3. La notion de "degré de liberté" ; 5.4. Calcul du critère F ; 5.5. Le F critique et le rejet de H_0 : Erreur de type 1, Erreur de type 2, Le seuil de confiance de l'erreur de type 1, La distribution d'échantillonnage du F par Fisher et Snedecor, Zone de rejet et zone de suspension du jugement, La table du F et la lecture du F critique ; 5.6. Comprendre différentes tables d'ANOVA ; 5.7. Exemples et corrections d'exercices

TD
la première moitié du semestre sera consacré aux tests d'hypothèses sur une ou deux moyennes de population inconnues (tests de t, intervalle de confiance). La deuxième partie du semestre se focalisera sur les tests non paramétriques, par exemple les tests de chi carré sur la distribution d'une ou deux variables. L'objectif du TD est de transmettre une maîtrise sur la pose des hypothèses scientifiques, leur évaluation par l'exécution d'un test statistique approprié pour des données d'une étude portant sur une ou deux variables, ainsi que l'interprétation des conséquences du test vis-à-vis des hypothèses posées et les particularités de l'étude.

Modalités d'évaluation :

CM : écrit 1 H [session 1 et 2]

TD session 1 : 2 écrits : 45 mn et 1H. Session 2 : écrit de 1H

UE PRÉPROFESSIONNALISATION

PPP

Blandine DELETRAZ, Angélique HENault, Sarahd-Diane RITT, André VANHECKE - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

6h CM + 10h TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

A71. Identifier les secteurs d'activité auxquels permettent d'accéder les formations en psychologie
A72. Repérer la diversité de l'offre de formation accessible à l'issue de la licence de psychologie

Objectifs pédagogiques :

- Construire un projet professionnel réalisable
- Identifier les acteurs et structures facilitantes pour leur orientation professionnelle
- Développer ses méta-connaissances (valeurs, personnalité, intérêts)

- Identifier des outils permettant d'apprendre à expliciter ses expériences, compétences acquises [CV, LM]
- Apprendre à identifier ses motivations professionnelles
- Se préparer/ s'entraîner à la passation d'entretiens d'embauche

Contenus :

TD : Présentation, expérimentation d'outils de connaissance de soi, d'identification des compétences, des valeurs professionnelles et motivations associées

CM: centrés sur les outils [le réseau, la LM, le CV]

En complément, un travail autonome sera à réaliser auprès du COSIE [Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Etudiant.es] : les informations à ce sujet vous seront communiquées au début du semestre.

Modalités d'évaluation :

Le CM se valide dans le TD. Dossier [session 1 et 2]

UE LANGUE

Attention : le cours magistral de langues au semestre 3 est obligatoire et donne lieu à une évaluation de fin de semestre qui sera comptabilisé au semestre 4.

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar MCENEANEY - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

TD : articles de la presse quotidienne et mensuelle ; extraits vidéo de la télévision américaine et britannique ; extraits de nouvelles en langue anglaise, approfondissement de sujets psychologiques liés aux présentations des étudiants, études de cas.

Pré-requis :

Maîtrise parfaite des temps du présent, temps du passé et du future ; capacité à rendre compte dans un anglais grammaticalement correct d'un texte court et exprimer son opinion et ses idées.

Compétences visées :

Élaboration d'une présentation approfondie sur un sujet psychologique de 45 min en anglais, niveau élevé avec recherche de vocabulaire élaborée. Animer la discussion avec la classe grâce au sujet et aux questions préparées.

Objectifs pédagogiques :

Acquisition intermédiaire/avancé de compétence en compréhension et expression écrite à partir de textes courts en rapport avec les sciences humaines et sociales.

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension et analyse de textes et de questions liés aux sujets de présentations

Exercices de compréhension orale et écrite

Discussions et débats sur des sujets de la Psychologie courante

Révisions grammaticales sur les temps, prépositions, adjectives et vocabulaire dérivé

Bibliographie :

MURPHY, R. English Grammar in Use. Cambridge University Press
Belin. L'anglais de la psychologie en 1000 mots (recommandé)
Psychology Today, Sussex Publishers

Modalités d'évaluation : Première session : un exposé oral [groupe de 2 étudiants] sur un sujet psychologique, plus participation orale, coeff 1
examen écrit final pendant le dernier cours : Résumé et opinion sur texte inconnu mais d'un sujet vu pendant une des présentations. 2 heures coeff 2
Deuxième session : un examen écrit, Résumé et opinion sur texte inconnu, durée 2 heures
Evaluation AJAC : un examen écrit, Résumé et opinion sur texte inconnu, durée 2 heures

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes
Exercices d'écoute
Utilisation de supports audio et vidéo
Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu :

Revue de presse
Travaux de groupe et en binôme
Jeux de rôle
Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales
Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales
Révisions grammaticales si nécessaire
Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie:

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.
HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.
REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

Evaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c.

Un exposé oral – coef 0,25 du c.c.

Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c.

Une note de participation- coef 0,25 du c.c.

b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 2^{ème} semestre [S4] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Films et reportages sur des sujets socioculturels en VO et/ou sous-titrés [dvd, projection].
- Lecture compréhension et analyse de textes

Compétences visées :

- L'élève saura, lors des tâches assignées, exploiter les savoirs des semestres : 1, 2 et 3
- Les bases de grammaire (conjugaison, vocabulaire, syntaxe, etc.) doivent être acquises permettant une communication fluide et une compréhension étendue même sur des sujets non familiers
- Utiliser ses acquis permettant de donner ses opinions avec des raisonnements solides et cohérents
- Faire preuve d'une participation active en cours

Pré-requis :

Maîtrise du programme des semestres 1, 2 et 3

Objectifs pédagogiques :

- Continuer à parfaire et assoir les bases linguistiques
- Appliquer les outils linguistiques élaborés permettant un argumentaire consolidé
- Développer les compétences linguistiques et les rendre opérationnelles pour une immersion ultérieure en environnement hispanophone que ce soit en milieu professionnel ou social

Contenu/plan du cours :

- Traiter les différents points de grammaire où l'élève rencontrera des difficultés.
- Encadrer tout travail écrit et oral pour affiner le contexte et la structure
- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un glossaire sans faute et une participation plus spontanée.
- Favoriser la prise de parole individuelle ou en groupe à travers des tâches interactives définies par l'enseignant et également proposées par l'étudiant.
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec

leur domaine de compétence

Evaluation : Première session : - Control continu: coef : 1 - Exposé oral : coef :1 - Examen écrit final : coef : 2

Deuxième session : Examen écrit de 2h sur le contenu du cours

Evaluation AJAC : Examen écrit : expression écrite sur le contenu du cours

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

González Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS)

ACCOMPAGNEMENT DU STAGE

C. RUBY - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

-Travail de groupe de type « analyse de la pratique », réalisation d'expériences de stage.

- Appuis théoriques

- Il est important de noter que la réalisation du stage est un élément déterminant. Le stage [50h environ] peut se dérouler tout au long de la L2 au S3 ou S4.

- Un tuteur universitaire vous soutiendra dans vos démarches de recherche de stage.

Prérequis du cours :

Vouloir s'engager activement dans son projet de stage.

Compétences visées :

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Être autonome dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier ; s'autoévaluer.

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions.

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie.

Faire preuve de capacité d'abstraction.

Être initié à la gestion de projets.

Faire preuve d'initiative.

Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse :

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents (papier et électroniques) en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, controverser et ou défendre ses idées.

Compétences génériques préprofessionnelles

- Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles.
- Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte.
- Connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur (résultant des dispositions légales et réglementaires, des dispositions contractuelles du contrat de travail, des obligations des employeurs et des organismes de solidarité sociale résultant du droit du travail et de la sécurité sociale).
- Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain pour produire une observation scientifique.
- Développer les savoirs, savoirs faire et savoirs être nécessaires dans un travail de terrain.
- Connaître les champs professionnels associés à la discipline.
- Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire.
- Construire son projet personnel et professionnel et, entre autres, connaître les techniques de recherche d'emploi.
- Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement.
- Être en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle
- Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients).
- Être responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société.
- Être sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction.

Objectifs pédagogiques :

L'étudiant est invité à construire et étoffer sa réflexion autour de son projet de stage. Le but demeure d'amener chacun à avoir la possibilité de faire un ou plusieurs stages avant l'entrée en L3.

Contenus :

Différents thèmes seront travaillés en groupes au cours du TD pour soutenir la démarche d'entrée en réflexion. Celle-ci sera centrée sur la construction du projet de l'étudiant. Donc, il ne sera pas demandé de rapport de stage. La recherche de stage appartient à l'étudiant. Elle sera matière à penser.

Bibliographie :

Chaque étudiant devra amener en cours d'année et dans son écrit des éléments bibliographiques propre aux domaines qui l'intéressent.

Modalités d'évaluation :

Première et deuxième sessions :

- 1) Présence au TD et participation.
- 2) Rédaction d'un dossier amenant des éléments de réflexion sur le parcours de l'étudiant pendant le semestre.

STRESS MANAGEMENT AND AVOIDING BURN OUT

A. COMORETTO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Seminars

Prérequis du cours :

B2 level of English

Compétences visées :

This course presents many practical insights into stress; what causes it, how it can be overcome and how to avoid it. Stress is examined from psychological, social and occupational perspectives. Effective strategies and exercises are presented which can be adapted to meet a wide range of needs.

Objectifs pédagogiques :

1. Define Stress, its causes and effects
2. Explain methods of identifying stressors
3. Identify ways of managing and reducing pressure and stress - avoiding burnout
4. Demonstrate how Stress Management can enhance counselling practice
5. Give an insight into modern approaches to Stress Management

Contenus :

- Introduction to Stress
- Decisional Stress and Burnout
- Recognising Stress
- Stress and Personality
- Life Stages and Personal Stressors
- Family Stressors
- Conflict and Conflict Management
- Stress and the Workplace
- Counselling and Relaxation
- Time Management

Bibliographie :

Chen, David D.. [2017]. Stress management and prevention : applications to daily life . New York: Routledge, Taylor & Francis Group.

Modalités d'évaluation :

Choice of a research topic to be elaborated orally and in writing.

Session 1: Oral presentation and essay (average mark between the two)

Active participation in the group will be rewarded.

Session 2 : Re-elaborated essay

LE COUPLE

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

PPT, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

Repérer et comprendre : les processus psychiques inconscients d'un Sujet ; le développement affectivo-cognitif d'un sujet, les mécanismes de défense ; les notions de psychopathologie, avoir des notions s'analyse d'un cas clinique

Compétences visées :

- > Acquisition des connaissances sur la compréhension des relations au sein d'un couple à l'aide des processus psychiques et de leurs parcours de vie
- > Observations des symptômes de dé-liaisons
- > Introduction à l'intervention thérapeutique stratégique brève [TSB] auprès des couples en difficultés
- > Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

Acquérir un support théorique dans la compréhension et l'analyse de :

- La relation du couple d'hier et d'aujourd'hui
- Des diverses formes de liens amoureux
- La notion de stabilité dans le temps et l'espace du couple amoureux, des situations de conflits et de séparation

Contenus :

- > Des notions de métapsychologie nécessaires au décodage du lien entre le Sujet et l'Autre en tant que couple amoureux
- > Compréhension des notions théorico-cliniques de : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, de la psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle
- > Lecture et analyse de l'impact des modèles transgénérationnels : des loyautés, de répétitions, de réparations dans divers domaines [du choix du partenaire, du lien à l'Autre, de la gestion des conflits et leurs dépassements]
- > Perspectives de l'avenir du couple dans la société actuelle

Bibliographie :

- Alberoni, F., [1993], Le choc amoureux, Paris, Pocket
- Neuburger R., [2004], Nouveaux couples, Paris, Odile Jacob, poches
- Sauzède-Lagarde, Anne [2019], Pratiquer la thérapie du couple, Malakoff, Dunod
- Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1ère session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2ème session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1ère session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2ème session : Retravailler le dossier

TD ENTRE IMAGE ET PENSÉ : LA PSYCHOLOGIE LIÉE AU CINÉMA

Lionel Souche - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

L'UE fonctionne sur la pédagogie réflexive autour d'un choix de concepts auprès du groupe TD en appui à un extrait de film. Deux ou trois étudiant.e.s font l'expérience de présenter leur point de vue discuté en amont auprès d'un grand groupe à partir d'un concept identifié comme difficile. En fonction de l'interaction générée, un travail en après-coup donne lieu à la rédaction d'un texte à 2 ou 3 plumes dans le style d'un chapitre ou d'un article.

Prérequis du cours :

Chercher comment dépasser des points confus dans le champ théorique
Engager le cinéma [films et non séries] dans sa vertu pédagogique

Compétences visées :

Identifier une difficulté théorique et la transformer
Investir le travail en petit puis grand groupe
Présenter oralement une animation en groupe
Apprivoiser le travail d'écriture en psychologie

Objectifs pédagogiques :

Appréhender les enjeux liés à la médiation en général, aux image et animation plus spécifiquement ; aussi à l'intérêt du cinéma en particulier.
Identifier des points de butée à la compréhension des processus en psychologie
Sélectionner et proposer un medium à visée de dépassement
Mobiliser le medium en situation préprofessionnelle

Contenus :

Concertation collective sur les notions à étudier
Discussion des media à retenir : intérêts et limites
Mise en lumière des processus primaires et des processus secondaires
Analyse en temps court puis en après-coup des éléments mobilisés.

Bibliographie :

AVRON O. [2011] L'émotionnalité participative : corps et psychisme en interactions, in RPPG, 2, n°57, pp 23-33.
FREUD S. [1914] Remémoration, répétition et perlaboration, Obstinations de l'inconscient, in Libres cahiers pour la psychanalyse, 1[9], pp 13-42.
FREUD S. [1915] Pulsions et destin des pulsions, in Métapsychologie, éd Gallimard.
GREEN A. [1972] Note sur les processus tertiaires, in RFP, n°3.
KAËS R. [2015] L'extension de la psychanalyse, collection Psychismes, éd. Dunod.
VACHERET C. [2010] Le Photolangage®, une médiation thérapeutique, un bref rappel historique des théories groupales, n°1, Le CarnetPSY, pp 39-42.
SOUICHE L. [2023] Le cinéma en partage. De la magie des images à la fabrique d'associations, in Le Carnet PSY, avril [sous presse].

SOUCHÉ L. (ss la dir.) [2023] La psychologie fait son cinéma, éd. In Press.
WINNICOTT D. W. [1975] Jeu et réalité, l'espace potentiel, éd. Gallimard.

Modalités d'évaluation :

En session 1 : réalisation d'une présentation documentée [dossier] en sous-groupe et présentation orale en grand groupe

En session 2, dossier retravaillé à partir du retour du grand groupe

PSYCHOPÉDAGOGIE

Anne MANJONY – Carine PERRIN- 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h – TD- 10 séances de 2 heures

Stage de 3 demi-journées en établissement scolaire sous la tutelle d'enseignant en poste.

Enseignement interactif, qui favorise la réflexion des étudiants et les échanges formateur/étudiants

Séances qui font vivre aux étudiants les approches pédagogiques

Les éléments théoriques sont amenés selon une démarche inductive

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

- Développer des connaissances du secteur de l'éducation
- Développer des connaissances dans le domaine de la pédagogie
- Aller sur le « terrain » et rendre compte d'une expérience
- Affiner un projet professionnel

Objectifs pédagogiques :

- Définir le métier d'enseignant : son rôle, sa posture, les gestes professionnels, le référentiel de compétences
- Comprendre les mécanismes de l'apprentissage et Identifier quelques courants pédagogiques
- Découvrir différentes composantes du système éducatif français, notamment le 1er et le 2nd degré
- Sensibiliser à l'éducation inclusive
- Découvrir les différentes facettes des métiers de l'éducation, la diversité des conditions d'exercice, les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement
- Se référer à des cadres théoriques pour étayer sa réflexion.
- Se questionner et préciser un projet professionnel et personnel

Contenus :

1. Qu'est-ce que le métier d'enseignant ?
2. Les théories de l'apprentissage
3. Enseigner dans le 1er degré : un enseignement spécifique
4. Enseigner dans le 2nd degré : un enseignement spécifique
5. Attention et micro-gestes de l'enseignant
6. Analyser une situation de classe
7. Approche de l'éducation inclusive

8. Appréhender une situation éducative complexe au sein d'un établissement
9. Entrée dans le référentiel de compétences du métier d'enseignant et retour d'expériences
10. Table ronde : les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement

Bibliographie :

Meirieu P. [2019]. Lettre à un jeune professeur. ESF.
Site www.meirieu.com
Vincent Faillet, La métamorphose de l'école quand les élèves font la classe, 2017
Sylvain Connac, Apprendre avec les pédagogies coopératives, 2009
Auduc JL. [2018]. Le système éducatif français. Nathan.
Collectif. [2020]. Enseigner, ça s'apprend. Retz.
Gardner, H. [2008]. Les intelligences multiples. Paris : Retz
Giordan, A. [1998]. Apprendre ! Paris : Belin.
Meirieu, Ph. [1989]. Apprendre... oui, mais comment ? Paris : Ed. ESF, 4e éd.
Meirieu, Ph. [2015]. C'est quoi "apprendre" ? Paris : Editions de l'Aube.
Perrenoud, Ph. [2004]. Qu'est-ce qu'apprendre ? Enfance & Psy, n° 24, 9-17.
Perrenoud, Ph. [1994]. Métier d'élève et sens du travail scolaire. Paris : ESF [4e éd. 2000].
Perrenoud, Ph. [1997]. Construire des compétences dès l'école. Paris : ESF [3e éd. 2000].
Daniel Favre, Cessons de démotiver les élèves, 2015

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Rapport de stage
Session 2 : Rapport de stage retravaillé

CRIMINOLOGIE : VICTIMOLOGIE

Patrick-Ange RAOULT - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des contextes victimologiques, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Introduction à la victimologie. Courants et enjeux de la notion de victime.
Figures du traumatisme
Psychopathologie des enfants et adolescents victimes des violences familiales
Femmes [et hommes] victimes de violences conjugales
Victimes de violences sexuelles et de viol
Victimes d'inceste
Victimes d'accidents de la voie publique ou domestiques
Victimes de situations de guerre ou de terrorisme

Bibliographie :

COUTANCEAU, R., DAMIANI, C., *Victimologie*, Dunod, 2018

COUTANCEAU, R., *Les blessures de l'intime*, O. Jacob, 2014

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier 15 à 30 pages

Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

CRIMINOLOGIE : VIOLENCES INTRA-FAMILIALES ET CONJUGALES

Patrick-Ange RAOULT - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des contextes victimologiques, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Introduction à la victimologie. Courants et enjeux de la notion de victime.

Figures du traumatisme

Psychopathologie des enfants et adolescents victimes des violences familiales

Femmes (et hommes) victimes de violences conjugales

Victimes de violences sexuelles et de viol

Victimes d'inceste

Victimes d'accidents de la voie publique ou domestiques

Victimes de situations de guerre ou de terrorisme

Bibliographie :

COUTANCEAU, R., DAMIANI, C., *Victimologie*, Dunod, 2018

COUTANCEAU, R., *Les blessures de l'intime*, O. Jacob, 2014

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier 15 à 30 pages

Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

INTERCULTURALITÉ

Louise DESFONDS - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Thématiques générales : Différents concepts d'interculturalité, expériences personnelles et professionnelles vécues, etc.

Moyens : présentations en PowerPoint, analyse de vidéo, discussions, travail en groupe.

Prérequis du cours :

CM Psychologie sociale, CM Psychologie clinique

Compétences visées :

Comprendre la diversité culturelle et savoir comment donner du sens à la différence culturelle à travers diverses situations de relations interculturelles positives (mise en place de fonctionnements innovants) et négatives (conflits). Apprendre la capacité de communiquer avec des personnes d'une autre culture de façon à gagner leur respect et leur confiance.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours a un objectif d'exposer la diversité des approches théoriques et méthodologiques du concept d'Interculturalité et d'analyser les phénomènes possibles survenant lors de l'interaction entre des personnes ou des groupes de cultures différentes.

Contenus :

Actualités et perspectives des recherches interculturelles
Analyse comparative du concept d'interculturalité en France et dans différents pays
Ethique scientifique dans l'interculturalité
Multiculturalisme et diversité culturelle

Bibliographie :

DERIVOIS, D. [2017] *Clinique de la mondialité*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.
T. BAUBET, M-R. MORO [2009] *Psychopathologie transculturelle*. Elsevier Masson.
GUERRAOU, Z., PIRLOT, G. [2011] *Comprendre et traiter les situations interculturelles*. Bruxelles : de Boeck.
CLANET, C. [1990], *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*, Toulouse : Presses Universitaires de Mirail.

Modalités d'évaluation :**Session 1 :**

1 exposé oral avec présentation d'un document écrit pendant le semestre et 1 dossier fait en groupe à rendre à la fin du semestre (premier jour de la date des partiels)

Notation : Exposé (avec document écrit) : coefficient 1 - Dossier : coefficient 2

Session 2 : dossier de 1^{ère} session retravaillée selon les consignes de l'enseignant.

GÉRONTOLOGIE

Jessica CHARVIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Diaporamas
Discussions
Cas cliniques

Prérequis du cours :

Intérêt pour le sujet âgé

Compétences visées :

Développer une réflexion autour du sujet âgé et de son accompagnement.

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser à la clinique gériatrique
Appréhender le fonctionnement psychique du sujet âgé
Analyser les contextes autour du sujet âgé

Contenus :

La définition du vieillissement
La personne âgée et ses représentations
Les enjeux psychiques du sujet âgé
Les démences
Le psychologue en institution gériatrique

Bibliographie :

MESSY J. [S.d.]. *La vieillesse : un point de vue*.
MESSY J. [2002]. *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot.
CARON R. [2000]. *Comprendre la personne âgée*. Québec : Gaëtan Morin.
PRINGAULT S. [2016]. *La clinique psychanalytique de la démence*. Publication présentée à l'Université de Rennes, Rennes, France.
GROSCLAUDE M. [2018]. *Le concept de thanatose : un outil pour [re]penser la démence et le soin psychique à la lumière de l'angoisse de mort*. Publication présentée au séminaire « Démence et soins psychiques », Strasbourg : France.
GROSCLAUDE M. [2005]. *Démence, perte de l'objet, dépression et deuil*. *Perspectives psy*, 44[5], 384-393.
BILLÉ M. [2014]. *La société malade d'Alzheimer*. Paris : Erès.
CHEVANCHE A. [2005]. *Désir d'oubli chez le patient Alzheimer, un concept clef pour une prise en charge psychothérapique*. In J. M. Talpin [Ed.], *Cinq paradigmes cliniques du vieillissement*. Paris : Dunod

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier + présentation orale
Session 2 : dossier retravaillé

ÉTHOLOGIE

Clovis LEVREZ - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Enseignement théorique, Documents, PowerPoint
Observations de situations enregistrées et en milieu naturel (sorties parc zoologique)

Prérequis du cours :

Chapitre Introduction à l'éthologie en psychologie sociale L2S3, lectures scientifiques, connaissances basiques sur les grandes fonctions de la biologie, connaissance de la méthode scientifique, curiosité et ouverture d'esprit.

Compétences visées :

Acquérir des connaissances sur les caractéristiques, les déterminismes et les grandes fonctions de l'étude du comportement (rythmes biologiques, orientation spatiale, mécanismes de choix du partenaire, comportements alimentaires...) et les appliquer au travers d'une observation terrain.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours magistral permettra d'apporter aux étudiants des bases éthologiques en l'accompagnant vers une meilleure compréhension des relations entre l'individu et son milieu.

Contenus :

Le cours s'articulera autour de la définition des grandes approches éthologiques qui seront autant d'occasions d'aborder les recherches fondamentales et actuelles en science du comportement :

- L'éthologie sociale
- L'éthologie cognitive
- La neuro-éthologie
- La chrono-éthologie
- Médiation animale / méthodologie de l'observation des comportements

Il s'organisera autour d'un fil conducteur qui visera à expliquer les processus d'observation des comportements en s'attachant à faire le lien entre :

- L'éthologie animale
- L'éthologie humaine

Ce contenu théorique sera appliqué sur le terrain avec la construction d'une observation du comportement animal.

Bibliographie :

CAMPAN, R., & F. SCAPINI, F. [2002]. *Ethologie, approche systémique du comportement*, De Boeck Université.

COSNIER, J. [1977]. *Spécificité de l'attitude éthologique dans l'étude du comportement humain*. *Psychologie Médicale*, 9, 11, 2025-2029.

Mc FARLAND, D. [1990]. *Dictionnaire du comportement animal*, Robert Laffont.

Mc FARLAND, D. [2001]. *Le comportement animal – psychobiologie, éthologie, et évolution*, De Boeck université.

LESTEL, D. [2001]. *Les origines animales de la culture*. Paris, Flammarion.

LORENZ, K. [1984]. *Les fondements de l'éthologie*, Paris, Flammarion.

RENCK, J. L., & SERVAIS, V. [2002]. *L'éthologie, histoire naturelle du comportement*. Coll. Point Sciences, Seuil.

TINBERGEN, N. [1968]. *Le comportement animal*, trad., Time-Life, coll. "Jeunesse".

Modalités d'évaluation :

Première session : Note de contrôle continu + note finale observation du comportement à partir d'un répertoire comportemental

Deuxième session : examen sur table : mise en situation Durée 1h30

TCC THÉRAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES

Aude SABATIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

TD : alternance de transmission d'éléments théoriques, de réflexions partagées et de mises en application concrètes d'outils ou de postures travaillés

- cours sur les notions théoriques
- support visuel [powerpoint]
- exemples cliniques issus de notre pratique
- exercices d'application

- jeux de rôle [par 2 ou 3]
- étude de cas cliniques : discussion autour de cas, conceptualisation à l'aide des théories TCC, réflexion sur les leviers et outils thérapeutiques

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Etre capable de s'intéresser à une nouvelle conceptualisation du fonctionnement psychique et de la comprendre

Rester curieux et ouverts aux différentes cliniques

Prendre conscience et réfléchir sa posture face au patient

Penser et conceptualiser des cas cliniques en se basant sur la théorie TCC

Objectifs pédagogiques :

connaître les bases de la TCC

connaître et comprendre la posture thérapeutique utilisée en TCC

connaître certains outils utiles pour l'évaluation et pour la thérapie

savoir réfléchir en utilisant les conceptualisations du fonctionnement psychique issues des TCC

comprendre l'importance et la richesse de la pluralité des approches en psychologie

Contenus :

Partie 1 : Les TCC – théorie et généralités

Définitions, Caractéristiques d'une TCC, les théories de l'apprentissage (Conditionnements répondant/opérant et théorie de l'apprentissage social) et leur identification dans le quotidien, déroulement d'une TCC.

Partie 2 : Modélisation de psychopathologies

Troubles anxieux (TOC, TAG, phobies...), troubles de la personnalité, troubles dépressifs

Partie 3 : Conduite d'entretien et savoir-être du thérapeute

L'alliance thérapeutique, le rapport collaboratif et empirique, les techniques de communication, les entretiens motivationnels

Partie 4 - Analyse fonctionnelle et conceptualisation de thérapie

Approche quantitative (tests et lignes de base), approche qualitative (schématisation SORC ou SECCA)

Partie 5 – Les outils de soin en TCC

Le travail en thérapie avec les émotions (relaxation, méditation...), les cognitions (distorsions cognitives, schémas de pensée...) et les comportements (exposition, épreuves de réalité...)

Bibliographie :

BOUVARD M. [2008]. *Echelles et questionnaires d'évaluation chez l'enfant et l'adolescent, volumes 1 et 2*. Issy-les-Moulineaux : Masson.

CARIOU-ROGNANT A.M., CHAPERON A.F. & DUCHESNE N. [2007]. *L'affirmation de soi par le jeu de rôle en thérapie comportementale et cognitive*. Paris : Dunod.

COTTRAUX J. [2008]. *Les thérapies comportementales et cognitives*, 4^{ème} édition. Issy-les-Moulineaux : Masson.

CUNGI C. [2006]. *L'alliance thérapeutique*. Paris: Editions Retz.

FANGET F. & ROUCHOUSE B. [2007]. *L'affirmation de soi : une méthode de thérapie*. Paris : Odile Jacob.

FONTAINE O. [Dir] [2006]. *Guide clinique de thérapie cognitive et comportementale*. Tours : Retz.

JUENET C., MOLLARD E., JUENET N., De la CHAPELLE G. [2019]. *Pratique des Thérapies Cognitivo-comportementales au quotidien*. Paris : Lavoisier.

RUSINEK S. [2006]. *Soigner les schémas de pensée*. Paris : Dunod.

SNEL E. [2012]. *Calme et attentif comme une grenouille*. Italie : les Arènes.

VERA L., LEVEAU R. & VERA L.P. [2009]. *TCC chez l'enfant et l'adolescent*. Issy-les-Moulineaux : Masson.

YOUNG J.E., KLOSKO J.S. & WEISHAAR M.E. [2005]. *La thérapie des schémas. Approche cognitive des troubles de la personnalité*. Bruxelles : De Boek.

Modalités d'évaluation :

Première session : devoir sur table : QCM et questions ouvertes.
Deuxième session : devoir sur table : QCM et questions ouvertes.

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Ella Schlesinger - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

Repérer comment s'articule les processus psychiques du sujet enchevêtré aux environnements [sociétal, culturel, institution, climatique, politique, économique, etc...]

Objectifs pédagogiques :

Repérer les manières dont l'environnement modélise le fonctionnement psychique d'un individu.

Comprendre les enjeux de la souffrance psychique en lien avec l'environnement actuel du sujet [politique, économique, culturel, climatique]

Identifier les situations dans lesquelles les fonctionnements environnementaux vont à l'encontre des besoins du sujet et l'impact que cela produit dans le fonctionnement psychique de ce dernier

Repenser les modalités de soins en fonction des besoins du sujet et du fonctionnement actuel de l'environnement

Contenus :

Modélisation de l'appareil psychique et ses enchevêtrements avec l'environnement

Bibliographie :

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y. [2001], *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil.

Castoriadis, C. [1975]. « Racines subjectives et logique du projet révolutionnaire ». *L'institution imaginaire de la société*. Seuil. pp.135-141.

Deleuze, G., & Guattari, F. [1972]. *L'anti-œdipe, capitalisme et schizophrénie*. Paris : Les éditions de minuit.

Devereux, G. [1973]. *Essais d'ethnopsychiatrie générale*. Paris: Gallimard.

Fischer, M. [2009]. Le réalisme capitalisme. N'y a-t-il aucune alternative.
Freud, S. [1929]. Malaise dans la civilisation, P.U.F.
Hartmut, R. [2018]. Rendre le monde indisponible. Paris : La découverte
Rolnik, S. [2003]. "Fale com ele" ou como tratar o corpo vibrátil em coma, Conferência proferida nos simpósios : Corpo, Arte e Clínica [UFRGS, Instituto de Psicologia, Programa de Pós- Graduação em Psicologia Social e Institucional – Mestrado. Porto Alegre, 11/04/03].
Stengers, I. [2020], Réactiver le sens commun. La découverte.
Winnicott, D.W. [1971] « La localisation de l'expérience culturelle », Jeu et réalité. Gallimard. pp. 132-143.

Modalités d'évaluation :

Validation Session 1 :

Dossier d'une dizaine de pages, articulant les processus psychiques du sujet avec une situation environnementale actuelle et oral.

Validation Session 2 :

Dossier retravailler

OBSERVATION ET ÉCOUTE CLINIQUES

Christine MELATO - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Méthodologie de travail dans le TD avec alternance

- D'apports théoriques
- De travail en groupes dans le TD pour le choix de la situation observée individuellement ou groupalement.
- De rendu écrit individuel ou groupal et présentation du projet d'observation
- D'observation sur le terrain
- De présentation de l'observation et son analyse
- De rendu d'un dossier individuel ou groupal de l'observation et son analyse

Prérequis du cours :

L1

Compétences visées :

Acquérir des notions sur l'observation et l'écoute cliniques

Travailler en groupe et/ou en individuel

S'auto-représenter son travail

Objectifs pédagogiques :

Choisir une observation

Penser sa méthodologie

faire des recherches bibliographiques

Organiser un plan de travail

Travailler dans une réflexion groupale

Construire un exposé oral

Construire un dossier écrit

Contenus :

I - Définition de l'observation et ses conditions

- II – L'observateur
- III – Appui méthodologique dans l'observation clinique
- IV – Méthodologie de l'observation clinique
- V – L'écoute et Le positionnement clinique dans la pratique
- VI – Restitution de l'observation et sa compréhension
- VII – Contenu d'observation
- VIII - Analyse des situations observées et présentées
- IX – Effets de l'observation : choix et variations des dispositifs en fonction de l'observation
- X – Analyse des effets de l'observation
- XI – Questions éthiques
- XII – Effets d'après-coup des situations observées, présentées et analysées

Bibliographie :

- Amado G., Guittet A., 1975, Dynamique de communications dans les groupes, Paris, Colin, 1997, 211p
- Bion W.R., 1963, Eléments de la Psychanalyse, tr fr, Paris, PUF, 1979, 107p.
- Bouyer S., 2006, « L'observation et l'approche clinique » pp.83-101, in O. Douville, Les méthodes cliniques en psychologie, Paris, Dunod, 2006, 239p.
- Ciccone A., 1998, L'observation clinique, topos, Dunod, 2013, 117p.
- Ciccone A., 2012, « La pratique de l'observation », *Contraste*, 2012/1 n°36, pp.55-77
- Ciccone A., 2014, « L'observation clinique attentive, une méthode pour la pratique et la recherche clinique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.65-78
- Cohen-Léon S., Levental J.P., 2014, « L'observateur dans les groupes de formation à la relaxation psychanalytique sapir », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.125-136
- Devereux G., 1967, De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement, Malherbes, Flammarion, 2012, 474p.
- Dispaux M.F., 2007, « La neutralité à l'épreuve de la clinique au quotidien », in *Revue Française de Psychanalyse*, 2007/3 vol.71, pp.669-685
- Gimenez G., 2014, « Attention, observation et notation en situation de groupe dans une perspective psychanalytique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.79-94
- Haag G. 2013, le développement psychique de l'enfant dans les trois premières années, Site internet
- Kohn R.C., Negre P., 1991, Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines, Nathan, 1991, 237p.
- Laxenaire M., Bittolo C.C., 2014, « Observer/groupe : motifs intérêts et observables », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.39-52
- Prévost C. M., 1988, La psychologie clinique, Que sais-je, Paris, Puf, 2003, 121p.
- Revault d'Allonnes, 2006, « Psychologie clinique et démarche clinique », pp.43-54, in O. Douville, Les méthodes cliniques en psychologie, Paris, Dunod, 2006, 239p.
- Richard M., 2011, Les courants de la psychologie, Lyon, Chronique sociale, 2016, 350p.
- Samacher R., 2006, « Clinique psychologique et éthique » pp.191-210, in O. Douville, Les méthodes cliniques en psychologie, Paris, Dunod, 2006, 239p.
- Sauret, Psychologie clinique. Histoire et découverte de l'intérêt de la psychanalyse, Pu Mirail, Toulouse
- Vidal J.P., 2014, « Observer ce qui est « hors du spectacle de l'observation psychanalytique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.7-26

Modalités d'évaluation :

Session 1 : rendu de dossier écrit et présentation orale en individuel ou en groupe au choix

dans le TD

note globale qui sera la moyenne de l'oral et l'écrit présentés avec chacun coef 1

Session 2 : dossier retravaillé

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier qui vous a été remis, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen (10 séances hebdomadaires de 2h).

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE,

envoyés par mail 10 jours avant le début des cours

et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 (sauf mercredi après-midi et vendredi)

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module (cours) choisi.

**LICENCE
TROISIEME
ANNÉE**

TABLE DES MATIERES

Licence 3^{ème} année – semestres 5 et 6**Semestre 5****UE. Fondamentale**

Psychologie clinique et psychopathologie 5 CM et TD	139
Psychologie sociale 5	140

UE. Options thématiques au choix

Remédiation cognitive.....	141
Sujets non demandeurs de soin.....	142
Insertion et handicap.....	142
Cellules d'urgence.....	143
Trouble du spectre autistique.....	144
Les écrits du psychologue.....	146

UE. Fondamentale

Statistiques inférentielles 2.....	150
Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations	150

UE. Préprofessionnalisation

Ethique et déontologie du psychologue.....	151
PPP.....	152

UE. Langue

Anglais.....	153
Allemand.....	154
Espagnol.....	154

UE. Complémentaire au choix [2 options] spécialisation en psychologie

Familles et relations intergénérationnelles	156
Psychosomatique.....	157
Périnatalité.....	158
Pharmacologie.....	159
Enjeux psychiques du travail.....	161
Groupes et médiation.....	162
Psychodrame.....	163
Méthodes projectives.....	164
Psychologie clinique.....	165
DFH	166

Semestre 6

UE. Fondamentale	
Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5 CM et TD.....	168
Neurosciences cognitives	168
UE. Fondamentale	
Psychologie sociale 6	169
Psychologie du développement 5 CM et TD	170
UE. Fondamentale	
Epistémologie.....	171
Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires CM et TD	171
UE. Préprofessionnalisation	
Suivi de stage	172
UE. Langue	
Anglais.....	176
Allemand.....	176
Espagnol.....	177
UE. Complémentaire au choix [2 options] spécialisation en psychologie	
Intelligence artificielle.....	178
Au-delà des mots ou le corps parlant.....	179
Criminologie crimes contre l'humanité.....	180
Criminologie crimes sexuels.....	181
Criminologie.....	181
Psychopédagogie.....	182
Gérontologie.....	184
Les écrits du psychologue.....	185
Ecrits cliniques et dispositifs groupaux.....	186
Se représenter la déficience sensorielle (auditive et visuelle).....	188
DFH *	189
TER	191

SEMESTRE 5				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie clinique et psychopathologie 5	CM/TD	20/20		
Psychologie sociale 5	CM	20	2	
UE 2 OPTIONS THÉMATIQUES AU CHOIX				6
Découverte des médiations thérapeutiques	TD	20		
Remédiation cognitive	TD	20		
Sujets non demandeurs de soin	TD	20		
Insertion et handicap	TD	20		
Cellules d'urgence	TD	20		
Trouble du spectre autistique	TD	20		
Les écrits du psychologue	TD	20		
Approche systémique des relations familiales	TD	20		
Violence et langage	TD	20		
UE FONDAMENTALE				6
Statistiques inférentielles 2	TD	20	2	
Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations	CM/TD	20/20		
UE PRÉPROFESSIONNALISATION				3
Ethique et déontologie du psychologue	CM	14		
PPP	TD	10		
Tutorat stage	TD	12		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX [2 OPTIONS] - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE				6
Familles et relations intergénérationnelles	TD	20		
Psychosomatique	TD	20		
Périnatalité	TD	20		
Pharmacologie	TD	20		
Enjeux psychiques du travail	TD	20		
Groupes et médiation	TD	20		
Psychodrame	TD	20		
Méthodes projectives	TD	20		
Psychologie clinique	TD	20		
DFH *	TD	20		

SEMESTRE 6				
	CM/TD	Nb heures	Coef	Crédits
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie cognitive et Neuropsychologie 5	CM/TD	20/20		
Neurosciences cognitives	CM	20	2	
UE FONDAMENTALE				6
Psychologie sociale 6	TD	20	2	
Psychologie du développement 5	CM/TD	20/20		
UE FONDAMENTALE				6
Epistémologie	CM	20	2	
Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires	CM/TD	20/20		
UE PRÉPROFESSIONNALISATION				6
Suivi de stage	TD	20		
Tutorat stage	TD	20		
UE LANGUE				3
Anglais ou Espagnol ou Allemand	TD	20		
UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS) - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE				6
Intelligence artificielle	TD	20		
Au-delà des mots ou le corps parlant	TD	20		
Entretiens cliniques et dispositifs groupaux	TD	20		
Criminologie : crimes contre l'humanité	TD	20		
Criminologie : crimes sexuels	TD	20		
Criminologie	TD	20		
Psychopédagogie	TD	20		
Gérontologie	TD	20		
Les écrits du psychologue	TD	20		
Handicap sensoriel	TD	20		
DFH *	TD	20		

N'apparaissent ici, que les coefficients > supérieurs à 1

SEMESTRE 5

UE FONDAMENTALE

PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE 5

C Melato, C Ruby, E Joly-Laffarge, D Zéni-cadase, E Schlesinger, G Gillet - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Prérequis du cours :

Psychologie clinique 1 ; Psychologie clinique et psychopathologie 2 ; Psychologie clinique et psychopathologie 3 ; Psychologie clinique et psychopathologie 4

Compétences visées :

A192 Restituer les concepts fondamentaux de la psychanalyse

A193 Caractériser les théories relatives à la psychopathologie des processus psychiques et la modélisation des dispositifs de soins, d'accompagnement, de prévention des souffrances psychiques et des psychopathologies.

A195 Mobiliser les concepts fondamentaux de la psychopathologie clinique (principaux pôles d'organisation du psychisme et regroupements nosographiques en psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte) pour rendre compte d'observations cliniques, notamment dans certains champs spécifiques (psychosomatique, criminologie, psychotraumatisme, handicap, vieillissement)

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif d'approfondir les concepts visant à explorer les enjeux psychiques qui accompagnent la subjectivité au cours du développement, à en repérer les facteurs d'évolution et à décrire les modalités du travail de symbolisation. Il s'agira aussi de développer l'approche clinique en psychopathologie selon une perspective transversale à partir de plusieurs problématiques contemporaines.

Contenus :

CM :

Les quatre temps de l'histoire subjective ; La pulsion : complexification ; les facteurs d'évolution de la subjectivité ; Narcissisme primaire : définition et évolution ; le travail de symbolisation. Problématiques transversales en psychopathologie : psychosomatique, traumatisme, douleur/souffrance, agirs violents.

Il se complète par un TD organisé autour de l'étude de cas cliniques.

TD :

Méthodologie du cas clinique. Aspects transféro-contre- transférentiels. Construction d'un raisonnement théorico-clinique. Formulation d'hypothèses de travail visant à saisir et à comprendre la problématique clinique et/ou psychopathologique du cas.

Travail autour de cas cliniques en lien avec les thématiques abordées en CM.

Modalités d'évaluation :

Le CM et le TD se valident en même temps : écrit de 2 heures [session 1 et 2]

PSYCHOLOGIE SOCIALE 5

B. Cerisier - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Avoir acquis les fondamentaux de la psychologie sociale [L1 et L2]

Compétences visées :

A82 Identifier les apports théoriques et méthodologiques de la psychologie pour répondre à une problématique de terrain spécifiée
A103 Identifier les compétences acquises en psychologie mobilisables pour se saisir d'une mission spécifiée

A104 Mobiliser les acquis théoriques et méthodologiques de la psychologie pour se saisir d'une mission

A171 Identifier la diversité et les spécificités des demandes susceptibles d'être faites au psychologue selon le type et le champ de compétences des structures au sein desquelles il intervient
A223 Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne

A224 Proposer une analyse psychosociale d'une situation, d'un phénomène ou d'une demande sociale ou sociétale en les resituant dans leur contexte culturel, social et organisationnel

A225 Amorcer une problématisation psychosociale sur une situation vécue, un phénomène observé, ou une demande émanant du lieu de stage en les resituant dans leur contexte culturel, social et organisationnel

A226 Proposer et discuter une démarche scientifique de recherche ou une intervention de terrain en psychologie sociale

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre comment les théories issues de la psychologie sociale et du travail peuvent être mobilisées pour intervenir sur des situations spécifiques.
- Être capable de saisir les conséquences épistémologiques voir idéologiques du choix de certaines approches théoriques
- Pouvoir mobiliser de manière argumentée et pertinente les différentes approches théoriques acquises en psychologie sociale et du travail pour répondre à différents enjeux sociétaux [environnement, santé, éducation, travail, etc.]
- Être en mesure d'identifier des domaines d'insertion professionnelle pour les psychologues sociaux et du travail

Contenus :

Ce CM permet de revisiter un grand nombre des théories déjà acquises en psychologie sociale et du travail en décrivant comment elles sont, et ont été, utilisées pour répondre à des enjeux sociétaux majeurs. Différents domaines seront utilisés pour illustrer le propos : l'environnement, la santé, l'éducation et le travail. A chaque fois, un bref rappel des enjeux d'actualité du domaine permettra de situer pourquoi et comment les psychologues sociaux et du travail peuvent intervenir.

Modalités d'évaluation :

Écrit

UE OPTIONS THÉMATIQUES AU CHOIX

REMÉDIATION COGNITIVE

Céline BORG et Jefferson VIRGILE - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Aucune

Prérequis du cours :

Cours psychologie cognitive et neuropsychologie de L1 et L2

Compétences visées :

Utiliser des techniques thérapeutiques pour restaurer la qualité de vie.

Objectifs pédagogiques :

Former à des outils de remédiation cognitive et de réhabilitation psychosociale ; Identifier les attentes et besoins du patient ; Inscrire l'utilisation de ces outils dans la prise en charge ; Favoriser l'alliance thérapeutique.

Contenus :

- TD1 : Principes de la rééducation cognitive et réhabilitation psychosociale
- TD2 : De l'évaluation aux répercussions fonctionnelles
- TD3 : Remédiation cognitive de l'enfant TDA avec ou sans hyperactivité
- TD4 : Remédiation cognitive des troubles autistiques
- TD5 : Remédiation cognitive des adultes cérébro-lésés [suite à un AVC]
- TD6 : Remédiation cognitive des adultes cérébro-lésés [suite à un TC]
- TD7 : Programme de remédiation de la mémoire chez la personne âgée avec trouble neurodégénératif
- TD 8 : Remédiation cognitive : un outil en psychiatrie
- TD 9 : Schizophrénie [et trouble associé] : autonomie et insertion professionnelle
- TD 10 : Evaluation écrite

Au cours de ces différents cours, les connaissances acquises sur les techniques de remédiation seront consolidées en mettant à disposition les outils [exercices, jeux...]

Bibliographie :

- BESSY, M., & CORNU-LEYRIT, A. [2020]. *Stimulation et remédiation cognitives des adultes cérébro-lésés*. Belgique : De Boeck.
- BRISSART, H., DANIEL, F., & LEROY, M. [2012]. *Remédiation cognitive pour la mémoire épisodique*. Marseille : Solal.
- CATALE, C., & MEULEMANS, T. [2003]. Diagnostic, évaluation et prise en charge du trouble déficitaire de l'attention avec/sans hyperactivité : le point de vue du neuropsychologue. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 61[3],140-147.
- FRANCK, N. [2017]. *Remédiation cognitive*. France : Elsevier Health Sciences.
- FRANCK, N. [2018]. *Traité de réhabilitation psychosociale*. France : EDUCA Books.
- SEGUIN, C. [2018]. *Rééducation cognitive chez l'enfant*. Belgique : De Boeck Supérieur.
- SERON, X., & VAN DER LINDEN, M. [2016]. *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte*. Tome 2 – Revalidation. 2^e éd. Paris : De Boeck/Solal.
- VIANIN, P. [2014]. *La remédiation cognitive dans la schizophrénie : Le programme RECOS*. Belgique : Mardaga.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Épreuve écrite (1h15). A partir des troubles d'un patient, objectivés par le biais d'une évaluation neuropsychologique, les étudiants proposeront à l'écrit une réflexion sur le type de remédiation cognitive à mettre en place afin de répondre au mieux aux besoins du patient.

Session 2 : Épreuve similaire à celle de la session 1.

SUJETS NON DEMANDEURS DE SOIN

Damien ANDRÉ - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Exposés cliniques d'intervenants extérieurs et travail d'analyse en grand groupe.

Prérequis du cours :

Un intérêt pour la clinique, une capacité à travailler en groupe, présentiel.

Compétences visées :

Meilleure compréhension des sujets non demandeurs de soins.

Objectifs pédagogiques :

Compréhension clinique de formes primitives d'utilisation de la scène sociale, de la scène du corps, des transferts sensoriels et archaïques. Meilleure compréhension des dispositifs d'accueil, de contenance et de transformation de ces problématiques.

Contenus :

Après une présentation générale, il y a une alternance de deux temps a) une présentation clinique libre par un intervenant extérieur (professionnels divers et/ou étudiants en Master de psychologie) amenant une situation de sujet non demandeur de soin / de prise en charge / d'accompagnement. B) Une élaboration groupale des contenus et des formes de l'intervention.

Bibliographie :

GAILLARD G. [2014], « De la répétition traumatique à la mise en pensée : le travail psychique des professionnels dans les institutions de soin et de travail social », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe* 2004/1 [n° 42]

GREEN, A. [2017]. Après-coup, l'archaïque. Dans : Jacques Bouhsira éd., *L'originnaire et l'archaïque* [pp. 229-256]. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

KAËS, R. [2012]. *Conteneurs et metaconteneurs. Journal de la psychanalyse de l'enfant*, vol. 2[2], 643-660.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier écrit

Session 2 : Reprise du dossier

INSERTION ET HANDICAP

Angélique HENAULT et André VANHECKE- 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Mieux cerner le vaste champ du handicap et celui de l'insertion socio-professionnelle.

Prérequis du cours :

Être prêt à bousculer ses propres représentations
Avoir le désir de découvrir un univers peu connu

Compétences visées :

S'approprier des connaissances puis prendre du recul sur les questions relatives au handicap
Développer un esprit pragmatique utile à l'accompagnement
Prendre en compte les situations de travail et leur complexité pour proposer des accompagnements socioprofessionnels correspondants aux besoins réels des personnes
Découvrir l'orientation professionnelle des adultes et spécifiquement des personnes adultes en situation de handicap

Objectifs pédagogiques :

Cerner les points saillants à prendre en compte pour analyser la demande d'un sujet accompagné
Identifier des structures d'accueil et d'accompagnement présentes sur notre territoire lyonnais
Distinguer les types de handicap
Différencier intégration, insertion, inclusion

Contenus :

Loi de 2005 et ses conséquences
Les différents statuts
Les typologies de handicap
Cartographie des structures partenaires d'accompagnement
Les enjeux sociétaux d'une société inclusive

Modalités d'évaluation :

En session 1 : Une présentation orale de groupe (coeff 1) sur un thème défini en accord avec l'enseignant

Un dossier de groupe (coeff 2) comprenant :

Partie 1 : Elaboration de groupe sur le thème défini (groupe)

Partie 2 Analyse réflexive sur deux thèmes présentés par d'autres groupes que le sien (groupe)

Partie 3 : Evolution de ses propres représentations et connaissance (partie individuelle)

En session 2 : Dossier retravaillé avec remédiation des aspects attendus non couverts.

CELLULES D'URGENCE

Hélène ROMANO - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Présentiel

Présentation de situations, discussion & analyse

Mise en situation et jeux de rôle

Prérequis du cours :

Notions fondamentales en psychologie clinique

Compétences visées :

Capacités à intervenir dans des situations d'urgences psychologiques dans les respects éthiques, déontologiques et législatifs.

Objectifs pédagogiques :

Les dispositifs de cellule de crise et de dispositifs d'urgence médico-psychologique se multiplient sans toujours être rigoureux et adaptés. Les risques de majorer la détresse psychique de impliqués est majeurs mais également ceux de traumatisme vicariant pour les intervenants et de conséquences judiciaires. Connaître les modalités d'intervention et les textes les règlementant s'avère donc indispensable.

L'objectif principal de cette option est de connaître les modalités d'intervention des cellules d'urgence médico-psychologique et la place spécifique du psychologue.

Les objectifs secondaires sont de :

- permettre aux étudiants de connaître les textes règlementant les cellules d'urgence
- connaître la clinique traumatique de l'immédiat
- prévenir les troubles post-traumatiques en différé
- savoir se positionner comme psychologue au sein d'une cellule d'urgence

connaître les usages et les limites des dispositifs d'urgence.

Contenus :

- Historique des cellules d'urgence
- Evolution historique de la notion de psychotraumatisme
- Troubles cliniques en immédiat
- Empathie transitionnel
- Defusing et Intervention psychothérapeutique post-immédiate
- Accompagner els responsable lors de cellule de crise (ex. conseils sur els annonces des décès)
- Obligation médico-légale des psychologues à l'égard de ces dispositifs (plans rouges, plans blancs)
- Collaboration entre les différents intervenants de l'urgence

Bibliographie :

Code de déontologie des psychologues

CROCCQ L. [1998] *La Cellule d'urgence médico-psychologique. Sa création, son organisation, ses interventions* Ann. Med-Psychol., 156, p.48-54

ROMANO, H. [2015]. *Aide mémoire de l'urgence médico-psychologique*, Dunod.

Modalités d'évaluation :

Mémoire de 15 pages hors bibliographie et annexes

Validation identique en session 1 et session 2

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA)

Agnès KALITA-MAERTENS - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

TD – Théorie – Exposés – Recherche – Applications pratiques

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

- Connaître l'autisme au sein des TSA [Troubles du Spectre de l'Autisme] et des TND [Troubles du Neuro-développement]
- Connaître les classifications
- Différentes formes d'autisme
- Connaître les particularités des personnes avec autisme et TSA
- Comprendre le fonctionnement des personnes avec autisme et TSA
- Sensorialité et autisme : bien comprendre, bien connaître pour bien accompagner
- Reconnaître une personne avec autisme – TSA, diagnostic autisme TSA
- Reconnaître les comportements-problèmes, comportements défis, les prévenir, les gérer
- Maîtriser la structuration spatio-temporelle
- Autisme et communication : communication alternative et augmentative
- Accompagner la personne et ses proches, prise en compte de l'environnement de la personne
- Connaître les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les compétences visées. Savoir reconnaître et accompagner une personne avec autisme et ses proches.

Contenus :

- TD 1

Théorie : Textes/classification/définitions/clinique

Travaux de groupe

- TD 2

Théorie : Fonctionnement/épidémiologie/maladies et troubles associés

Travaux de groupe

- TD 3

Théorie : Particularités sensorielles et perceptives, particularités de fonctionnement

Travaux de groupe

- TD 4

Théorie : Démarche diagnostique/repérage précoce/ signes d'alerte/traitements médicamenteux

Travaux de groupe

- TD 5

Théorie : Approches recommandées HAS : Approche comportementale et développementale.

Exposé groupe 1

- TD 6

Théorie : Approches suite – Structuration spatio-temporelle.

Exposé groupe 2

- TD 7

Théorie : Communication alternative et augmentative –

Exposé groupe 3

- TD 8

Théorie : Comportements-problèmes / Comportements-défis

Exposé groupe 4

- TD 9

Théorie : Comportements-défis suite – analyse fonctionnelle

Exposé groupe 5

- TD 10

Théorie : Reprise des indispensables / questions réponses

Exposé groupe 6

Bibliographie :

« Je suis à l'Est » Josef Schovanec

« Ma vie d'autiste » Temple Grandin

« Je suis né un jour bleu » Daniel Tammet

« Sais-tu pourquoi je saute ? » Naoki Higashida

« Evaluation et intervention auprès des comportement-défis » Eric Willaye et Ghislain Magerotte
Applied Behavior Analysis, 2nd Edition, John O. Cooper, Ed.D., Timothy E. Heron, Ed.D., and William L. Heward, Ed.D

Les techniques d'apprentissage du comportement verbal - M. Lynch Barbera, T.Rasmussen - AFD Ed.

L'intervention précoce en autisme : le modèle de Denver pour jeunes enfants - Evaluation et prise en charge [2013], Sally J. Rogers, Géraldine Dawson. Dunod Essential for living - Mc Greevy, Fry, Cornwall [2012]

Films « Autisme vu de l'intérieur » Mottron / « Le cerveau d'Hugo »

You tube : Brigitte Harrisson

Vidéos : Mon petit frère de la lune, le voyage de Maria

Video site Handeo « comment communiquer avec un enfant autiste »

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : dossier écrit recherches / thèmes proposés ou choisis

Oral : exposés en groupes

2^{ème} session : écrit retravaillé

LES ÉCRITS DU PSYCHOLOGUE

Hélène ROMANO - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Présentiel

Prérequis du cours :

Capacités d'écoute, d'autonomie et d'initiative

Notions fondamentales en psychologie

Connaissance du Code de déontologie des psychologues

Compétences visées :

Savoir rédiger des écrits dans le respect de la législation, des règles éthiques et déontologiques.

Objectifs pédagogiques :

Les psychologues ont, dans leur pratique, régulièrement à établir des écrits que ce soit au niveau administratif, institutionnel, juridique : compte-rendu, synthèse, attestation, rapport, Information préoccupante, signalement, expertise etc. Chaque écrit engage des techniques spécifiques qui nécessite d'être connue.

L'objectif principal de cette option est de connaître les différentes modalités des écrits

professionnels sur le fond comme sur la forme pour savoir comment rédiger une fois en exercice

Les objectifs secondaires sont de :

- permettre aux étudiants de connaître les règles administratives et juridiques en matière d'écrits professionnels [rédaction, transmission, restitution, archivage]
- s'approprier l'écrit comme un véritable outil professionnel
- comprendre els enjeux éthiques, déontologiques et juridiques des écrits professionnels
- intégrer les enjeux des écrits professionnels et leurs spécificités dans la pratique du psychologue

Contenus :

- Règles sur le fond et sur la forme
- Place des écrits du psychologue dans le dossier patient/usager
- Les différents types d'écrits et de modalités de rédaction
- Ecrits judiciaires : Information préoccupante, signalement judiciaire
- Modalités de transmission du dossier ou d'éléments du dossier au patient
- Modalités de transmission du dossier ou d'éléments du dossier à d'autres professionnels
- Dossier et secret professionnel
- Ecrits et enjeux médico-légaux
- Conservation et archivage des écrits

Bibliographie :

Code de déontologie des psychologues

ROMANO, H. [2014]. *Vade-mecum des psychologues, repères éthiques, déontologiques, administratifs et juridiques*, Toulouse, Eres.

ROUILLON, R [2018] [dir]. *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*, Paris, Masson

Modalités d'évaluation :

Mémoire de 15 pages hors bibliographie et annexes

Validation identique en session 1 et session 2

UE FONDAMENTALE

STATISTIQUES INFÉRENTIELLES 2

J. Virgile, J. Vidal, A. Thébaud-Guiochon - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

251. Maîtriser les bases de l'analyse scientifique des données quantitatives [statistiques descriptives, inférentielles, et de mo-délisation]

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du TD est de consolider la formation des étudiants à la méthode expérimentale et les former au traitement statistique des données expérimentales évidence des liens corrélationnels.

Le début du semestre est consacré aux tests de corrélations. Le reste du semestre vise l'exploitation des données expérimentales, l'accompagnement à l'utilisation des statistiques descriptives et inférentielles dans le cadre de données issues d'un plan factoriel. Une introduction à la régression clôt le semestre. Finalement le TD s'emploie à présenter aux étudiantes un outil informatique d'analyses statistiques.

Contenus :

- utiliser un test de corrélation
- utiliser les statistiques descriptives pour décrire les effets expérimentaux des plans factoriels [effets principaux, interactions]
- comprendre l'analyse de variance et le critère F
- calculer des tables d'ANOVA pour les plans simples
- utiliser les informations des tables d'ANOVA pour compléter l'analyse descriptive des effets expérimentaux et décider de l'existence d'un effet dans la population théorique
- calculer une droite de régression
- utiliser les outils informatiques pour les analyses statistiques

Modalités d'évaluation :

Session 1 : 2 écrits de 1H30. Session 2: 1 écrit de 1H30

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : PSYCHOMÉTRIE, TESTS ET ÉVALUATIONS

P.A. Raoult, C. Vaz, M.L. de Badts, S. Avanzo, F. Lefevère - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 séances de 2h] + 20h TD [10 séances de 2h]

Compétences visées :

241. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'observation

244. Evaluer la validité et la fiabilité d'une échelle de mesure ou d'un test psychométrique

Objectifs pédagogiques :

1- Initier les étudiants aux théories et à la pratique de l'évaluation psychologique

2- Initier les étudiants à la pratique et aux aspects techniques des principaux tests psycho-

logiques [échelles de Weschler en ce qui concerne l'évaluation de l'intelligence ; tests projectifs]

3- Initier les étudiants à la psychométrie ; suivre les procédures de conception d'un instrument de mesure

Contenus :

Cet enseignement de méthodologie vise à sensibiliser les étudiants aux théories et à la pratique de l'évaluation psychologique, ainsi qu'aux principes de psychométrie.

Les TD permettront une mise en pratique de l'ensemble de ces apports théoriques et techniques fondamentaux, en opérant une initiation à la pratique des tests projectifs et à la mesure de l'intelligence.

Références :

Chartier, P. [2018]. L'évaluation en psychologie. Tests et questionnaires. Paris : In Press, collection Fiches de psycho.

Emmanuelli, M. [sous la dir.] [2004]. L'examen psychologique. Situations, méthodes et études de cas. Paris : Dunod.,

Anzieu, D., Chabert, C. [1983]. Les méthodes projectives. Paris : PUF.

Roman, P. [2016]. Les épreuves projectives dans l'examen psychologique. Paris : Dunod, « Topos ».

Modalités d'évaluation :

Le CM et le TD se valident en même temps. Session 1 : 2 écrits de 1H. Session 2 : 1 écrit de 2H

UE PRÉPROFESSIONNALISATION

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU PSYCHOLOGUE

P.A. Raoult - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

14h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

C27. Interagir avec les publics et les professionnels dans le respect du code de déontologie des psychologues, de l'éthique de la recherche et de la législation concernant spécifiquement les psychologues

C28. Interaction avec autrui : savoir développer sa posture professionnelle, avoir une écoute bienveillante, adapter sa façon de communiquer dans sa relation à autrui, adopter une attitude réflexive, savoir identifier des vulnérabilités et des fragilités, reconnaître la souffrance d'autrui, etc.

C29. Questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue

C30. Restituer de façon intelligible ses observations, ses questions, et rendre compte de sa découverte d'une pratique professionnelle

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise la connaissance par les étudiants des enjeux éthiques et déontologiques de la profession de psychologue et des métiers de la relation d'aide. Il aborde les droits et les devoirs du psychologue, en s'appuyant également sur des éclairages juridiques, historique, philosophiques et des exemples tirés de la pratique.

Ce cours magistral a pour but d'amener les étudiants à cerner les grands dilemmes moraux et les responsabilités légales de la profession pour pouvoir ensuite appliquer des principes éthiques et déontologiques sur et au sein des terrains de pratique.

Quelles sont les places, rôles et fonction des psychologues au sein des institutions aujourd'hui ?

Contenus :

- présentation du code de déontologie
- présentation de l'histoire de la structuration de la profession de psychologue
- présentation des missions du psychologue aujourd'hui
- mettre au travail sur des dilemmes éthiques propres à la relation d'aide et aux métiers de psychologue : secret professionnel, relation à l'autre, restitution d'évaluations diagnostique.

Modalités d'évaluation :

Ecrit 2H [session 1 et 2]

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

Blandine DELETRAZ, Angélique HÉNAULT, Sarah-Diane RITT et André VANHECKE - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

10h TD

Prérequis du cours :

Avoir suivi le S4

Compétences visées :

71. Identifier les secteurs d'activité auxquels permettent d'accéder les formations en psychologie
72. Repérer la diversité de l'offre de formation accessible à l'issue de la licence de psychologie

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre le champ des possibles professionnels en licence de psychologie
- Faire le point sur leur parcours [personnel et professionnel] et notamment sur l'apport de la licence [capitalisation des apprentissages]
- Les rendre acteurs de leur parcours professionnel
- 1. Mieux connaître le marché de l'emploi actuel
- 2. Identifier les différentes formations, passerelles accessibles en fin de L3
- Développer leurs méta-connaissances [valeurs, personnalité, intérêts, ...]
- Aide à la préparation pour entrer en Master

Contenus :

Outils de connaissance de soi, outils de communication [LM, CV, Pitch]

Modalités d'évaluation :

Dossier et oral [pitch pour se présenter]

UE LANGUES

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, TYLER KRUZICKI, Finbar MCENEANEY, Madeline PERRIER - Travail personnel de l'étudiant : 40 heures - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse anglophone, extraits vidéo de la télévision américaine et britannique
études de cas

Pré-requis :

Bonnes connaissances d'anglais général pour aborder des textes plus spécifiques. Maîtrise parfaite des temps : capacité à rendre compte [donc à comprendre] dans un anglais grammaticalement correct d'un texte de longueur moyenne
Elaboration d'une analyse. Bonne maîtrise de présentation

Compétences visées :

Être capable de s'exprimer sans un anglais élaboré à l'oral et à l'écrit.

Objectifs pédagogiques :

Acquisition avancée de compétence en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes en lien avec le programme de psychologie
Elaboration et rédaction d'un dossier personnel en langue anglaise
Consolidation du vocabulaire et de la technique de l'argumentation nécessaires pour la rédaction du dossier.

Contenu/plan du cours :

Lecture, compréhension, analyse, commentaire et synthèse de documents écrits liés au cursus de psychologie.

Recherche créative de niveau élevée en groupe

Préparation de présentation libre [avec et sans support]

Réactivation et révision de toutes les connaissances de grammaire anglaise.

Bibliographie :

MURPHY, R. English Grammar in Use. Cambridge University Press

Belin. L'anglais de la psychologie en 1000 mots [recommandé]

Psychology Today, Sussex Publishers

Modalités d'évaluation : Première session : création d'une pub pour parfum en groupe de 4 avec tous les éléments psychologiques nécessaires. Présentation orale devant classe ainsi que fiche écrite, 2h en cours plus au moins 4h de travail personnel, coeff1

Exposé oral dans le style d'un entretien d'embauche plus participation orale, coeff 1

Examen final écrit pendant le dernier cours, Résumé et opinion OU dissertation sur une question inconnu dans le style des questions de la présentation [embauche, personnalité, etc], 2 heures, coeff 2

Deuxième session : examen écrit sur texte inconnu, Résumé et opinion, durée 2 heures.

Evaluation AJAC : examen écrit sur texte inconnu, Résumé et opinion, durée 2 heures

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu/plan du cours :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences

Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie :

WIRTZ M.A. [2017]. *Dorsch – Lexikon der Psychologie*. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. *Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. *Grammaire de base pour l'allemand*. München : Max Hueber.

Modalités d'évaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c.

Un exposé oral – coef 0,25 du c.c.

Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c.

Une note de participation- coef 0,25 du c.c.

b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audio-visuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages en VO et/ou sous-titrés [dvd, projection].
- Lecture compréhension et analyse de textes

Pré-requis :

Suivi des quatre précédents semestres

Compétences visées :

- Comprendre aisément la langue écrite et orale et s'exprimer clairement et spontanément dans les situations de la vie quotidienne
- Rédiger tout document : descriptif et argumentatif, en adaptant le style au destinataire.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Objectifs pédagogiques :

- Effectuer une étude clinique de textes pour ôter tout doute syntaxique et grammatical
- Etudier des sujets plus pointus en lien avec le cadre professionnel
- Appropriation et intégration du nouveau vocabulaire pour échanger sur les nouvelles thématiques

Contenu/plan du cours :

- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un contenu sans fautes [glossaire, grammaire etc.] afin de faciliter une participation plus spontanée.
- Révision pour une utilisation aisée des temps et des concordances de temps
- Jeux de rôles
- Travail de groupe et en binôme
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : Première session : - Création d'une pub en groupe tous les éléments psychologiques nécessaires - Présentation oral devant la classe ainsi que fiche écrite, deux heures en cours, plus au moins deux heures de travail personnel, coef 1.

- Control continu : coef 1 - Examen final écrit : 2h, coef 2

Deuxième session : Examen écrit sur le contenu du cours : durée 2h

Bibliographie :

Ormal-Grenon J. B., Salzedo C. [2017]. Le Robert et Collins, dictionnaire poche espagnol. Paris : Le Robert.

Gonzáles Hermoso A., Sánchez Alfaro M. [2014]. Le Bled español-Tout-en-un. Paris : Hachette.

Journaux en ligne :

www.bbc.com/mundo

www.elpais.com

Sites internet :

<https://www.elconjugador.com/>

<http://www.wordreference.com/esfr/>

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS) - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE

FAMILLE ET RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES - HÉRITAGE FAMILIAL ET TRANSMISSION PSYCHIQUE TRANSGÉNÉRATIONNELLE

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

ppt, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.
- Compréhension des notions théorico-cliniques de : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notion du couple et de la famille...

Compétences visées :

Acquisition des connaissances cliniques :

- Repérer et comprendre les processus inconscients d'un Sujet, son existence étant divisée entre deux nécessités : être à lui-même sa propre fin et être le maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti sans la participation de sa volonté : sa famille
- Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

- Aborder les modèles théoriques du concept d'Héritage Psychique Familial inter- et transgénérationnel partant de l'hypothèse de S. Freud que tout individu est divisé entre deux nécessités : être à soi-même sa propre fin et être le maillon d'une chaîne à laquelle il est assujéti sans la participation de sa volonté, en étudiant les différents auteurs qui ont enrichi la compréhension des processus psychiques à l'œuvre :
- Les psychothérapeutes américains M. Bowen et I. Boszormenyi-Nagy qui ont posé les bases des patterns multigénérationnels en travaillant avec des familles
- Les psychanalystes N. Abraham, M. Török et R. Kaës, qui ont mis en évidence la problématique du traumatisme psychique, du Négatif dans la transmission psychique familiale
- S. Tisseron, qui a développé le concept des effets néfastes d'un Secret de famille
- A. Ancelin-Schützenberger, qui a enrichi la compréhension des liens inconscients familiaux

Contenus :

- Concept d'héritage psychique chez S. Freud
- Liens du couple, liens dans la famille
- Transmissions psychiques inter- et transgénérationnelles, R. Kaës
- L'inconscient collectif : C.G. Jung
- Les Patterns multigénérationnels : M. Bowen et I. Boszormenyi-Nagy
- La problématique du Négatif dans la transmission psychique familiale : S. Ferenczi, N. Abraham et M. Török
- Le concept de Secret de famille et ses effets : S. Tisseron
- Le psychogénosociogramme : outil de médiation clinique dans la psychothérapie

Bibliographie :

ABRAHAM N. et TORÖK M., [1978], *Chapitre IV, L'Ecorce et le noyau*, Paris, Aubier-Flammarion
ANCELIN-SCHÜTZENBERGER A., [1993], *Aïe, mes Aïeux*, Paris, la méridienne
TISERON S., [1996], *Nos Secrets de famille : histoires et mode d'emploi*, Paris, Ramsay
Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1ère session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2ème session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1ère session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2ème session : Retravailler le dossier

PSYCHOSOMATIQUE OU LE SUJET DANS SON UNITE

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

ppt, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet.
- Compréhension des notions théorico-cliniques : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, de la psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle

Compétences visées :

Acquisition des connaissances cliniques :

- Sur la relation et le travail avec le patient dit psychosomatique, avec une méthodologie clinique unitaire
- Elaboration, à partir des modèles de fonctionnement psychique de patients, d'une prise en charge dans le but de dépasser le conflit et l'impasse relationnelle et ainsi faire le lien avec la souffrance/pathologie du patient
- Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

- Application des théories psychosomatiques et des notions de psychopathologie nécessaires à la compréhension d'un Sujet dans sa globalité : dans ses interactions physiques, psychiques, sociales et culturelles.
- Application clinique de l'accompagnement du patient souffrant d'une maladie somatique ou/et psychique

Contenus :

- Application des bases théorico-cliniques pour les exposés et les dossiers dont les différents thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants
- Initiation théorique, à travers des cas cliniques, à la méthodologie d'accompagnement

clinique auprès des patients « psychosomatiques »

- Approche de l'utilisation du psychogénogramme, de techniques de gestion de stress : visualisation, hypnose clinique Ericksonienne

Bibliographie :

BURLOUX G., [2004], *Le corps et sa douleur*, Paris, Dunod

DEVROEDE G., [2003], *Ce que les maux de ventre disent de notre passé*, Paris, PBP

MCDUGALL J., [1989], *Théâtres du corps*, Paris, Gallimard

Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1ère session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2ème session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1ère session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2ème session : Retravailler le dossier

PÉRINATALIÉ

A. SIMON - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Présentiel ; Lectures de textes obligatoires ; Vidéo ; Observations sur le terrain

Prérequis du cours :

Intérêt pour : la périnatalité ; les liens intersubjectifs ; l'environnement familial ; l'observation clinique

Compétences visées :

- Comprendre les difficultés psychiques de la petite enfance ;
- Repérer les signes de souffrances psychiques chez le bébé, ses parents ;
- Interroger les interactions précoces

Objectifs pédagogiques :

- Lien entre psychopathologie périnatale et parentalité
- savoir observer et tenter de comprendre le développement du nourrisson/du bébé, du jeune enfant (alimentation, sommeil, éveil, psychomotricité)

Contenus :

1) Introduction à la périnatalité

2) La construction psychique et ses étapes

3) Souffrances psychiques

Bibliographie :

M. Klein ; E. Bick ; S. Fraiberg ; J. Hopkins ; S. Freud ; D. W. Winnicott ;

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier à partir d'une situation clinique observée

Session 2 : dossier retravaillé

PHARMACOLOGIE / PHARMACOLOGY

Rhondda WATERWORTH - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Online

Prérequis du cours :

None

Compétences visées :

Understanding psychoactive pharmacology and its role in clinical practice for psychologists.

Objectifs pédagogiques :

To increase students awareness of the major types of psychoactive medications encountered in clinical practice, their roles, actions, indications and contraindications, along with the role of the psychologist vis a vis medications.

Contenus :

1. The role of the psychologist in relation to psychopharmacology.
2. Brain chemistry and relevant neuroanatomy, dosage and toxicity.
3. Neurotransporters, neuroreceptors and enzymes as targets of the psychopharmacological action of drugs.
4. Antidepressants: Atypical antidepressants, traditional antidepressants.
5. Anxiolytics: Benzodiazepines, Non-Benzodiazepines
6. Mood stabilizers / anticonvulsants: Traditional mood stabilizers, atypical mood stabilizers.
7. Psychostimulants.
8. Treatment of sleep disorders and chronic pain.
9. Other medicinal psychoactive substances: improving memory and cognition, stress management and unique approaches to the treatment of depression and post-traumatic stress disorder.
10. Case studies on psychopharmacology, analysis of patient situations often encountered in different professional settings.

Bibliographie :

1. Kayt Sukel 'Neuroanatomy: The Basics' [2019] The Dana Foundation <https://www.dana.org/article/neuroanatomy-the-basics/>
2. Hawton, K., Bergen, H., Simkin, S., Cooper, J., Waters, K., Gunnell, D., & Kapur, N. [2010]. Toxicity of antidepressants: rates of suicide relative to prescribing and non-fatal overdose. *The British journal of psychiatry : the journal of mental science*, 196[5], 354–358. <https://doi.org/10.1192/bjp.bp.109.070219> <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2862059/>
3. 'The Chemical Mind' Crash Course Psychology #3 <https://www.youtube.com/watch?v=W4N-7AlzK7s>
4. RD Lane 'Functional Neuroanatomy of Psychiatric Disorders: A Didactic Course for Residents' [2001] 25[3] *Academic Psychiatry* 148 – 155.
5. Ch 5 Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York.
6. Zhou X, Teng Teng, Yuqing Zhang, Cinzia Del Giovane, Toshi A Furukawa, John R Weisz et al. 'Comparative efficacy and acceptability of antidepressants, psychotherapies, and their combination for acute treatment of children and adolescents with depressive disorder: a

- systematic review and network meta-analysis.' [2020] 7[7] *The Lancet: Psychiatry* 581-601.
7. Ch 2 Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York. pp31-82.
 8. Lance Longo and Bria Johnson 'Addiction : Part 1. Benzodiazepines – Side Effects, Abuse Risk and Alternatives' [2000] 61[7] *American Family Physician* 2121-2128.
 9. Johnathon Brett and Bridin Murnion 'Management of benzodiazepine misuse and dependance' [2015] 38[5] *Australian Prescriber* 152 – 155.
 10. Ch 3 Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York.
 11. Gin S. Malhi, Richard Porter, Lauren Irwin, Amber Hamilton, Grace Morris, Darryl Bassett, Bernhard T. Baune, Philip Boyce, Malcolm J. Hopwood, Roger Mulder, Gordon Parker, Zola Mannie, Tim Outhred, Pritha Das, and Ajeet B. Singh 'Defining a mood stabiliser: a novel framework for research and clinical practice' [2018] 4[4] *British Journal of Psychology Open* 278-281.
 12. Ch 1 Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York. pp1-29.
 13. Cortese S, Adamo N, Del Giovane C, et al. Comparative efficacy and tolerability of medications for attention-deficit hyperactivity disorder in children, adolescents, and adults: a systematic review and network meta-analysis. *Lancet Psychiatry* 2018;5:727-38 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6109107/>
 14. Ch 6 Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York. pp219-245.
 15. Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York. pp219-245.
 16. Stephen Bent, Amy Padula and Wold Mehling 'Valerian for Sleep: A Systematic Review and Meta-Analysis' [2006] 119[12] *American Journal of Medicine* 1005-1012.
 17. Ch 7 Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York. pp246
 18. Thomas L Schwartz [2017] *Practical Psychopharmacology: Basic to Advanced Principles*. Routledge, Taylor and Francis Group, New York. pp246
 19. Home - Psilocybin Research (www.psilocybin-research.com)
 20. Julia Novaes Matias, Gabriela Achete, Gyovanna Sorrentino dos Santos Campanari, Élen Landgraf Guiguer, Adriano Cressoni Araújo, Daiene Santos Buglio, Sandra Maria Barbalho. [2021] A systematic review of the antidepressant effects of curcumin: Beyond monoamines theory. *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry* 31, pages 000486742199879.
 19. <https://mind-foundation.org>
 20. Code de deontologie des psychologues <https://psychologues.org/deontologie-single/code-deontologie-psychologues/>
 21. American Psychology Association, 'Practice Guidelines Regarding Psychologists Involvement in Pharmacological Issues' <https://www.apa.org/practice/guidelines/pharmacological-issues>
 22. Deborah Josefson 'Psychologists allowed to prescribe drugs for mental illness' [2002] 324[7339] *British Medical Journal* 698

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Written assignment on the usefulness, evidence for, and application of antidepressants. 1500 words [Research consultation, know how to weigh arguments for and against]

2^{ème} session : Analysis of a case study, and reply to a patient who asks 'Do I need medication to get better?' [Analysis of symptoms, indications, contraindications, analysis of other treatment

options, within the context of the role of a psychologist in France] 2000 words

ENJEUX PSYCHIQUES DU TRAVAIL

Angélique HENAULT - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Participation active des étudiants attendue.

Des supports différents seront proposés en fonction des thèmes. Une place à la vie de groupe [échange, mise en débat, travail en sous-groupe] sera accordée pour permettre une appropriation vivante des concepts.

Prérequis du cours :

Avoir suivi au semestre 4 le CM et TD de psychologie du travail.

Compétences visées :

A l'issue de ce TD, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Saisir des concepts propres à cette discipline
- Mieux appréhender l'impact du travail sur le psychisme de l'individu,
- Aborder les relations au travail en système entre ces dimensions individuelles, collectives, organisationnelle

Objectifs pédagogiques :

Poursuivre et approfondir les thèmes abordés au semestre 4 de psychologie du travail. L'option se décline en partie théorique et études de cas ou de situations. la question de la normalité au travail sera au centre du questionnement tout au long du semestre.

Contenus :

Le CM fonctionne par grands thèmes qui se déclinent au cours du semestre :

- La clinique du travail : clinique du travail et psychodynamique

Les enjeux psychiques du travail

- Le travail, entre souffrance et plaisir,
- Les stratégies individuelles et collectives de défense
- Les métiers du care et de la domesticité
- Les collectifs de travail féminins

Bibliographie :

AMADO, G. [2019]. *Faire équipe*. Société. Erès poche.

AMADO, G. BOUILLON, D. LHUILIER et al. [2017]. *La créativité au travail/ clinique du travail*. érès

CAROLY, S. [2015]. *Les risques du travail*. érès

CAROLY, S., BARCELLINI, F. [2013]. *Le développement de l'activité collective*. PUF

CLOT, Y. [2020]. *Ethique et travail collectif*. Erès

CLOT, Y. [1999]. *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.

CLOT, Y. et Lhuillier, D. [2014]. *Travail et santé*. Paris : érès

LE GARREC, S. [2021]. *Les servitudes du bien-être au travail*. érès

LHUILIER, D. [2011]. *Cliniques du travail*. érès

MOLINIER, P. [2020]. *Le travail du care*. La dispute

MOLINIER, P. [2006]. *L'énigme de la femme active*. Paris : Payot.

MOLINIER, P. [2000] *Virilité défensive, masculinité créatrice*. Travail, Genre et sociétés, 3 : 25-43

MOLINIER, P. [2000] *Travail et compassion dans le monde hospitalier*. Les Cahiers du Genre.

Les étudiants recevront une liste répertoriant les revues scientifiques accessibles en lignes portant sur le travail.

Une bibliographie complémentaire sera remise en début de cours et sur chaque thème.

Modalités d'évaluation :

SESSION 1

L'évaluation se décompose en trois parties :

1/ DOSSIER DE GROUPE SUR UN THEME DEFINI EN AMONT [coeff 1]

Partie de groupe : Une liste de fictions sera communiquée en début de semestre. A partir de ce film, chaque sous-groupe est invité à élaborer un contenu de psychologie du travail et des organisations. Partie notée sur 15. Partie individuelle : A partir du thème du film, chaque étudiant dégage un questionnement personnel sur le travail -Partie notée sur 5

2/ EVALUATION ORALE DE GROUPE SUR LE THEME présenté à l'oral [coeff 1]

Interactivité attendue pour la présentation orale : La forme pédagogique choisie par le groupe doit impliquer la classe. La forme est évaluée au même titre que le contenu

3/ POINT D'ACTUALITE SUR LE TRAVAIL

Chaque début de cours commence par un point d'actualité, une question à mettre en débat, une vignette clinique. Chaque étudiant choisit ce qu'il souhaite présenter au groupe. Durée proposée : 10 à 15 mn environ Point bonus : de 1 à 5 points

SESSION 2

Rencontre avec l'enseignante pour définir des points d'amélioration du dossier écrit, à retravailler en suivant les conseils et les ouvertures.

GROUPE ET MÉDIATIONS

Laurence BERTRON GATIER - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Découverte d'outils de médiations et de leurs fondements théoriques.

Exploration pratique et analyse du vécu intersubjectif.

Prérequis du cours :

Bases de la dynamique de groupe. Capacité à prendre une position méta.

Compétences visées :

Connaissance globale de la démarche de recours à des outils de médiation.

Objectifs pédagogiques :

Compréhension de différentes modalités d'utilisation de médiations.

Contenus :

Présentation théorique, études des grands principes des médiations.

Présentation de médiations.

Bibliographie :

BOYER-LABROUCHE A. [2000]. *Manuel d'art-thérapie*. Paris : Dunod,
CHOUVIER B. et al. [1998]. *Symbolisation et processus de création*. Paris : Dunod.
CHOUVIER B. et al. [2002]. *Les processus psychiques de la médiation*. Paris : Dunod.
VACHERAT C. [2000] *Photo, groupe et soin psychique*. Lyon : PUF DE LYON.
VIDIT J.-P. et al. [2015] *Du jeu et des délinquants, jouer pour pouvoir penser*. Bruxelles : De Boeck.
WINNICOTT D.W. [1975]. *Jeu et réalité*. Paris : Gallimard.

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Dossier de groupe.

Session 2 : Dossier à retravailler suivant la critique de la présentation en session 1.

PSYCHODRAME

Pierre BOURDARIAT - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Ce ne sera pas un cours. Mais une mise en situation, la proposition de passer par l'expérience du psychodrame. Ce seront des séances, des temps 'expérientiels', - qui ne seront pas non plus des temps de psychothérapie 'par le psychodrame'. Même si les participants parleront pourtant bien d'eux-mêmes. Mais en gardant au maximum 'par de vers eux' ce qui touche à leur vie personnelle proprement dite. Leur subjectivité et engagement d'existence se diront, se travailleront pourtant, à travers l'évocation de ce qui concernera leur vie d'étudiant, à l'université, dans des stages, et tout autant leur vie de loisirs et relations sociales et amicales en général, et familiale même. Mais forcément avec une 'retenue', - personnelle à chacun. Chacun de nous savons, sentons, en effet, dans une situation donnée, ce qu'il est possible ou opportun de garder pour soi plutôt que de le partager avec les autres. Ici de plus, borné par le fait que nous sommes dans un espace universitaire, et que le groupe rassemble des personnes qui se connaissent, ou ont affaire les unes avec les autres dans leur vie étudiante.

Prérequis du cours :

Venir avec ce que l'on est, ses pensées et questions en tout genre.

J'aime bien la dernière pub de MacDo [que je ne fréquente pas !], son invitation : 'Venez comme vous êtes'. Certes, c'est pour le commerce, mais la formule est plutôt sympathique et juste, je trouve.

Compétences visées :

Savoir distinguer, dans la relation clinique, quand la médiation du 'jeu dramatique' théâtralisé est préférable au 'colloque singulier'.

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser l'étudiant au ressort du psychodrame. 'Qu'est-ce qui fait psychodrame ?'

Contenus :

Le psychodrame est une pratique de psychothérapie dont la médiation n'est pas seulement la parole, comme dans toutes les thérapies verbales, mais le jeu dramatique. Soit : la représentation théâtralisée de situations, conflits, expériences douloureuses, que les patients abordent habituellement avec leur thérapeute par la parole seulement, - [sans oublier, que les expériences de plaisir et de satisfaction pourront aussi être abordées comme problématiques

possibles, - nous savons que la rencontre du bonheur, la rencontre du nouveau, peut nous poser problème].

Scènes jouées, théâtralisées donc, selon cet aphorisme que nous connaissons tous : « Souvent, un petit dessin vaut mieux qu'un grand discours. » En psychodrame, la règle fondamentale, ce n'est pas seulement 'd'associer librement' mais, de 'jouer', en étant le plus spontané possible, - autant qu'il l'est demandé au patient sur le divan de l'être, en parlant. La proposition est d'être acteur, acteur de soi-même, dans le sens de mettre en jeu, par un jeu 'dramatique', des situations qui ont été les nôtres, hier ou il y a tant d'années, et qui reviennent à l'esprit éclairant le présent. Là, nous parlons « d'expression dramatique », de jeu théâtralisé. Mais l'on pourrait dire, pour faire image : « C'est bien, c'est fort, ce que vous me racontez, plein d'interrogations, ces démêlés dans lesquels vous êtes, mais, ...et si vous essayiez de [me] les danser, d'en danser quelque chose? » Exactement comme on propose à un enfant en psychothérapie, de dessiner, faire quelque chose en pâte à modeler.

Jacob-Lévy Moreno est 'l'inventeur' du psychodrame, qui lança : 'laissons le théâtre traditionnel, arrêtons de jouer ou d'être spectateurs de pièces écrites par d'autres : que le public monte sur scène, que le spectateur/le participant se mette à jouer, représenter, des situations qui sont les siennes'.

Bibliographie :

J.-L. MORENO : - Psychothérapie de groupe et psychodrame, Éd. PUF. 1965.

- Le Théâtre de la spontanéité, Éd° de L'Épi, 1972.

[1924 en Allemand, 1947 en anglais, 1984 en français, 2de

Éd°, à de L'Épi. pas facile à trouver...]

Didier ANZIEU : - Le Psychodrame chez l'enfant et l'adolescent, Puf, 1979

P. et G. LEMOINE : Le psychodrame, R. Laffont 1975, Éd° Universitaires, 1987.

Bernard Robinson : Psychodrame et psychanalyse jeux et théâtre de l'âme.

Éd. De Boeck, Bruxelles, 1998.

Serge GAUDÉ : De la représentation. L'exemple du psychodrame. Éd. Érès, 1998.

La Revue du Psychodrame Freudien [Revue de la Sept, 9, rue Brézin Paris 14è]

Robinson B., La Transmission clinique, Éd° L'Harmattan, 2020

Quelques textes photocopiés seront distribués au début de l'atelier.

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session : Un 'mémoire', de 10 pages maximum, sera demandé, à l'issue de ces 10 séances de psychodrame, qui rende compte au mieux de ce qu'a vécu et compris le participant, - et de ce qu'il en a été du groupe : enchaînement des thèmes et des scènes, dans la séance, et dans leur suite, les unes après les autres.

2^{ème} session : mémoire retravaillé

MÉTHODES PROJECTIVES

Chloé LAVAL - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Voir contenus

Prérequis du cours :

Approche psychanalytique

Compétences visées :

Appropriation de l'outil projectif approfondie, dans le cadre d'une pratique clinique ; Comment intégrer l'outil dans la pratique ?

Cadre de passation

Contexte de passation

Outil et usage du projectif

Compréhension éclairée du principe de projection

Études de cas clinique à partir de la pratique [exemple avec des projectifs utilisés dans le cadre de consultations médico-légales]

Intérêt de l'outil projectif adapté à la pratique clinique

Entraînement à la passation

Exploration de la cotation d'un test

Transfert contre transfert dans l'usage de l'outil

Objectifs pédagogiques :

Usage, méthodologie, passation, accoutumance de l'outil projectif approfondie, dans le cadre d'une pratique clinique.

Contenus :

Exploration des tests dans leur globalité dans le cadre d'une prise en charge d'une clinique infantile adolescente et adulte au moyen d'illustration et de situations concrètes éclairées à partir, notamment du Rorschach + découverte d'autres tests TAT, CAT, Patte noire, dessin de famille, Contes / Fables

Passation expérimentale attendue

Bibliographie :

www.societederorschach.org

Louisa Düss

Didier Anzieux

René Kaës

Claude de Tychev

Pascal Roman

Catherine Chabert

René Roussillon

Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale

Modalités d'évaluation :

Session 1 : oral et Dossier à rendre à propos de l'usage et de la passation d'un test pour illustration clinique

Session 2 : dossier

PSYCHOLOGIE CLINIQUE

D. ANDRÉ - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Prérequis du cours :

Intérêt pour les questions concernant les institutions contemporaines, la vie psychique des

équipes. Capacité à travailler en groupe. Autonomie et maturité.

Compétences visées :

Une meilleure connaissance de quelques enjeux de la vie des groupes institutionnels.

Objectifs pédagogiques :

Donner à lire attentivement quelques textes sur l'institution. Expérimenter l'articulation entre théorie et clinique.

Contenus :

Mise en lien théorie et expérience clinique

Bibliographie :

Construite au fil du TD avec le groupe [entre huit et dix références par année]

Modalités d'évaluation :

Note individuelle / 10 : Réalisation d'une note de lecture de 5 pages [ni +, ni -] sur un texte original non vu en cours. L'objectif de la note de lecture est de montrer l'intérêt de cet outil qu'est la réflexion théorique dans la pra-tique concrète.

Note collective / 10 : Les étudiants réalisent la mise en page d'un portfolio numérique à destination des auditeurs de ce cours l'année suivante [et de l'enseignant.] Ce livret contient un abstract de toutes les productions indivi-duelles, présentées sous forme de poster. Présentation du texte / Présen-tation de l'intérêt du texte / Textes liés. Ce livret comporte une introduction et une conclusion de deux pages chacune retraçant la réflexion menée au cours du TD.

Session 2 : reprise du dossier individuel

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le Département de Formation Humaine. Elle ne peut être choisie qu'une seule fois par année universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demandé à l'étudiant ayant choisi cette option d'être assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des étudiants et des échanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier qui vous a été remis, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen (10 séances hebdomadaires de 2h).

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre (voir tableaux ci-dessous).

Attention certains modules ont un planning particulier (bien vérifier avant de s'inscrire) !

Certains modules particuliers (modules artistiques, engagement) demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE, envoyés par mail 10 jours avant le début des cours et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 (sauf mercredi après-midi et vendredi)

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module (cours) choisi.

SEMESTRE 6

UE FONDAMENTALE

PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET NEUROPSYCHOLOGIE 5

JJ Vidal, A. Maillat, C Joubert, C Gayon, N. Perreton - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

151. Caractériser les principaux champs théoriques, courants épistémologiques et approches méthodologiques de la psychologie, leurs spécificités et leurs complémentarités
201. Retracer les fondements historiques et épistémologiques de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, ainsi que leurs grands courants théoriques.
202. Restituer les théories, les modèles et les méthodes d'étude du fonctionnement cognitif humain.
261. Exploiter logiquement des arguments théoriques et empiriques pour faire émerger une problématique de recherche et des hypothèses théoriques réfutables.

Objectifs pédagogiques :

La psychologie cognitive fait référence à cette psychologie qui s'intéresse à la façon dont notre cerveau traite des informations afin de produire des comportements adaptés. Selon les scientifiques, ces traitements seraient exploités par des fonctions (aussi appelées fonctions cognitives), qui servent des buts bien précis. L'objectif de la série des trois enseignements de psychologie cognitive proposés lors de ces trois années de licence est de présenter tour à tour ces différentes fonctions.

Contenus :

En troisième année, l'objectif sera de comprendre les différentes théories et applications en lien avec la fonction du LANGAGE : développement du langage oral, du langage écrit, neurosciences du langage écrit, et compréhension et interprétation du discours.

Modalités d'évaluation :

CM : écrit de 1H (session 1 et 2)

TD : session 1 : dossier et oral. Session 2 : écrit de 1H30

NEUROSCIENCES COGNITIVES

J. Vidal, J. Virgile - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Compétences visées :

142. Mobiliser les connaissances fondamentales de la psycho-biologie et des neurosciences pour expliquer les fondements biologiques des activités d'un individu

Objectifs pédagogiques :

- Développement des connaissances sur les principales bases neurales associées à la

cognition humaine dans son fonctionnement normal et avec des éléments de fonctionnement pathologique, ainsi que sur les principales méthodes d'investigation en neurosciences cognitives

- Former à une approche interdisciplinaire de la cognition en tenant compte conjointement des données sur le fonctionnement du cerveau, des données comportementales en psychologie cognitive et des données sur les travaux de simulation des mécanismes cognitifs.

Contenus :

Méthodes d'investigation en neurosciences cognitives, bases neurales et modèles de fonctionnement liés aux grandes fonctions cognitives, telles que la perception, le langage, la mémoire, les émotions, l'attention et le raisonnement [dans leur fonctionnement normal et pathologique]

Modalités d'évaluation :

Ecrit 1H [session 1 et session 2]

PSYCHOLOGIE SOCIALE 6

A Hénault, SD Ritt - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h TD

Compétences visées :

82. Identifier les apports théoriques et méthodologiques de la psychologie pour répondre à une problématique de terrain spécifiée
103. Identifier les compétences acquises en psychologie mobilisables pour se saisir d'une mission spécifiée
104. Mobiliser les acquis théoriques et méthodologiques de la psychologie pour se saisir d'une mission
171. Identifier la diversité et les spécificités des demandes susceptibles d'être faites au psychologue selon le type et le champ de compétences des structures au sein desquelles il intervient
223. Mobiliser et articuler les apports théoriques fondamentaux de la psychologie sociale pour décrire, analyser, expliquer des activités individuelles et sociales de la vie quotidienne
224. Proposer une analyse psychosociale d'une situation, d'un phénomène ou d'une demande sociale ou sociétale en les resituant dans leur contexte culturel, social et organisationnel
225. Amorcer une problématisation psychosociale sur une situation vécue, un phénomène observé, ou une demande émanant du lieu de stage en les resituant dans leur contexte culturel, social et organisationnel
226. Proposer et discuter une démarche scientifique de recherche ou une intervention de terrain en psychologie sociale

Objectifs pédagogiques :

L'objectif du TD sera de reprendre les différentes théories et les apports acquis au semestre 5 en CM de Psychologie sociale et de les mettre en pratique dans des domaines d'études variés de notre discipline. Cela permettra aux étudiant.es de découvrir aussi les modalités d'intervention et de recherche des psychologues sociaux et du travail, et ainsi de :

- Comprendre comment les théories issues de la psychologie sociale et du travail peuvent être mobilisées pour intervenir sur des situations spécifiques.

- Être capable de saisir les conséquences épistémologiques voir idéologiques du choix de certaines approches théoriques
- Pouvoir mobiliser de manière argumentée et pertinente les différentes approches théoriques acquises en psychologie sociale et du travail pour répondre à différents enjeux sociétaux
- Être en mesure d'identifier des domaines d'insertion professionnelle pour les psychologues sociaux et du travail

Modalités d'évaluation :

Dossier

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT 6

C Vaz, S. Avanzo, A Comoretto, L. de Badts - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM + 20h TD

Compétences visées :

165. Situer, mobiliser et articuler les apports des différents champs de la psychologie, et notamment de la psychologie de l'éducation, pour répondre à une problématique développementale rencontrée en milieu éducatif ou médico-éducatif
211. Restituer les théories générales du développement sur l'ensemble des secteurs du développement, tout au long de la vie [approche life span]
212. Caractériser les méthodes et les outils d'évaluation spécifiques à la psychologie du développement [observation, entretien, tests, épreuves piagésiennes, etc.]
213. Analyser les trajectoires développementales en situations de vulnérabilité et les facteurs contribuant à la mobilisation des ressources par l'individu
214. Analyser les enjeux de l'utilisation des outils de la psychologie du développement selon les situations
215. Mobiliser et articuler des connaissances théoriques en psychologie du développement pour rendre compte de situations cliniques

Objectifs pédagogiques :

Intégration des principaux concepts et étapes du développement, lecture et approfondissement théorique, réflexion et problématisation, lien avec situations de terrain.

Contenus :

CM :

- Introduction approche humaniste
- Approfondissement développement structuro-fonctionnel tout au long de la vie
- Crises du développement
- Influence des contextes sur le développement des compétences
- Pathologies du développement
- Méthodes et dispositifs d'interventions

TD : approfondissement théorique outils méthode clinico-critique, expérience et restitution problématisation situation terrain

Modalités d'évaluation :

CM : écrit de 1H30 [session 1 et 2]

TD : oral et dossier [session 1] dossier [session 2]

UE FONDAMENTALE

ÉPISTÉMOLOGIE

Patricia MERCADER - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

C4. Développer une argumentation avec esprit critique

C9. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

C14. Situer les apports de la psychologie dans le champ des Sciences humaines et sociales et des Sciences de la vie

C16. Situer et articuler les apports des grandes approches théoriques de la psychologie pour expliquer les activités et les états d'un individu dans une perspective plurielle

C23. Mobiliser des démarches scientifiques allant de l'analyse à la production des connaissances en psychologie et identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs en psychologie

C29. Questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue

Objectifs pédagogiques :

En partant d'exemples de thématiques étudiées de manière transversale en psychologie, et plus largement en sciences humaines et sociales, ce CM permettra aux étudiants de saisir les différentes manières de faire sciences, de situer les différentes formes d'épistémologie et les démarches méthodologiques utilisées en psychologie. Cet enseignement vise ainsi à développer un regard critique sur la pratique de la recherche et sur la production du savoir scientifique notamment en psychologie.

Modalités d'évaluation :

Écrit de 1H30 [session 1 et session 2]

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE : ENTRETIENS ET QUESTIONNAIRES

Blandine CERISIER - Manon ARENTS - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h CM [10 x 2 heures] + 20h TD [10 x 2 heures]

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

82. Identifier les apports théoriques et méthodologiques de la psychologie pour répondre à une problématique de terrain spécifiée

172. Identifier la diversité et les spécificités des outils théoriques et méthodologiques auxquels le psychologue peut avoir recours selon le type de missions qui lui sont confiées

- 242. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'entretien
- 243. Concevoir et mettre en œuvre un dispositif et des outils d'enquête par questionnaire
- 252. Maîtriser les principes de l'analyse thématique de contenus qualitatifs
- 261. Exploiter logiquement des arguments théoriques et empiriques pour faire émerger une problématique de recherche et des hypo-thèses théoriques réfutables
- 262. Choisir et mettre en œuvre des dispositifs de production de données permettant de répondre aux objectifs de la recherche et construire des outils méthodologiques appropriés
- 263. Sélectionner et mettre en œuvre une technique d'analyse de données pertinente au regard des objectifs du recueil de données
- 264. Mettre à l'épreuve des hypothèses théoriques au regard de résultats empiriques
- 265. Questionner les implications théoriques et pratiques des résultats de la recherche mise en œuvre
- 266. Questionner la fiabilité scientifique du recueil de données réalisé et des résultats de la recherche mise en œuvre
- 267. Discuter la cohérence épistémologique d'une démarche de recueil et d'analyse de données

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement a pour objectif de familiariser les étudiant.es avec les méthodologies de l'entretien et du questionnaire et de les amener à mettre en pratique les connaissances théoriques de l'entretien et du questionnaire.

Contenus :

Cette UE s'organise autour d'un CM et d'un TD. Les étudiants se familiarisent avec les enjeux de l'utilisation et de la construction des entretiens et des questionnaires. Du côté de l'entretien, l'accent sera mis sur : les différents types d'entretiens, les attitudes et les techniques, la pratique, les modalités de recueil et d'analyse. Du côté du questionnaire, l'accent sera mis sur les modalités de construction et d'administration du questionnaire, sur l'analyse et interprétation des résultats, sur ses limites.

Les TD [9 séances de 2 heures] seront l'occasion de mettre en pratique les différents apprentissages vus avec le CM

Références :

MOSCOVICI, S. & BUSCHINI, F. [2003]. *Les méthodes en sciences humaines*. Paris : Presses universitaires de France

BLANCHET, A., GOTMAN, A. [2015]. *L'entretien*. Paris : Dunod, Les topos. 2^{ème} édition.

BARDIN, L. [2013]. *L'analyse de contenu*. Paris : Presses universitaires de France.

Modalités d'évaluation :

CM : écrit de 1H30 [session 1 et session 2]

TD : session 1 : dossier et écrit de 30 mn. Session 2 : écrit de 1H30

UE PRÉPROFESSIONNALISATION

SUIVI DES STAGES

TD : 20H

Modalités pédagogiques :

- Travail de groupe de type « analyse de la pratique »

- Dynamique de groupe: l'étudiant expose une situation, le groupe (ou le sous-groupe), est invité à participer activement à la réflexion avec l'accompagnement de l'enseignant qui soutient et facilite la parole.

- Apports et appuis théoriques

- Réalisation du stage est un élément obligatoire. Le stage (environ 3 semaines continues ou discontinues) peut se dérouler tout au long de la L3 au S5 ou S6.

Un tuteur universitaire soutient l'étudiant dans ses démarches de recherche de stage.

Le responsable des stages, vérifie et valide les conventions de stage.

Aucun stage ne peut démarrer avant la signature de la convention par toutes les parties.

Prérequis du cours :

Lecture attentive des documents concernant le stage, disponibles sur e-campus (espace numérique) et ceux remis par l'enseignant, le tuteur de stage et le responsable des stages.

Compétences visées :

Savoir-faire disciplinaire

Sensibilisation à la pratique professionnelle

Compétences transférables

Autonomie dans le travail :

S'organiser individuellement, gérer son temps et ses priorités, planifier, s'auto-évaluer

Maîtriser les méthodologies d'évaluation et ses actions

Poursuivre par soi-même ses apprentissages ; se préparer à se former tout au long de la vie

Faire preuve de capacité d'abstraction

Etre initié à la gestion de projets

Faire preuve d'initiative

Rechercher, analyser, exploiter des informations de sources et supports différents en relation avec la formation, les mettre en forme en vue de préparer un document synthétique, les produire et les diffuser sur supports numériques (textes, tableaux, diaporamas, vidéos, bibliographies...)

Réaliser une étude : identifier et poser une problématique dans un contexte prédéfini, construire et développer une argumentation, interpréter les données et les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements.

Se remettre en question, faire preuve d'esprit critique, débattre, argumenter

Compétences génériques préprofessionnelles

Situer une entreprise, une organisation ou une institution dans son contexte. Identifier les personnes ressources, les différentes fonctions et rôles

Travailler en équipe dans différents contextes, y compris avec des personnes issues de disciplines différentes : s'intégrer, se positionner, collaborer, communiquer et rendre compte

Connaître les droits et les devoirs du salarié et de l'employeur (résultant des dispositions légales et réglementaires, des dispositions contractuelles du contrat de travail, des obligations des employeurs et des organismes de solidarité sociale résultant du droit du travail et de la sécurité sociale)

Combiner des connaissances théoriques avec l'approche d'un terrain

Connaître les champs professionnels associés à la discipline

Se situer dans les différentes perspectives d'insertion professionnelle relatives à son champ disciplinaire

Construire son projet personnel et professionnel

Etablir son portefeuille d'expériences et de compétences ou son e-portfolio, savoir rédiger un CV et une lettre de motivation, savoir préparer un entretien, se présenter dans différentes

circonstances et valoriser ses compétences et ses expériences par écrit et oralement
Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle

Se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel, identifier ses compétences et respecter les procédures, la législation et les normes et, entre autres, les normes de sécurité, analyser les besoins de l'équipe et des usagers (ou des clients)

Etre responsable de ses actions et pratiques, lors des prises de décision, lorsqu'elles touchent l'homme, la biodiversité, l'environnement et la société

Respects déontologiques et éthiques - Connaître les obligations légales en termes de recherche [loi Jardé]

Savoir rédiger selon les situations : notes d'entretien, synthèse, attestation, signalement

Etre sensibilisé aux questions de citoyenneté, d'éthique et appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction

Moyens pédagogiques

Objectifs pédagogiques :

1 – PENSER SA PLACE DANS UNE INSTITUTION

Ce TD vise à aider les étudiants à articuler différents niveaux de l'institution

Il vise aussi à penser sa place de stagiaire, en articulation d'une part avec une histoire singulière, une institution et des personnes rencontrées dans le cadre du stage.

Une situation de complexité, de crise ou d'incompréhension peut être un point de départ qui amènera à penser ces différents niveaux.

2- SE SENSIBILISER A L'ANALYSE DES PRATIQUES EN GROUPE

Sensibiliser les étudiants aux modalités de travail en « groupe d'élaboration à partir des pratiques » et à la « dynamique de groupe ». Cela passera par une alternance de travail en petit et grand groupe pour se familiariser avec le travail.

Apprendre à parler de « soi en tant que futur professionnel » devant un groupe et aider les autres à réfléchir sur cet aspect. La psychologie étant située dans les sciences humaines et se donnant pour objet l'individu et les relations, la place de l'étudiant, de son arrière-fond culturel, les mouvements qui le traversent sont important à étudier. Il y a une nette différence à opérer : on ne parle pas du « Moi intime », mais du Moi professionnel traversé par la rencontre avec un sujet.

3 – ACCOMPAGNER ET SUIVRE L'EXPERIENCE DE STAGE

Le TD vise aussi à soutenir l'entrée du stagiaire dans l'institution en aidant à la compréhension des situations rencontrées et en offrant des pistes de réflexion éthiques, cliniques et méthodologiques. Il s'agit également au stagiaire de bien connaître la loi, en particulier en termes de recherche, [rapport de mémoires] et d'obligations médico-légales.

Il a aussi pour objectif de permettre, à partir du travail de groupe, l'élaboration orale puis écrite d'un dossier qui sera un des prémices à l'écriture d'une problématique de stage [dossier].

Contenus :

Les contenus dépendront fortement des situations qu'amèneront les étudiants : le rapport au stage, positionnement, premières impressions de l'institution, travail en équipe...

La question des attentes de l'enseignant vis-à-vis du dossier final sera également abordée.

Bibliographie :

Elle dépendra des situations amenées par les étudiants qui auront eux-mêmes à proposer des lectures en lien avec leurs différents lieux d'exercice.

Modalités d'évaluation :

Première et deuxième sessions :

Remise d'un dossier individuel traitant d'une problématique liée au stage. Cette problématique qui articule la question de la place du stagiaire, de l'institution et du champ théorique lié à l'expérience du terrain vise à proposer une réflexion originale sur une pratique.

Lors du 1er TD, les modalités de constitution du dossier : nombre de pages minimum, normes bibliographiques, organisation du dossier... seront traités avec votre enseignant.

UE LANGUES

ANGLAIS

Sabine KAZOGLOU, Finbar Mc ENEANEY, Madeline PERRIER - Travail personnel de l'étudiant : 22 heures - 6^{ème} semestre [S6] – voir groupes

Modalités pédagogiques :

Débats sur sujets d'actualité/psychologique, sociaux. Compréhension/analyse/compte rendu de textes/vidéos, compte rendu à l'écrit.

Pré-requis :

Motivation et intérêt à élever niveau en anglais, travail personnel pour approfondir les leçons du cours portant sur les aspects qualitatifs tels que : la communication orale et écrite. Participation active en cours, travail sur vocabulaire spécifique.

Compétences visées :

Niveau élevé de vocabulaire et de grammaire acquis tout au long des 3 années.

Objectifs pédagogiques :

Compréhension et expression orale et écrite, profondeur et rigueur dans présentations et dissertations, aisance en anglais, niveau B2.

Contenu/plan du cours :

Travail en groupes, présentations de sujets et débats, compte rendu de vidéos avec expression d'opinion, vocabulaire spécifique et capacité d'analyse et de compte rendu à l'écrit, animation par les étudiants mêmes des débats.

Bibliographie :

A. FRANGI et C. ROLAND-LÉVY 1995, L'Anglais de la Psychologie en 1000 mots. Edition Belin, Paris

Nouveau Test IELTS Academic, 2012, fichier audio, Edition Hachette, Paris

MURPHY R., English Grammar in Use. Cambridge University Press

Modalités d'évaluation : Première session : Présentation orale en groupe de 2 étudiants qui doit générer le débat sur un sujet sociologique : coeff1

dissertation écrite de 2h sur un des sujets de débat : coeff2

Deuxième session : dissertation écrite de 2h sur un des sujets de débat

Evaluation AJAC : dissertation écrite de 2h sur un des sujets de débat

ALLEMAND

Dagmar CAUET - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 6^{ème} semestre [S6]– voir groupes

Modalités pédagogiques :

Lecture, compréhension et analyse de textes

Exercices d'écoute

Utilisation de supports audio et vidéo

Exercices de compréhension et expression orale et écrite

Pré-requis :

Allemand Niveau A2+/B1 CECRL ou supérieur

Compétences visées :

Les 4 compétences nécessaires à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension et expressions écrites, ainsi que la compréhension et expression orales.

Objectifs pédagogiques :

Ce cours vise à étudier des thèmes propres aux Sciences Humaines et Sociales, tout en cherchant à améliorer la compréhension et l'expression orales et écrites des étudiant.e.s et aussi de renforcer leurs compétences grammaticales, lorsque ceci s'avère nécessaire.

Contenu :

Revue de presse

Travaux de groupe et en binôme

Jeux de rôle

Etude de films et vidéos en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Echanges et débats sur des sujets divers en rapport avec les Sciences Humaines et Sociales

Apprentissage et approfondissement du vocabulaire spécifique aux Sciences Humaines et Sociales

Révisions grammaticales si nécessaire

Les thèmes abordés seront choisis en fonction de l'actualité et de l'intérêt exprimé par les étudiants pour tel ou tel aspect de la vie sociale [allemande ou autre]

Bibliographie:

WIRTZ M.A. [2017]. Dorsch – Lexikon der Psychologie. Göttingen : Hogrefe.

HECHT D. [1999]. Pons Basiswörterbuch Deutsch als Fremdsprache. Stuttgart : Klett.

REIMAN M. [2012]. Grammaire de base pour l'allemand. München : Max Hueber.

Evaluation : 1^{ère} session : a. c.c. coef 1 : Un devoir sur table – coef 0,25 du c.c.

Un exposé oral – coef 0,25 du c.c.

Un test de vocabulaire – coef 0,25 du c.c.

Une note de participation- coef 0,25 du c.c.

b. un examen écrit de 2 heures à la fin du semestre – coef 2

2^{ème} session : Un examen oral de 20 minutes

Evaluation AJAC : Un examen écrit de 2 heures

ESPAGNOL

Socorro TRIVIÑO CORTES - Travail personnel de l'étudiant : 30 heures - 6^{ème} semestre [S6]– voir groupes

Modalités pédagogiques :

Etude de la langue cible : vocabulaire, syntaxe, conjugaison à travers différents supports audiovisuels et échanges :

- Extraits d'ouvrages, de textes, de documents écrits en lien avec l'apprentissage principal
- Articles de presse hispanophones provenant de journaux papier et en ligne.
- Films et reportages en VO et/ou sous-titrés [dvd, projection].
- Lecture compréhension et analyse de textes
- Pilotage de projets

Pré-requis :

Validation des cinq précédents semestres

Compétences visées :

- Maîtrise et consolidation des compétences visées au semestre 5
- Comprendre aisément la langue écrite et orale et s'exprimer clairement et spontanément dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle
- Rédiger tout document : descriptif et argumentatif, en adaptant le style au destinataire.
- Faire preuve d'une participation active en cours

Objectifs pédagogiques :

- Effectuer une étude clinique de textes pour ôter tout doute syntaxique et grammatical
- Etudier des sujets plus pointus en lien avec le cadre professionnel
- Décoder les liens sociaux-professionnels

Contenu/plan du cours :

- Encourager la prise de notes et faire une mise au point des éléments les plus marquants du cours ce qui amènera à avoir un contenu sans fautes [glossaire, grammaire, thèmes abordés etc.] afin de faciliter une participation plus spontanée et fluide.
- Révision pour une utilisation aisée des temps et des concordances de temps
- Jeux de rôles
- Travail d'équipe
- Discussions sur une palette de thèmes aux choix de l'enseignante et des élèves en lien avec leur formation

Evaluation : Première session : - Présentation oral en groupe de deux étudiants qui doit générer le débat sur un sujet sociologique /psychologique : coef 1 - Control continu : coef 1
- Examen final écrit : 2h, coef 2
Deuxième session : Examen écrit sur le contenu du cours : durée 2h

Bibliographie :

Presse écrite : [El País, La Nación]

Dictionnaire bilingue: Le Robert et Collins - 2015 - Dictionnaire POCHÉ espagnol – Le Robert & Collins

Alfredo Gonzales Hermoso – 2014 – *Le Bled Espagnol Tout - en – un* - Hachette

Journaux en ligne : www.bbc.com/mundo, www.elpais.com

UE COMPLÉMENTAIRE AU CHOIX (2 OPTIONS) - SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Juan VIDAL - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Lecture de textes, Réponses à questions, débats d'idées, réalisations d'un dossier et présentations orales des dossiers.

Prérequis du cours :

Savoir lire et comprendre l'anglais [car beaucoup de textes abordés dans le TD sont en anglais], avoir des notions de neurosciences.

Compétences visées :

1) Connaissance générale sur les applications techniques/médicales impliquant le cerveau, le

comportement et la pensée
2) Lecture, analyse, critique et présentation d'articles scientifiques

Objectifs pédagogiques :

- 1) Faire découvrir ce qu'est l'intelligence artificielle, ses similitudes et différences avec le fonctionnement nerveux, l'intelligence naturelle/biologique
- 2) Engager les étudiants dans la découverte et la réflexion des applications technologiques pour le cerveau/système nerveux
- 3) Engager les étudiants dans la recherche sélective d'information
- 4) Engager les étudiants dans la réflexion de questions neuroéthiques autour des neurotechnologies et des interventions sur le cerveau.

Contenus :

Ordre et contenus à préciser

1. IA – 1 : Travail sur textes [questions, présentations]
2. IA – 2 : Travail sur textes [questions, présentations]
3. Neurotechnologies – stimulation[s] cérébrale : Travail sur textes [questions, présentations]
4. Neurotechnologies – implants cérébraux : Travail sur textes [questions, présentations]
5. à définir
6. Neuroéthique : La neuroimagerie – travail sur textes, questions, présentations.
7. Neuroéthique : l'augmentation cognitive [Cognitive Enhancement] et neuroamélioration – travail sur textes, questions, présentations.
8. Neuroéthique : Liberté, responsabilité et neuro-déterminisme – travail sur textes, questions, présentations.
9. Présentations finales & discussions [20 minutes par groupe, 5 groupes]
10. Présentations finales & discussions [20 minutes par groupe, 5 groupes]

Modalités d'évaluation :

Session 1 et 2 partiel de 1H30

AU-DELA DES MOTS OU LE CORPS PARLANT

Wilhelmina KÖNIG-SCAPPATICCI - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

ppt, descriptifs, supports vidéo, analyses de cas cliniques... et connaissances recherchées par les étudiants dans les travaux de groupe : ouvrages, articles scientifiques, films, documentaires...

Prérequis du cours :

- Repérer et comprendre les processus psychiques inconscients d'un Sujet
- Compréhension des notions théorico-cliniques : du développement affectivo-cognitif d'un sujet, psychopathologie, des mécanismes de défense, de l'analyse d'un cas clinique, notions de la transmission psychique transgénérationnelle.

Compétences visées :

- D'appliquer des connaissances sur la relation et le travail avec un patient dans le cadre d'une prise en charge via une Thérapie Stratégique Brève orientée vers une solution avec les connaissances de la communication verbale et non verbale
- Application des bases théorico-cliniques acquises dans le cours ainsi que des lectures obligatoires et personnelles pour faire un exposé et par la suite un dossier ; les différents

thèmes seront choisis par les groupes d'étudiants.

Objectifs pédagogiques :

Décodage, analyse des théories en :

- Communication Non-verbale : gestuelle, posturale, émotionnelle ...
- Communication verbale : l'impact somatique et psychique des mots sur le patient
- Thérapie Stratégique Brève orientée vers une solution acquise dans le cours et l'utilisation des notions de la psychopathologie nécessaires à la compréhension du patient dans sa globalité dans ses interactions corporelles, psychiques, sociales et culturelles lui permettant de dépasser sa souffrance.

Contenus :

- Notions et décodage de la communication verbale et non verbale d'un sujet et dans son interaction avec l'autre dans différents contextes
- Initiation théorique à travers des cas cliniques à la méthodologie de la Thérapie Stratégique Brève orientée vers une solution auprès des patients en utilisant des techniques de gestion de stress : visualisation, hypnose clinique Ericksonienne

Bibliographie :

EKMAN P., [2003], *Emotions revealed*, Times Books.

MILLER A., [2014], *Notre corps ne ment jamais*, Paris, Flammarion

WATZLAWICK P., [2015], *Stratégie de la thérapie brève*, Paris, Points, poche

Et lectures personnelles selon les différents thèmes de chaque groupe d'étudiants

Modalités d'évaluation :

1ère session : Exposé en groupe et dossier écrit en groupe

2ème session : Retravailler le dossier

Evaluation AJAC

1ère session : Les étudiants AJAC doivent contacter l'enseignant pour l'élaboration d'un dossier.

2ème session : Retravailler le dossier

CRIMINOLOGIE : CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ET TERRORISME

Patrick-Ange RAOULT - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques.

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des crimes contre l'humanité et des crimes terroristes, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Criminels de guerre

Terrorisme et fanatisme

Bibliographie :

SIRONI, F. *Comment devient-on tortionnaire ? Psychologie des criminels contre l'humanité*, Editions La Découverte, 2017
ROY, P. *Le djihad et la mort*, Points seuil, 2016
BENSLAMA, F. *Le saut épique*, Actes Sud, 2021
HAMON, R., TRICHET, Y. *Les fanatismes aujourd'hui*, Erès, 2018

Modalités d'évaluation :

Session 1 :

Dossier 15 à 30 pages

Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

CRIMINOLOGIE : CRIMES SEXUELS ET CRIMES SÉRIELS

Patrick-Ange RAOULT - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Approches conceptuelles et études de cas

Prérequis du cours :

Repères en clinique et psychopathologie

Compétences visées :

Acquisition des modalités d'analyse de situations cliniques criminologiques

Objectifs pédagogiques :

Différenciation des facteurs psychopathologiques des violences sexuelles, acquisition des concepts afférents.

Contenus :

Les agresseurs sexuels

Le crime sexuel adolescent

Les perversions sexuelles : éphérophilie, pédophilie, exhibitionnisme, fétichisme, bondage, cannibalisme,

Exemples de tueurs/tueuses en série

Bibliographie :

RAOULT, P.A., *Agir criminel adolescent*, L'Harmattan, 2008
SAVINAUD, Cl. *Adolescent, auteur d'abus sexuel*, L'Harmattan, 2018
BOURILLON, J. *Criminels sexuels*, L'Harmattan, 1999

Modalités d'évaluation :

Session 1 :

Dossier 15 à 30 pages

Session 2 : soit reprise du dossier non validé, soit réalisation d'un dossier

CRIMINOLOGIE

Sonia BENZEMMA - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques, échanges et discussions, exemple pratique clinique, commentaires de films.

Prérequis du cours :

Notion en psychologie clinique

Compétences visées :

Découverte à la criminologie

Objectifs pédagogiques :

Sensibilisation et acquisition de connaissances de la criminologie.

Contenus :

Histoire de la criminologie naissance de la victimologie, organisation judiciaire, psychopathologie du criminel, violences sexuelles [victimes/auteurs], violences intra-familiales traumatisme et ses conséquences, clinique du passage à l'acte, l'expertise psychologique dans le champ judiciaire.

Bibliographie :

Liste non exhaustive :

BALIER, C., LEMAITRE, V. [2006], *La violence de vivre*, Ramonville, ERES, 2006.

COUTANCEAU, R. [2010], *Les blessures de l'intimité*, Paris, Odile Jacob,

FOUCAULT, M. [1975], *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard

MILLAUD, F. [2002]. *Le passage à l'acte. Aspects cliniques et psychodynamiques*. Paris, Masson.

RAOULT, P.-A. [2008], *L'agir criminel adolescent, clinique et psychopathologie des agirs*, Grenoble, PUG

ROMAN, P. [2012], *Les violences sexuelles à l'adolescence*, Paris, Elsevier Masson.

SENON, J.-L., LOPEZ, G., CARIO, R. [2008], *Psychocriminologie*, Paris, PUF

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier écrit individuel de 5 pages, plus un oral (exposé en groupe et participation à l'oral).

Session 2 : dossier retravaillé

PSYCHOPÉDAGOGIE

Anne MANJONY - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

20h – TD

Stage de 3 demi-journées en établissement scolaire sous la tutelle d'enseignant en poste Enseignement interactif, qui favorise la réflexion des étudiants et les échanges formateur/étudiants

Séances qui font vivre aux étudiants les approches pédagogiques

Les éléments théoriques sont amenés selon une démarche inductive.

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

- Développer des connaissances du secteur de l'éducation
- Développer des connaissances dans le domaine de la pédagogie
- Aller sur le « terrain » et rendre compte d'une expérience
- Affiner un projet professionnel

Objectifs pédagogiques :

- Définir le métier d'enseignant : son rôle, sa posture, les gestes professionnels, le référentiel de compétences
- Comprendre les mécanismes de l'apprentissage et Identifier quelques courants pédagogiques
- Découvrir différentes composantes du système éducatif français, notamment le 1er et le 2nd degré
- Sensibiliser à l'éducation inclusive
- Découvrir les différentes facettes des métiers de l'éducation, la diversité des conditions d'exercice, les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement
- Se référer à des cadres théoriques pour étayer sa réflexion.
- Se questionner et préciser un projet professionnel et personnel

Contenus :

1. Qu'est-ce que le métier d'enseignant ?
2. Les théories de l'apprentissage
3. Enseigner dans le 1er degré : un enseignement spécifique
4. Enseigner dans le 2nd degré : un enseignement spécifique
5. Attention et micro-gestes de l'enseignant
6. Analyser une situation de classe
7. Approche de l'éducation inclusive
8. Appréhender une situation éducative complexe au sein d'un établissement
9. Entrée dans le référentiel de compétences du métier d'enseignant et retour d'expériences
10. Table ronde : les parcours possibles dans les métiers de l'enseignement

Bibliographie :

- Meirieu P. [2019]. Lettre à un jeune professeur. ESF.
- Site www.meirieu.com
- Vincent Faillet, La métamorphose de l'école quand les élèves font la classe, 2017
- Sylvain Connac, Apprendre avec les pédagogies coopératives, 2009
- Auduc JL. [2018]. Le système éducatif français. Nathan.
- Collectif. [2020]. Enseigner, ça s'apprend. Retz.
- Gardner, H. [2008]. Les intelligences multiples. Paris : Retz
- Giordan, A. [1998]. Apprendre ! Paris : Belin.
- Meirieu, Ph. [1989]. Apprendre... oui, mais comment ? Paris : Ed. ESF, 4e éd.
- Meirieu, Ph. [2015]. C'est quoi "apprendre" ? Paris : Editions de l'Aube.
- Perrenoud, Ph. [2004]. Qu'est-ce qu'apprendre ? Enfance & Psy, n° 24, 9-17.
- Perrenoud, Ph. [1994]. Métier d'élève et sens du travail scolaire. Paris : ESF [4e éd. 2000].
- Perrenoud, Ph. [1997]. Construire des compétences dès l'école. Paris : ESF [3e éd. 2000].
- Daniel Favre, Cessons de démotiver les élèves, 2015

Modalités d'évaluation :

Session 1 : Rapport de stage

Session 2 : rapport de stage retravaillé

GÉRONTOLOGIE

Jessica CHARVIER - 4^{ème} semestre [S4]

Modalités pédagogiques :

Diaporamas

Discussions

Cas cliniques

Prérequis du cours :

Intérêt pour le sujet âgé

Compétences visées :

Développer une réflexion autour du sujet âgé et de son accompagnement.

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser à la clinique gériatrique

Appréhender le fonctionnement psychique du sujet âgé

Analyser les contextes autour du sujet âgé

Contenus :

La définition du vieillissement

La personne âgée et ses représentations

Les enjeux psychiques du sujet âgé

Les démences

Le psychologue en institution gériatrique

Bibliographie :

MESSY J. [S.d.]. *La vieillesse : un point de vue*.

MESSY J. [2002]. *La personne âgée n'existe pas*. Paris : Payot.

CARON R. [2000]. *Comprendre la personne âgée*. Québec : Gaëtan Morin.

PRINGAULT S. [2016]. *La clinique psychanalytique de la démence*. Publication présentée à l'Université de Rennes, Rennes, France.

GROSCLAUDE M. [2018]. *Le concept de thanatose : un outil pour (re)penser la démence et le soin psychique à la lumière de l'angoisse de mort*. Publication présentée au séminaire « Démence et soins psychiques », Strasbourg : France.

GROSCLAUDE M. [2005]. *Démence, perte de l'objet, dépression et deuil*. *Perspectives psy*, 44[5], 384-393.

BILLÉ M. [2014]. *La société malade d'Alzheimer*. Paris : Erès.

CHEVANACHE A. [2005]. *Désir d'oubli chez le patient Alzheimer, un concept clef pour une prise en charge psychothérapique*. In J. M. Talpin [Ed.], *Cinq paradigmes cliniques du vieillissement*. Paris : Dunod

Modalités d'évaluation :

Session 1 : dossier + présentation orale

Session 2 : dossier retravaillé

LES ÉCRITS DU PSYCHOLOGUE

Hélène ROMANO - 5^{ème} semestre [S5]

Modalités pédagogiques :

Présentiel

Prérequis du cours :

Capacités d'écoute, d'autonomie et d'initiative

Notions fondamentales en psychologie

Connaissance du Code de déontologie des psychologues

Compétences visées :

Savoir rédiger des écrits dans le respect de la législation, des règles éthiques et déontologiques.

Objectifs pédagogiques :

Les psychologues ont, dans leur pratique, régulièrement à établir des écrits que ce soit au niveau administratif, institutionnel, juridique : compte-rendu, synthèse, attestation, rapport, Information préoccupante, signalement, expertise etc. Chaque écrit engage des techniques spécifiques qui nécessite d'être connue.

L'objectif principal de cette option est de connaître les différentes modalités des écrits professionnels sur le fond comme sur la forme pour savoir comment rédiger une fois en exercice

Les objectifs secondaires sont de :

- permettre aux étudiants de connaître les règles administratives et juridiques en matière d'écrits professionnels [rédaction, transmission, restitution, archivage]
- s'approprier l'écrit comme un véritable outil professionnel
- comprendre els enjeux éthiques, déontologiques et juridiques des écrits professionnels
- intégrer les enjeux des écrits professionnels et leurs spécificités dans la pratique du psychologue

Contenus :

- Règles sur le fond et sur la forme
- Place des écrits du psychologue dans le dossier patient/usager
- Les différents types d'écrits et de modalités de rédaction
- Ecrits judiciaires : Information préoccupante, signalement judiciaire
- Modalités de transmission du dossier ou d'éléments du dossier au patient
- Modalités de transmission du dossier ou d'éléments du dossier à d'autres professionnels
- Dossier et secret professionnel
- Ecrits et enjeux médico-légaux
- Conservation et archivage des écrits

Bibliographie :

Code de déontologie des psychologues

ROMANO, H. [2014]. *Vade-mecum des psychologues, repères éthiques, déontologiques, administratifs et juridiques*, Toulouse, Eres.

ROUILLON, R [2018] [dir]. *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*, Paris, Masson

Modalités d'évaluation :

Validation par le rendu d'un mémoire de 15 pages hors bibliographie et annexes
Validation identique en session 1 et session 2

ENTRETIENS CLINIQUES ET DISPOSITIFS GROUPEUX

CHRISTINE MELATO - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Méthodologie du TD avec :

- un temps de présentation des dispositifs d'entretien et de groupe
- exposés en groupes de 3 à 4 étudiants sur une thématique du TD avec analyse des effets de leur propre travail en groupe
- rendu d'un dossier écrit sur la thématique choisie en groupe et analyse réflexive du travail engagé.

Compétences visées :

- Acquérir des notions sur l'entretien clinique et les dispositifs de groupe
- travailler en groupe et en individuel
- s'auto-représenter son travail

Objectifs pédagogiques :

- choisir un thématique de réflexion
- faire des recherches bibliographiques
- organiser un plan de travail en groupe sur une thématique choisie
- travailler en groupe et se répartir les tâches de travail
- construire un exposé oral
- construire un dossier écrit

Contenus :

Partie I - l'entretien

I – Le sujet

II – L'entretien clinique

III – La demande

IV – Cadre de l'entretien

V – L'entretien et ses processus

VI – Spécificités de l'entretien avec les enfants et adolescents

VII – Spécificités de l'entretien familial

VIII – Ecoute des contenus psychiques

IX – La méthode

X – Les techniques

XI – Quelques éléments inconscients

XII – Le métacadre institutionnel

Partie II – les dispositifs groupaux

I – Définition du groupe

II - Cadre du groupe

III – Histoire du dispositif

IV – Penser et mettre en place le dispositif

V - Le faire groupe

- VI – groupes informels
- VII –groupes de parole
- VIII – groupes à médiations
- IX – Les processus groupaux
- X – Les mouvements psychiques du groupe
- XI - Les effets psychiques du groupe
- XII - Les limites du dispositif

Bibliographie :

- ANZIEU D., 1975, *Le groupe et l'inconscient*, Paris, Dunod, 1999, 260p.
- ANZIEU D., 1975, « Nécessité de l'interprétation », pp. 143-216 in KAES R., et al., 1975, *Le travail psychanalytique dans les groupes*, Paris, Bordas, 1975, 281p.
- ANZIEU D., 1985, *Le Moi Peau*, Paris, Dunod 2^eed, 1995, 254p.
- ANZIEU D., 1993, « La fonction contenante de la peau, du moi et de la pensée : conteneur, contenants, contenir », pp.15-39, in D. Anzieu et al., *Contenants de pensée*, Paris, Dunod, 1993, 212p.
- BANY M. A., JONHSON L. V., 1964, *Dynamique des groupes et éducation. Le groupe-classe*, Paris, Dunod, 1971, 344p.
- BENONY H., CHAHRAOUI K., 1999, *L'entretien clinique*, Paris Dunod, 1999p.
- BERAJANO A., 1975, « Résistances et transfert dans le groupe », pp.65-140, in KAES R., et al., 1975, *Le travail psychanalytique dans les groupes*, Paris, Bordas, 1975, 281p.
- BIANCHI RANCI V., 2008, « Groupe ouvert ou groupe fermé ? », pp.99-108, in P. Privat et D. QUELIN SOULIGNOUX, *Quels groupes thérapeutiques ? Pour qui ?*, Eres, Paris, 208p.
- BARBERIS O., et LIPPI S., 2014, *Actualités de la psychanalyse*, Toulouse, Eres, 2014
- BION W.R., 1963, *Eléments de la Psychanalyse*, tr fr, Paris, PUF, 1979, 107p.
- BOUVET C., 2018, *18 Grandes notions de la pratique de l'entretien clinique*, Paris, Dunod, 315p.
- BOUVILLE J.M., 2005, « pourquoi tant de groupes de parole ? », pp. 77 à 98, in H. De Caevel et D. Bass, *Au fil de la parole des groupes pour dire dans le secteur psychosocial*, Eres, Ramonville Saint Agne, 299p.
- BOUYER S., 2006, « L'observation et l'approche clinique » pp.83-101, in O. Douville, *Les méthodes cliniques en psychologie*, Paris, Dunod, 2006, 239p.
- BRUN A., CHOUVIER B., ROUSSILLON R., 2019, *Manuel des médiations thérapeutiques*, 2019, 451p.
- CHABRIER L., 2006, *Psychologie clinique*, Paris, Hachette, 2016, 288p.
- CHAPELIER J.-B., 2000, *Les psychothérapies de groupe*, coll topos, Paris, Dunod, 2000 ;128p.
- CHOUVIER B., ATTIGUI P., 2012, *L'entretien clinique*, Paris, colin, 302p.
- CICCONE A., 1998, *L'observation clinique*, topos, Dunod, 2013, 117p.
- CICCONE A., 2012, « La pratique de l'observation », *Contraste*, 2012/1 n°36, pp.55-77
- CICCONE A., 2014, « L'observation clinique attentive, une méthode pour la pratique et la recherche clinique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.65-78
- COHEN-LEON S., LEVENTAL J.P., 2014, « L'observateur dans les groupes de formation à la relaxation psychanalytique sapir », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.125-136
- DISPAUX M.F., 2007, « La neutralité à l'épreuve de la clinique au quotidien », in *Revue Française de Psychanalyse*, 2007/3 vol.71, pp.669-685
- DUPARC F., 2009, « Des transferts : latéraux, centraux, négatifs, ou limites [et des contre-transferts qui vont avec], *Revue Française de Psychanalyse*, 2009/3 vol 73, pp.731-742
- FOULKES S.H., 1964, *Psychothérapie et analyse de groupe*, tr fr, Paris, Payot, 1970, 310p.
- GIMENEZ G., 2014, « Attention, observation et notation en situation de groupe dans une perspective psychanalytique », *RPPG*, 2014/2 n°63, pp.79-94

JACQUEY X., 1988, « Les transferts subjectaux », La psychiatrie de l'enfant, 31(2), pp.643-655

KAES R., et al., 1975, Le travail psychanalytique dans les groupes, Paris, Bordas, 1975, 281p.

KAES R., 1983, Le Groupe et le Sujet du Groupe, Paris, Dunod, 1993, 352p.

KAES R., 2004, « Intertransfert et analyse inter-transférentielle sans le travail psychanalytique conduit par plusieurs psychanalystes », Filigrane, vol13, n°4, pp.5-15

KOHN R.C., NEGRE P., 1991, Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines, Nathan, 1991, 237p.

LAPLANCHE J., PONTALIS J.B., 1967, Vocabulaire de la Psychanalyse, Paris, PUF, 12^eed, 1994, 523p.

LAXENAIRE M., BITTOLO C.C., 2014, « Observer/groupe : motifs intérêts et observables », RPPG, 2014/2 n°63, pp.39-52

NERI Cl., 1995, Le Groupe : Manuel de Psychanalyse de Groupe, Paris, Dunod, 1997, 215p.

PRIVAT P., QUELIN D., ROUCHY J.C., 2001, « Psychothérapie psychanalytique de groupe », Revue de Psychothérapie Psychanalytique de groupe, 2001/2, n°37, pp.11-30

POUSSIN G., 2012, La pratique de l'entretien clinique, Paris Dunod, 166p.

PRIVAT P., SACCO F., 1995, Groupes d'enfants et cadre psychanalytique, Toulouse, Erès 1995, 240p.

QUELIN-SOULIGNOUX D., 2007, « Médiations et pratiques groupales », pp.33-44, in quel groupe thérapeutique ? Pour qui ? P. Privat, D. Quelin-Soulignoux, Paris, Eres, 2007, 208p.

ROUCHY J.C., 1998, Le groupe, Espace analytique, clinique et théorie, Toulouse, Erès, 1998, 226p

ROUSSILLON R., 1988, « Le Médium malléable, la Représentation de la Représentation et la Pulsion d'Emprise », Revue belge de Psychanalyse, n°13, automne 1988, pp.71-87

ROUSSILLON R., 1995a, « La Métapsychologie des Processus et la Transitionnalité », Bulletin de la Société de Psychanalyse de Paris, 55^eme Congrès des Psychanalystes de Langue française des Pays romans, n°35, Janvier 1995 trimestriel, pp.1-144

ROUSSILLON R., 1995b, « Les fondements de la théorie du cadre » in Privat P., Sacco F., Groupes d'enfants et cadres psychanalytique, Toulouse, Erès, 1995

ROUSSILLON R., 2019, Manuel des médiations thérapeutiques, 2019, 451p.

SAMACHER R., 2006, « Clinique psychologique et éthique » pp.191-210, in O. Douville, Les méthodes cliniques en psychologie, Paris, Dunod, 2006, 239p.

SAURET, Psychologie clinique. Histoire et découverte de l'intérêt de la psychanalyse, Pu Mirail, Toulouse

VACHERET C., 2002, Pratiquer les médiations en groupe thérapeutiques, Paris Dunod, 2002, 166p.

VACHERET C., 2008, « Pourquoi le groupe et l'objet médiateur dans le soin psychique ? » pp.269 à 278 », in H. De Caemel et D. Bass, Au fil de la parole des groupes pour dire dans le secteur psychosocial, Eres, Ramonville Saint Agne, 299p.

VIDAL J.P., 2014, « Observer ce qui est « hors du spectacle de l'observation psychanalytique », RPPG, 2014/2 n°63, pp.7-26

WINNICOTT D.W., 1971, Jeu et Réalité, l'Espace potentiel, tr fr, Paris, Gallimard, 1975, 218p

Modalités d'évaluation :

Travail de groupe : rendu de dossier écrit et présentation orale dans le TD note globale qui sera la moyenne de l'oral et l'écrit présentés avec chacun coef 1

SE REPRÉSENTER LA DÉFICIENCE SENSORIELLE (AUDITIVE ET VISUELLE)

Solveig CHAPUIS, orthophoniste CAMSP Déficience Auditive – enseignante ISTR Université Claude Bernard Lyon 1, Hind DRISSI, orthoptiste CTRDV- doctorante en neurosciences - 6^{ème} semestre [S6]

Modalités pédagogiques :

Enseignement en présentiel :
Powerpoint
Brain storming
Mise en situation
Vidéos et études de cas
Lectures de supports ressources

Besoin particulier : souhait que les étudiants apportent des bouchons d'oreille ou casque anti-bruit pour le 2è TD

Prérequis du cours :

Aucun

Compétences visées :

Il est attendu que l'étudiant puisse mobiliser les connaissances acquises au cours de l'enseignement pour recevoir et analyser une situation d'une personne en situation de déficience sensorielle [auditive et/ou visuelle].

Objectifs pédagogiques :

- identifier les différentes causes des déficiences sensorielles [acquises/congénitale, neurologiques/périphérique...]
- identifier les impacts de la déficience sensorielle acquise sur l'individu et son entourage
- connaître les impacts de la déficience sensorielle congénitale sur l'individu et son entourage
- différencier les impacts entre déficience sensorielle acquise et surdit e cong enitale
- distinguer les modalités d'accompagnements des personnes atteintes d'une d eficience sensorielle
- se questionner sur la construction identitaire individuelle avec une d eficience sensorielle

Contenus :

- Audition/Vision : fonctions, d evveloppement et  evolution au fil de la vie
- Pathologies :  etiologies, types, explorations et diagnostic
- R epercussions des d eficiences
- Moyens de compensation
- Parcours de soin  a tous les  ages de la vie : cadre l egal [recommandations, d epistage et soins], structures de soin et d'apprentissage

Modalit es d' evaluation :

Partiel 1h

OPTION FORMATION HUMAINE

Cette UE est suivie dans le D epartement de Formation Humaine. Elle ne peut  etre choisie qu'une seule fois par ann ee universitaire ; un choix en L2 sur le semestre S3 ou S4 et un choix en L3 sur le semestre S5 ou S6.

Il est demand e  a l' etudiant ayant choisi cette option d' etre assidu.

Les modules de formation humaine supposent une participation active des  etudiants et des  echanges avec les intervenants.

Objectifs pédagogiques :

Offrir un espace de réflexion et de dialogue sur les grandes questions que pose la vie et qui traversent notre société.

Apporter une ouverture artistique et culturelle.

Impulser une dynamique transversale d'échange entre les étudiants de différents instituts.

Contenu/plan du cours :

Choisir deux cours dans la liste ci-dessous.

Vous trouverez un descriptif plus complet dans le catalogue papier qui vous a été remis, ou que vous pouvez demander à votre secrétariat. Les syllabi de tous les cours sont disponibles sur <https://www.ucl.fr/formations/formation-humaine/catalogue-cours-formation-humaine/>

Ces modules ont une durée de 20 heures par semestre, dont 2 heures d'examen [10 séances hebdomadaires de 2h].

Pour l'option Formation Humaine de la licence de psychologie, deux modules doivent être suivis dans le même semestre [voir tableaux ci-dessous].

Attention certains modules ont un planning particulier [bien vérifier avant de s'inscrire] !

Certains modules particuliers [modules artistiques, engagement] demandent une certaine durée de pratique. Ils sont proposés sur l'année et peuvent être validés sur un semestre.

*** Nouveaux modules**

**** Nécessitant un engagement sur les deux semestres.**

INFORMATIONS :

Les plannings des cours seront indiqués dans MOODLE, envoyés par mail 10 jours avant le début des cours et affichés dans le couloir du DFH

Descriptif des cours sur <http://www.ucl.fr/formation-humaine>

Contact : dfh@univ-catholyon.fr - 04 72 32 51 56

Accueil : DFH Campus St Paul - Bâtiment C - entresol bureau CE30 [sauf mercredi après-midi et vendredi]

Si l'étudiant est ajourné lors de l'examen, la deuxième session lui donnera une seconde chance ; toutefois, cette deuxième session ne pourra en aucun cas servir de première session à une personne qui n'aurait pas suivi le module ou qui ne se serait pas présentée à la première session sans raison valable.

Evaluation de tous les cours de Formation Humaine : suivant le module [cours] choisi.

TER : TRAVAIL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE

Un TER est une initiation facultative à la recherche validée au S6. Ce travail d'étude et recherche peut être demandé lors des candidatures à certains Masters. Le TER consiste en un dossier de recherche comprenant une problématique, une hypothèse ou des hypothèses de recherche, un travail de terrain comprenant une méthodologie afin de corroborer la ou les hypothèses, enfin, une partie réflexive et critique sur la recherche.

Ce travail se valide au S6 mais débute dès le S5.

L'étudiant bénéficie de 3 heures de suivi par un enseignant.

Il appartient à l'étudiant de contacter le tuteur de son choix et de lui exposer son projet. Le tuteur est libre d'accepter ou non le suivi.

Enseignant	Discipline	Domaines de compétences
Célia VAZ-CERNIGLIA	Psychologie du développement avec approche socio-constructiviste et psychodynamique	Champ du handicap [déficience cognitive et/ou psychique avec troubles associés tels que trouble de l'attention, trouble envahissant du développement, ...] Problématique du Suicide chez le sujet. La question de la vulnérabilité, de la précarité, de la résilience et celle de l'inclusion seront à interroger. Champ de l'Evaluation [tests et outils] Population : enfant, adolescent et adulte.
Christophe LEVEQUE	Psychologie clinique et psychopathologie	Clinique infantile et adolescente
Christine MELATO	Psychologie clinique	Troubles du comportement Dépression Addiction Passage à l'acte Groupe Institution
Ella SCHLESINGER	Psychologie [psychanalyse] / anthropologie	Psychologie, psychanalyse, anthropologie, ethnologie.
Amanda COMORETTO	Psychologie du Développement Psychologie Positive	Résilience tout au long de la vie Gestion du stress et développement post-traumatique Intelligence émotionnelle
Christine PLASSE BOUTEYRE	Sociologie	Famille, école, socialisation, politiques publiques, troubles et pathologies en lien avec l'école.

Manon ARENTS	Psychologie du Développement Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	Coopération Triche (scolaire ou ludique) Jeux Troubles des apprentissages Problématiques scolaires (phobies, harcèlement...) Bien-être/mieux-être à l'école Développement moral Psychométrie Entretiens Observation
Céline BORG	Psychologie cognitive-neuropsychologie	Vieillesse cognitive – Troubles des apprentissages - Mémoire – Emotions – Douleur - Psychologie cognitive – Neuropsychologie – Méthode expérimentale Exemples : l'évaluation de la douleur dans la maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés ; entraînement et maintien cognitif dans le vieillissement normal et pathologique basés sur les interactions émotions-mémoire-actions; évaluation de la nature des troubles des apprentissages chez les enfants
Hélène ROMANO	Psychopathologie Criminologie Ethique	Psychotraumatisme : viol, violence, violence conjugale, harcèlement, inceste, bébés secoués, crime de guerre) Deuil Pratiques dangereuses Effets de la pandémie Handicap et inclusion Résilience Urgence psychologique
Damien ANDRÉ	Psychologie clinique	Cliniques à expression sociale (SDF, psychopathie, errance, etc.) Entretiens cliniques Dispositifs thérapeutiques Groupes thérapeutiques Médiations thérapeutiques Institutions Analyse de la pratique Hypermodernité Clinique de la formation

Céline DENTELLA	Psychologie Sociale	<p>Au niveau méthodologique, je déploie souvent une stratégie de triangulation : qualitative (entretiens individuels principalement), quantitative et expérimentale.</p> <p>Thématiques de recherche : Stéréotype, Genre, Inégalités sociales</p> <p>Approche principale : la cognition sociale</p>
Juan VIDAL	Neurosciences & psychologie cognitive	<p>Neurosciences cognitives & psychologie cognitive</p> <p>Thèmes : attention, perception, vagabondage de l'esprit (mind-wandering), mémoire de travail, prise de décisions, task-switching, activité cérébrale, électrophysiologie, analyse de données cérébrales),</p>

AXÉ SUP

TABLE DES MATIERES

AXÉ-SUP

Remise à niveau de français.....	196
Culture générale.....	196
Remise à niveau en biologie	197
Initiation aux statistiques	197
Tutorat	198
Remise à niveau en anglais.....	199

REMISE À NIVEAU EN FRANÇAIS 1

Jackie PELLAT - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Mettre les étudiants à niveau en expression orale dans la perspective des attentes universitaires et professionnelles à venir

Compétences :

Prendre la parole dans différents contextes
Adapter sa voix et son attitude aux contraintes de la situation
Choisir un registre de langue approprié
Utiliser un vocabulaire précis et varié
Développer la fluidité verbale
Maîtriser la communication verbale et non-verbale
Développer un argumentaire personnel ou en groupe
Coopérer dans l'optique d'une production orale

Pré-requis :

Avoir une maîtrise correcte de la langue française de niveau lycée.

Moyens pédagogiques :

Travaux individuels et de groupe
Exercices écrits : dictée, texte à corriger, exercices de vocabulaire, texte à modifier ou à améliorer.
Exercices oraux : débat, exposé, compte-rendu...

Contenus/plan du cours :

Travaux individuels et de groupe
Exercices oraux : débat, exposé, compte-rendu...

Évaluation

Session 1 : Oral+ dossier de groupe
Session 2 : Reprise du dossier de groupe en individuel

CULTURE GÉNÉRALE 1

Arlette JACQUET-PODEVIN - Semestre 1 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

Recherches documentaires. Exposés sur des thèmes d'actualité sanitaire et sociale. Rencontres d'acteurs de l'accompagnement.

Pré-requis :

Ecoute active. Intérêt pour l'actualité sanitaire et sociale en France.

Compétences visées :

Connaissance de la législation, des évolutions, des chiffres-clés des thèmes d'actualité. Première approche des dispositifs, des structures d'accueil, des accompagnants et du travail d'équipe

Objectifs pédagogiques :

Se familiariser avec le vocabulaire sanitaire et social et rencontrer des acteurs afin d'avoir des témoignages.

Contenus/plan du cours :

Exposés oraux et témoignages par vidéo ou rencontres

Évaluation : Session 1 : Oral+ Ecrit Session 2 : Dossier écrit

REMISE À NIVEAU EN BIOLOGIE

Elara MOUDILOU - Semestre 1 – 20 heures

Objectifs pédagogiques :

Acquérir les bases de la biologie, comprendre la biologie du neurone, appréhender plus facilement le cours magistral de psychobiologie.

Compétences :

Connaitre la cellule eucaryote, savoir différencier mitose et méiose, connaitre les bases de la physiologie du neurone

Pré-requis :

Être inscrit en L1 de psychologie

Moyens pédagogiques :

Présentations orales, vidéos, exercices

Contenus/plan du cours :

Les acides nucléiques
La cellule eucaryote et ses organites
Mitose/Méiose
Les bases de la physiologie du neurone

Évaluation :

Session 1 : 1h d'examen sur table
Session 2 : 1h d'examen sur table

Bibliographie :

- *Biologie cellulaire : exercices et méthodes, Sandra Racano, Dunod, 2014*
- *Biologie pour psychologues, Daniel Boujard, Dunod, 2014*

INITIATION AUX STATISTIQUES

Jefferson VIRGILE - Semestre 1 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

Polycopiés de cours et d'exercices.
Récolte et analyse de données par le biais d'une enquête.

Pré-requis :

Effectuer des calculs algébriques, niveau 3^{ème}.

Compétences visées :

Acquérir des connaissances élémentaires sur l'analyse statistiques des données. Porter un jugement à partir de l'analyse numérique des données.

Objectifs pédagogiques :

Rappel des notions mathématiques de base nécessaires à la bonne compréhension et à l'apprentissage plus facile des notions de statistiques abordées dès la 1ère année de Licence de Psychologie.

Contenus/plan du cours :

1. Des statistiques en psychologie ! Pourquoi ?
 - a. Psychométrie
 - b. Psychologie expérimentale
2. Rappels élémentaires
 - a. Arrondi et troncature : quelle différence ?
 - b. Les règles de calculs
 - c. Les variables
3. Les concepts statistiques
 - a. La proportionnalité
 - b. Les probabilités
4. Les analyses descriptives
 - a. Graphique
 - b. Numérique
5. Introduction aux tests d'hypothèses

Évaluation : 3 contrôles continus d'environ 20 minutes.

Session 2 : Un examen sur table d'1 heure

Bibliographie :

Baggio, S., Deline, S., & Rothen, S. [2017]. Statistique descriptive. De Boeck Supérieur.
Navarro, J. [2012]. L'essentiel de la statistique en psychologie. Broché.

TUTORAT

André VANHECKE Semestre 1 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

- référentiel métiers, outils connaissance de soi, TRE
- forum des associations, sites d'orientation professionnelle
- travaux de sous-groupes
- recherches terrains potentiels de stage

Prérequis:

Être inscrit dans un parcours en psychologie

Compétences visées :

- Répertorier les métiers de l'accompagnement et de la relation d'aide [éducatif, - médico-social, psychologique]
- Élaborer une analyse réflexive autour des représentations des métiers en lien avec son projet professionnel
- Confirmer son projet, mieux connaître le fonctionnement des associations, établissements professionnels ainsi que les possibilités

de stage en licence

Objectifs pédagogiques :

- 1) Lister les différents métiers de l'accompagnement à partir de référentiels et sites d'orientation professionnelle :
 - décrire les métiers, leur contexte d'intervention et les différents champs professionnels associés à la psychologie.
- 2) Affiner ses représentations des métiers et construire une analyse réflexive par rapport aux métiers :
Identifier les perspectives d'insertion professionnelle.
- 3) Faire l'inventaire de ses expériences, ses acquis, ses valeurs
- 4) Réfléchir à son projet, préparer ses recherches de stage
- 5) Définir son périmètre de recherche de terrains potentiels de stage
- 6) S'outiller pour une démarche réseau
- 7) Partager, discuter ses points de vue, construire un dossier de groupe – incluant des parties individuelles

Contenus :

- 1) Présentation du TD PPP - constitution des sous-groupes par thème [institution, public, métier, domaine de la psychologie]
- 2) Approfondissement notion d'accompagnement – ressources documentaires [fiches métiers, sites orientation]
- 3) Préparation du forum des associations
- 4) Retour sur le forum des associations [Missions, publics, métiers, prestations réalisées, possibilités de stage]
- 5) Fiche de recherche [par sous-groupe] : thème retenu, périmètre de recherche, ressources identifiées, terrains potentiels de stage
- 6) Initiation à l'analyse réflexive à l'aide outils connaissance de soi [expériences, acquis, valeurs]
- 7) Travail en sous-groupes : partie collective – partie individuelle
- 8) Préciser son projet, effectuer des recherches métiers, préparer sa prospection de stage
- 9) Présentation orale des recherches par sous-groupes [thème, champ professionnel, métiers, possibilités de stage]
- 10) Présentation orale des recherches par sous-groupes [suite]

Évaluation : Session 1 : dossier de groupe avec parties individuelles « réflexives »
Session 2 : dossier à retravailler en individuel

REMISE À NIVEAU EN ANGLAIS

SABINE KAZOGLOU, LEA GODREAU - Semestre 2 – 20 heures

Modalités pédagogiques :

Articles de la presse ; extraits audio et vidéo de la télévision américaine et britannique ; textes psychologiques en langue anglaise ; lectures commentées et individuelles, débattre des textes et des thèmes généraux et spécialisés ; études de cas

Pré-requis :

Connaissances des bases minimales pour comprendre des textes simples et s'exprimer sur des sujets généraux.

Compétences visées :

Pouvoir lire des articles généraux et psychologiques dans la presse anglophone, comprendre des textes littéraires courts ; rendre compte de ces lectures et commencer à exprimer par écrit une analyse de ces textes ; prendre la parole en continu [5 à 10 minutes] devant un groupe, répondre à des questions pour défendre un point de vue.

Atteindre le niveau de étudiants non RAN pour être prêts à intégrer le S3

Objectifs pédagogiques :

Amélioration des compétences en compréhension et expression écrites et orales à partir de textes courts [articles de journaux, magazines, sites internet et extraits de fiction].

Rattraper les lacunes

Contenus/plan du cours :

Le cours doit permettre aux étudiants de devenir réellement et pleinement acteurs du processus d'apprentissage linguistique.

Primauté est donc donnée à l'expression orale sous toutes ses formes [exposés, jeux de rôles, commentaire de textes, articles, documents iconographiques...], avec à l'arrière-plan la consolidation des acquis grammaticaux. A titre d'exemple, on insistera sur le bloc temps/aspect/modalité, les postpositions, les mots charnières, les prépositions et conjonctions, etc.

Le cours s'articulera autour des centres d'intérêts des étudiants en l'occurrence le domaine des Sciences Humaines et Sociales :

- Comprendre des textes modernes ou des articles de journaux [acquisition de vocabulaire, de locutions idiomatiques],
- S'exprimer sur des textes, sur des photos ou images, à partir de thèmes de vie [commentaires, exposés...],
- Revoir les structures de la langue, les points de grammaire essentiels [temps, présents, passés, futur, articles/ prépositions] assortis d'exercices ou de Q.C.M

SUJET du semestre 2: ADDICTION

Évaluation :

Un CC, coef 1, durée 1h: un texte court [100-150 mots] avec un petit résumé à rédiger [environ 50 mots pour leur apprendre à s'exprimer correctement à l'écrit, structures de phrase, grammaire, vocabulaire. Pas de copier/coller du texte] et quelques phrases de grammaire sur les temps du passé.

Partiel, coef 2, 1h45 : un texte [env.700 mots à résumer avec leurs propres mots [env.250 mots] et 5 phrases de grammaire.

Présentation orale coef 1 pour les étudiants qui ne l'ont pas fait au S1

Deuxième session :

Examen écrit, texte inconnu. Résumé. Durée : 1h50

AJAC : Un examen écrit sur texte inconnu pendant le dernier cours du semestre, durée 1h50

Mêmes modalités pour la deuxième session.

Bibliographie :

- English Grammar in Use. – Raymond Murphy – Cambridge University Press
- L'anglais de la psychologie en 1000 mots. [recommandé].
- English for psychologists, David Kerridge, Alain Lieury, Paris, Dunod, 2014

GLOSSAIRE

BU : Bibliothèque Universitaire [à consommer sans modération].

BDE : Bureau Des Etudiant-e-s.

CM [cours magistral] : En amphithéâtre, en grand groupe. Il a pour but d'apporter des connaissances.

CONTROLE CONTINU : Evaluation dans le cours du semestre selon des modalités déterminées par chaque enseignant et annoncée en début de semestre par l'enseignant.

EP : éléments pédagogique, les UE sont constitués d'éléments pédagogique [2 ou 4]

PREREQUIS : L'inscription à certains cours est subordonnée à certaines conditions.

SCUIO : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation.

TD [Travaux Dirigés] : En petits groupes. But : apporter des connaissances supplémentaires, approfondir des informations déjà reçues, faire des exercices d'application, d'analyse, de synthèse. Assiduité obligatoire.

TP [Travaux Pratiques] : Petits groupes. But : la manipulation, apprentissage de la méthode expérimentale. Assiduité obligatoire.

UE : Unité d'Enseignement, est axée sur une discipline : exemple : la Psychologie, à laquelle sont rattachés divers outils et apports.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Mots voisins : Faculté, Institut.

Chaque université est subdivisée en plusieurs UFR correspondant à un domaine de formation [ex : UFR de Sciences Humaines]

**Faculté de Psychologie - Sciences Humaines et Sociales
Université Catholique de Lyon
23 place carnot
69286 LYON Cedex 02
Téléphone : 04 72 32 51 83
Courriel : shs@univ-catholyon.fr**

Site internet : <http://psycho.uclly.fr>

